

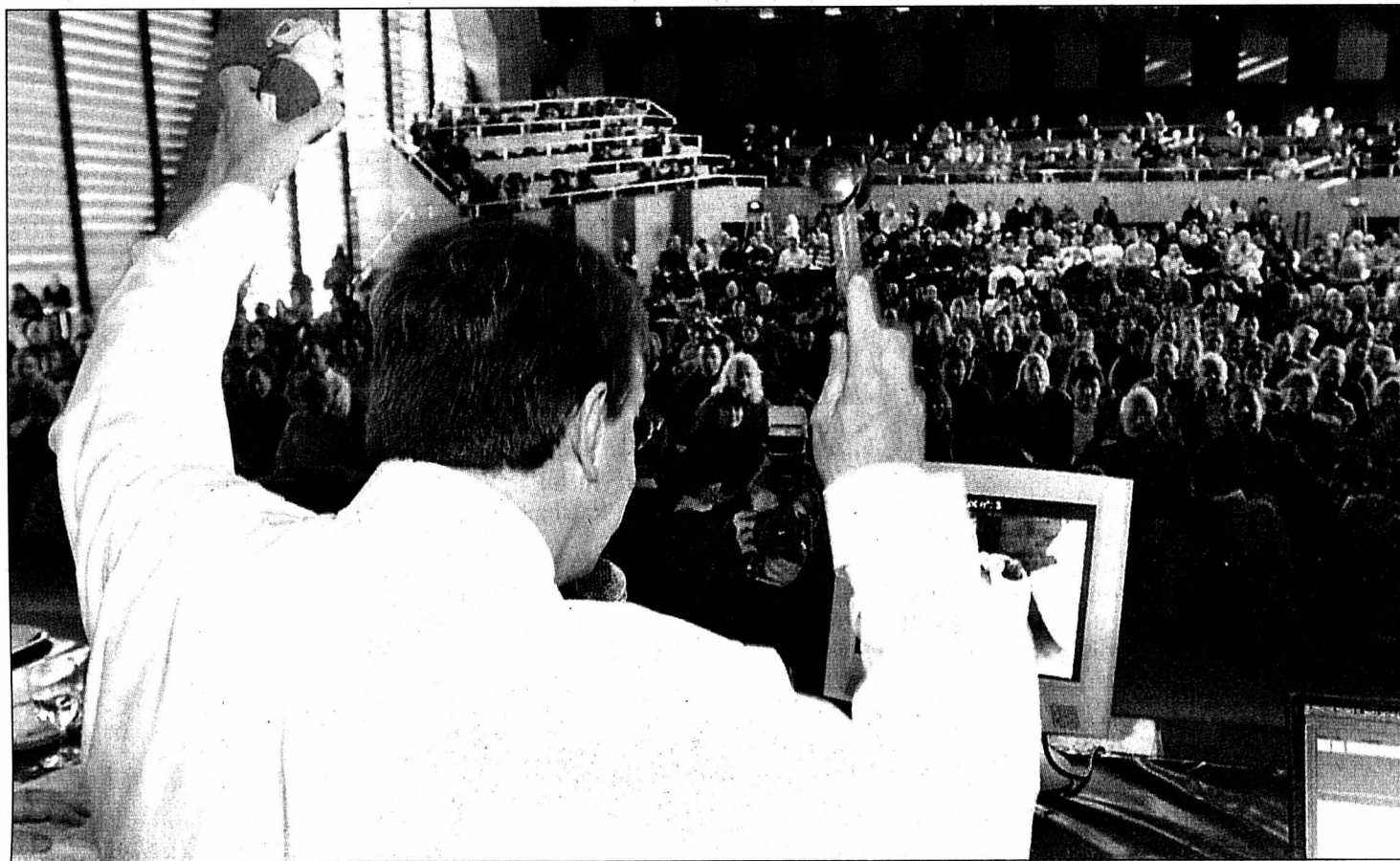
L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Le Monolithe fait des vagues

Expo.02 ■ Si l'AMJ a trouvé preneur aux enchères, un veto menace l'acheteur de l'icône de Morat, dont le prix de vente est jugé trop bas



Lors de la vente aux enchères organisée deux jours durant au Palais des congrès de Bienne pour écouler des équipements d'Expo.02, l'Arteplage mobile du Jura (AMJ) a été acheté par le Montreux jazz festival pour la somme de 160.000 francs. Le sort du Monolithe de Morat, en revanche, reste en suspens. Même s'il a été vendu pour le prix de 400.000 francs à un entrepreneur allemand, le propriétaire de l'édifice (Nüssli Special Events) a aussitôt annoncé qu'il ferait valoir son droit de veto: le prix est jugé trop bas.

■ page 3

Le sort du Monolithe reste incertain à l'issue de la vente aux enchères.

PHOTO KEYSTONE

OPINION

Mieux que le taux de chômage, l'indicateur illustre bien la situation très délicate que subissent cet automne un grand nombre d'entreprises neuchâteloises: le chômage partiel a atteint son plus haut niveau depuis quatre ans. Il touche près de 50 entreprises et plus de 500 travailleurs, pour une bonne partie établis dans les Montagnes. Pire que tout: les industries ont beau s'être déjà restructurées, avoir cherché des débouchés aux quatre coins du monde et multiplié les marchés financiers, elles se retrouvent finalement, pour nombre d'entre elles, dans une même et inconfortable situation.

Une lueur dans la nuit

D'abord, elles n'arrivent pas à boucler leur budget 2003, faute de vision d'avenir claire, même à court terme. Ensuite, elles sont confrontées à une demande très fluctuante et imprévisible, souvent, hélas, à la baisse. Enfin, elles attendent comme sœur Anne une reprise qui, d'outre-Atlantique, se fait toujours attendre.

Alors quoi? Les PME neuchâteloises vont-elles se résigner et pleurnicher sur leur sort? C'est mal les connaître. Elles sauront toujours s'engouffrer dans une de ces fameuses niches, ces petits débouchés ultraspecialisés qui résistent à tout. Et l'avenir de quelques branches n'est pas encore trop compromis, par exemple dans le très haut de gamme horloger – encore que ça commence à bouchonner – ou dans le domaine de la santé, lequel est paradoxalement en pleine croissance.

Seulement voilà: il faut un peu de temps pour se repositionner, lancer de nouveaux produits ou mieux sonder le marché. Dans ce cadre, la décision du Conseil fédéral de prolonger la durée maximale d'indemnisation pour chômage partiel de 12 à 18 mois est évidemment bienvenue.

Mais sans aller jusqu'à prétendre, comme l'a fait le banquier Marcel Ospel à propos de la finance, que l'industrie neuchâteloise a «la gueule de bois», il faut bien se rendre à l'évidence: avec ou sans cette bouffée d'air frais, petite lueur dans la nuit, de nouvelles vagues de licenciements sont encore à attendre dans le canton.

Françoise Kuenzi

■ page 19

CHÔMAGE PARTIEL Boom d'automne dans l'industrie

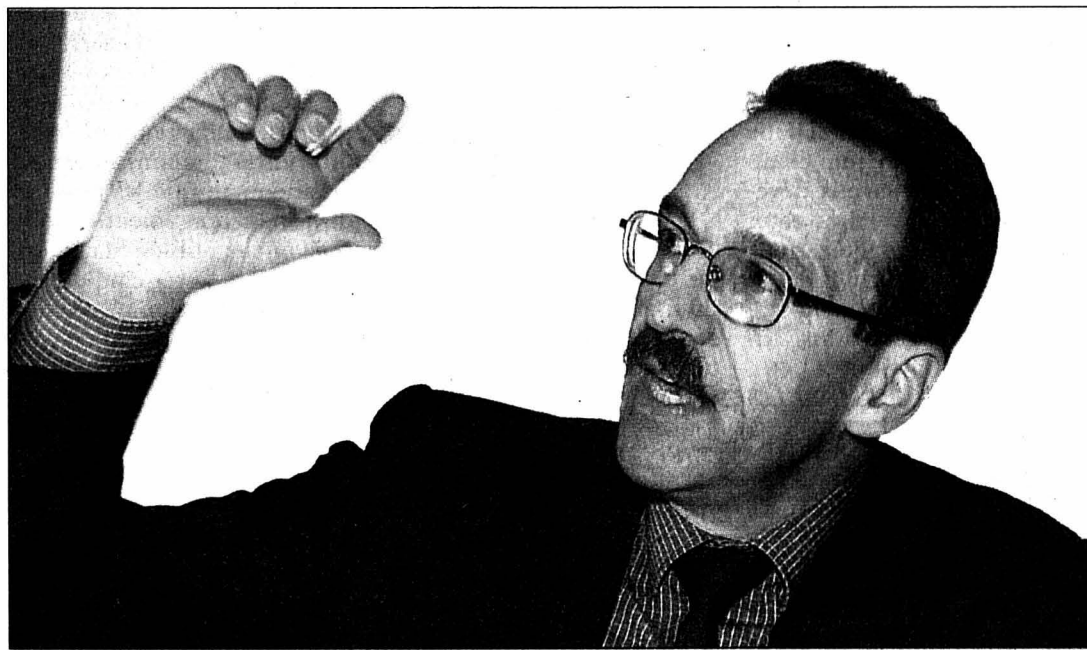


Près de 50 entreprises neuchâteloises ont dû recourir cet automne au chômage technique. Un boom qui coïncide avec une conjoncture morose. Le Conseil fédéral a d'ailleurs prolongé de six mois la durée maximale d'indemnisation. Explications.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

■ page 2

Agriculture sous la loupe Rapport 2002 ■ Après les mauvais résultats de 2001, le revenu net pourrait grimper



Le revenu agricole pourrait enfin remonter en 2002, en passant de 2,440 à 2,680 milliards de francs, a annoncé, hier à Berne, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture Manfred Bötsch, qui présentait le «Rapport agricole 2002».

PHOTO KEYSTONE

■ page 20

NEUCHÂTEL L'enfance retrouvée



Rose-Marie Geynoz dirige La Coccinelle, à Monruz. Lieu d'accueil de jour pour enfants en âge préscolaire, la crèche fait partie de la fondation L'Enfant c'est la vie, qui accompagne les familles en rupture sociale.

PHOTO GALLEY

■ page 5

BERNE

Jean Studer se donne du temps

Alors que la Fribourgeoise Ruth Lüthi se verrait bien remplacer Ruth Dreifuss, la Tessinoise Patrizia Pesenti se retire de la course au Conseil fédéral. Jean Studer réserve sa décision jusqu'à la fin de la semaine.

■ page 19

ARTS ET SPECTACLES

Danse avec la lune

Avec «Rhapsodia», le compositeur neuchâtelois Louis Crelier propose un voyage poétique à travers les musiques nomades, sur les traces d'une troupe de Tziganes (photo sp) cheminant de l'Oural au Portugal. Un conte aux couleurs flamboyantes, à savourer dès jeudi à La Chaux-de-Fonds.



■ page 18

LITTORAL

Périple au pays des indiennes

Après une cérémonie de baptême sur l'un des sites les plus prestigieux de l'indianisme neuchâtelois, l'ouvrage réalisé par Bernard Müller, conçu par Marlyse Schmidt et écrit par Maurice Evard, part à la découverte du lecteur.

■ page 11

HORLOGERIE

Le temps offert

Notre troisième supplément

AGRICULTURE

**Avenir en débat
à La Sagne**

Agriculture de demain: un programme de production ou un programme d'occupation? Le titre se veut un brin provocateur. C'est que l'avenir des professions de la terre ne laisse personne indifférent. Qu'en adviendra-t-il après la débâcle de Swiss Dairy Food et la baisse des exportations de fromage? Que leur réservent les incertitudes liées à la Politique agricole 2007? Autant de questions qui seront au cœur du débat public organisé par le Parti libéral-PPN, jeudi soir, à 20h, à La Sagne.

Animé par Michel Barben, député et agriculteur, ce débat verra s'exprimer Raymond Monnier, président de la Fédération laitière neuchâteloise, Pierre-Yvan Guyot, directeur de Fromco, et Jean-Marc Diaz, directeur des achats et marketing de Carrefour Suisse. Le premier évoquera la situation des producteurs neuchâtelois après le crash de Swiss Dairy Food, le deuxième parlera de l'avenir du commerce du fromage et le troisième apportera le regard de la grande distribution. /sdx

Agriculture de demain, débat jeudi 21 novembre, 20h, à la salle communale de La Sagne

Une bouffée d'air frais bienvenue

Economie ■ Près de 50 entreprises du canton de Neuchâtel ont mis leurs employés au chômage technique. Elles bénéficient d'un «bonus» de six mois

Par **Françoise Kuenzi**

On n'avait plus vu ça depuis 1998: le nombre d'entreprises contraintes de mettre leurs employés au chômage partiel a atteint de nouveaux sommets cette année, avec près de cinquante entreprises et près de 600 travailleurs touchés dans le canton de Neuchâtel en octobre 2002. La situation a d'ailleurs été jugée grave par le Conseil fédéral, qui a décidé le 30 septembre dernier de prolonger de six mois la durée d'indemnisation, la portant de 12 à 18 mois, histoire de permettre aux entreprises d'attendre une hypothétique reprise annoncée pour le deuxième semestre 2003.

«Nous saluons cette décision», tient à préciser Fabio Fierloni, adjoint au chef du Service cantonal de l'emploi. Elle apporte aux entreprises une bouffée d'air frais». Cette prolongation aura effet jusqu'au 30 juin 2003 et devrait permettre aux entreprises de diminuer leur temps de travail sans devoir

procéder à des licenciements.

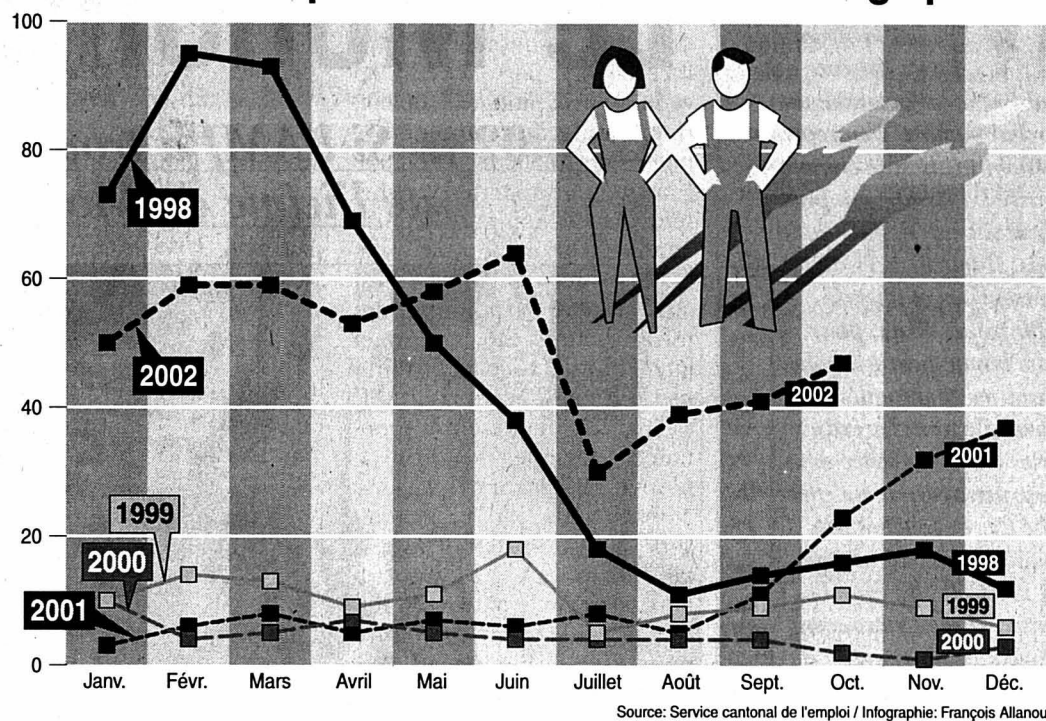
Au 4e rang suisse

Neuchâtel est l'un des cantons de Suisse où les entreprises recourent le plus volontiers au chômage partiel. Peut-être en raison de sa structure industrielle, composée en majeure partie de PME orientées vers la sous-traitance, pour qui l'outil du chômage partiel est un moyen appréciable de parer rapidement aux baisses inattendues de production.

Avec plus de 36.000 heures chômées en octobre, Neuchâtel vient en effet en quatrième position sur la liste des principaux cantons ayant eu recours à la RHT (réduction de l'horaire de travail), derrière Argovie, Zurich et Berne. Sur l'ensemble du territoire suisse, 10% des entreprises touchées sont neuchâteloises – alors que le canton n'héberge que 2% des sociétés suisses. «La proportion est aussi plus forte dans les Montagnes», constate Fabio Fierloni. Chose étonnante, le canton du Jura est relativement peu touché par les RHT: en septembre, seules cinq entreprises y

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nombre d'entreprises connaissant du chômage partiel



Source: Service cantonal de l'emploi / Infographie: François Allanou

avaient recours, et ces mesures touchaient 88 travailleurs.

Machines et horlogerie

Les branches les plus touchées? «Loin devant, on trouve

l'industrie des machines, la métallurgie et les appareils, mais aussi, en deuxième place, l'horlogerie, ajoute Virginia Castro, cheffe de l'Office neuchâtelois du chômage. Nous avons également enregistré quelques demandes dans

la construction. Pour les autres branches, il s'agit surtout de démarches isolées.»

Car toutes les entreprises n'ont pas droit comme ça aux indemnités: «L'entreprise doit prouver que la situation économique défavorable entraîne une réduction de son volume de travail, explique Virginia Castro. Cette perte doit être temporaire et imprévisible: il ne s'agit donc pas de soutenir une entreprise qui aurait des problèmes structurels.»

Si la durée peut, désormais, atteindre 18 mois, la situation est cependant réexaminée tous les six mois par l'Office du chômage. «Et une entreprise ne peut mettre ses employés à un taux de chômage de 100% durant plus de quatre mois», ajoute la cheffe de l'office. Idem pendant les vacances horlogères, au cours desquelles les entreprises ne peuvent pas en général prétendre au chômage technique.

Côté finances, ce sont les caisses de chômage qui paient. Les travailleurs sont indemnisés à raison de 80% de la perte de gain, indépendamment de la situation familiale. Un ouvrier chômant à 50% ne recevra ainsi que 90% de son dernier salaire. Ce qui est toujours bon à prendre lorsque des licenciements sont en jeu... /FRK

EN BREF

CONFÉRENCE ■ Glaciers alpins.

Le rétrécissement des glaciers alpins résultant du réchauffement climatique est d'une importance capitale, ses effets agissant à large échelle (niveau de la mer, risques naturels, tourisme, etc.). Le professeur Wilfried Haeblerli, du département de géographie de l'Université de Zurich, traitera de la question demain, à 20h, à l'auditoire du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Conférence organisée par la Société neuchâteloise des sciences naturelles. /sdx

**Rubrique
canton de Neuchâtel**

Tél. 032 723 53 10

Fax 032 723 53 09

e-mail: ne.canton@lexpress.ch

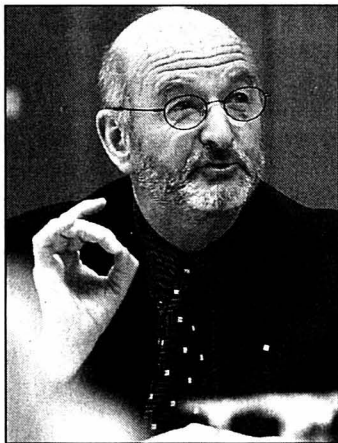
«Tout le monde est touché»

Patron du groupe industriel PX Holding, à La Chaux-de-Fonds, Pierre-Olivier Chave – qui est aussi président de l'Association industrielle et patronale – a dû mettre au chômage technique, en mai dernier, près de 150 de ses 360 employés. Taux moyen: entre 30 et 40 pour cent. Pas question pourtant d'attendre passivement une hypothétique reprise.

Pierre-Olivier Chave: C'est le branle-bas de combat dans l'entreprise. Entre juin et aujourd'hui, nous avons développé de A à Z de nouveaux outillages. En parallèle, nous avons sollicité les chefs d'ateliers pour qu'ils fassent davantage de service de proximité.

Le chômage partiel est donc une occasion de se remettre en question?

P.-O. C.: Et surtout de trouver de nouveaux débouchés.



Le patron de PX Holding a dû mettre plus d'un tiers de son personnel au chômage technique. PHOTO SP

C'est un outil extrêmement intéressant pour la PME qui, de plus en plus, doit réagir rapidement aux pics de production. Elle ne peut pas, à la moindre baisse de son volume de travail, se séparer de ses collaborateurs, qui forment le capital et la richesse de l'entreprise.

Le prolongement de la durée d'indemnisation de 12 à 18 mois n'est-il pas qu'un pis-aller?

P.-O. C.: Non, cela permet de mettre en route des projets plus fondamentaux, voire des restructurations internes, en attendant que les moyens de production soient à nouveau mieux utilisés. Mais c'est clair que si, après cinq ou six mois, la situation ne s'améliore pas à l'interne, si elle ne trouve pas d'«ersatz», l'entre-

prise doit se résigner à procéder à des licenciements.

L'avez-vous fait?

P.-O. C.: J'ai dû m'y résoudre cet été. Cela a été un véritable déchirement, d'autant que mon entreprise, de toute son histoire, n'avait jamais dû licencier le moindre collaborateur pour des raisons économiques.

Les perspectives sont à ce point mauvaises?

P.-O. C.: Elles sont très moroses. Les entreprises sont à une période où elles devraient élaborer des budgets pour 2003, mais elles n'ont aucune vision, même à court terme, de leurs affaires. Ce qui est nouveau, avec cette crise, c'est qu'elle touche tout le monde. Même le luxe commence à être touché. /FRK

PUBLICITE

Pas d'achat de cuisine ou de salle de bain sans demander une offre FUST!

Cuisines de marque LEIGHT 11790.-
appareils et montage compris

Seulement chez FUST:

- Prix fixe
- Garantie de prix bas
- Planification individuelle et sur mesure
- Conseils à domicile
- Droit d'échange de 30 jours sur tous les appareils encastrés
- Organisation de tous les travaux de transformation et de rénovation
- Si possible: apportez vos plans pour une proposition d'agencement gratuite

PINTA / ORLANDO

Disponible en 15 façades au choix attrayantes et d'entretien facile, y compris appareils à encastrer

BOSCH:

- ✓ Réfrigérateur 150 litres
- ✓ Lave-vaisselle en acier inoxydable et dispositif Aqua Stop, 4 programmes
- ✓ Cuisinière à encastrer multifonction
- ✓ Plan de cuisson en vitro-céramique
- ✓ Hotte d'aspiration en acier inoxydable

• Le plus grand choix d'appareils en Suisse (toutes marques!) avec garantie de prix bas!



Cuisines de marques au prix le plus justement calculé chez FUST!

Bienne, Route Soleure 122, 032/344 16 04 • Yverdon, Rue de la Plaine 5, 024/424 24 64

CUISINES / BAINS RÉNOVATION FUST

Courier du Val-de-Ruz présente

Chézard - Centre communal
Du jeudi 21 au dimanche 24 novembre 2002

12^e Salon commercial du Val-de-Ruz

Plus de 50 commerçants présents
Entrée gratuite

Horaires: Jeudi 21 18 h 30 - 22 h 00
Vendredi 22 17 h 00 - 22 h 30
Samedi 23 11 h 00 - 22 h 30
Dimanche 24 10 h 00 - 18 h 00

Vente du Monolithe contrariée

Expo.02 ■ L'AMJ a été acquis aux enchères par le Festival de Montreux. Par contre, un droit de veto menace l'acheteur de l'icône de Morat: le prix est jugé trop bas

Par
Brigitte Rebetez

Des containers par dizaines, quelques restaurants dont le «Nannini», cinq pinces à serrer, des chaussures Puma pour dames de couleur verte... Deux jours durant, Expo.02 a été écoulée en pièces détachées au Palais des congrès de Bienne. Sur mandat de Usedmarket AG, les commissaires priseurs néerlandais de Troostwijk AG se sont chargés de liquider les restes des arteplages aux enchères. Parmi lesquels quelques morceaux de choix, mis en vente hier: le Monolithe, icône flottant de Morat, et l'Arteplage mobile du Jura (AMJ), le vaisseau des pirates d'eau douce.

Dans la salle comble, les objets fonctionnels sont partis comme des petits pains. Adjugés, la boîte d'imperméables (ceux vendus au Nuage d'Yverdon) et un lot de 18 coussins qui a grimpé à 300 francs. «A ce prix-là, l'acheteur aurait mieux fait d'aller chez Ikea», rigole un témoin.

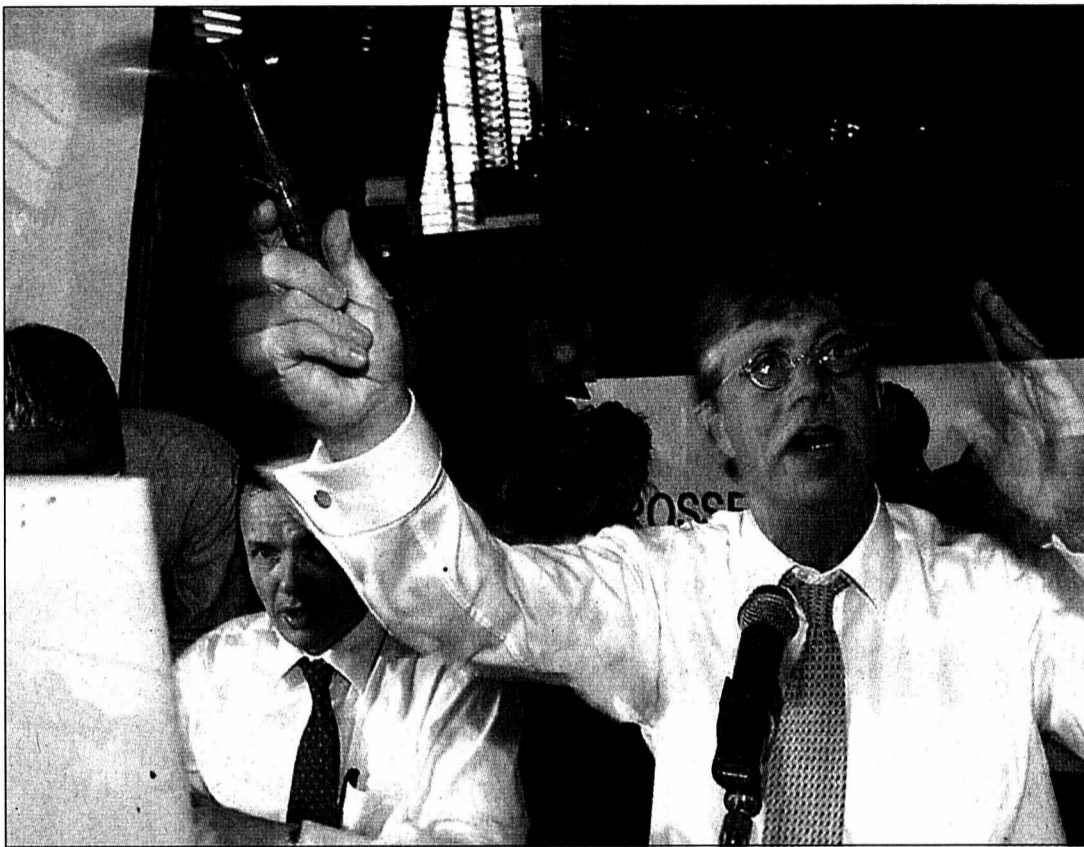
Coup de corne

L'article 2300 focalise l'attention. La foule a grossi, un son strident déchire l'atmosphère. Habillé aux couleurs

de l'AMJ, un membre de l'équipage présente ses adieux au vaisseau à l'aide d'une corne de brume. A un million, l'avenir du bateau (qui en a coûté 3,6) s'annonce des plus incertains: personne n'en veut. Le prix plonge à 100.000 francs avant de remonter, par paliers de 10.000 fr., à 160.000 francs. Le mystérieux acheteur, qui s'était jusque-là porté acquéreur d'un lot de poubelles et de ventilateurs, n'est autre que le responsable des infrastructures du Montreux jazz Festival. Nicola da Pinto raconte que l'achat de l'AMJ s'est fait de manière très spontanée: lorsque le prix a plongé, il a appelé Claude Nobs, qui lui a donné son feu vert pour enchérir jusqu'à 200.000 francs. Aussitôt l'affaire réalisée, le patron du festival a sauté dans sa voiture pour gagner Bienne. «Il faut que j'amène l'argent, expliquait-il, radieux. Je ne pensais jamais qu'on aurait les moyens de se l'offrir. C'est une belle opportunité: nous allons l'amarrer devant le Centre de congrès pour en faire un lieu d'accueil privilégié».

Monolithe en rade

Pour le Monolithe, seul l'Allemand Rolf Oberle, patron d'une société de marketing



Les objets fonctionnels se sont vendus plus facilement que le Mondial d'Yverdon.

PHOTO KEYSTONE

basée à Lahr, s'est manifesté. Mais l'objet de ses désirs - qui lui a été adjugé pour 400.000 francs contre 2 millions 222 - lui a vite filé entre les doigts: sitôt la vente connue, le propriétaire de l'édifice (Nüssli

Special Events, à Saint-Gall) a fait savoir qu'il entendait faire usage de son droit de veto. «Le prix proposé est définitivement trop bas, nous ne le vendrons pas pour ce montant», a indiqué à l'ATS Stephan Rausch, chef

de projet Expo.02. L'édifice restera, pour l'heure, sur le carreau. Comme, d'ailleurs, le charmant carrousel pour tout-petits de Bienne ou le Mondial, la boîte branchée d'Yverdon./BRE



Quelques liasses pour des restes de l'Expo. PHOTO KEYSTONE

Clauses environnementales

Accouru à la vente aux enchères pour voir où s'en irait son protégé, Jüri Steiner, le patron de l'AMJ, a poussé un soupir de soulagement en apprenant que le bateau allait mettre les voiles pour Montreux. «Je suis très heureux que le navire trouve là son nouveau port d'attache, car c'est un très grand festival, qui poursuit un but culturel primaire». Le Zurichois s'est empressé de féliciter l'acquéreur et de lui proposer sa carte de visite - «ils auront

sûrement beaucoup de questions techniques à poser...»

«C'est de la bonne récup!», s'est exclamé pour sa part Jean-Carlo Pedrolu lorsqu'il a appris où s'en irait l'AMJ. Venu s'assurer que les clauses environnementales soient respectées lors de la vente des gros objets, le Monsieur Propre de l'Expo s'est réjoui que «c'est techniquement possible de transporter l'AMJ en un seul voyage, par convoi spécial» sur les rives du Léman.

Reste l'autre sujet de ses préoccupations, le Monolithe. Son acheteur devra le prendre en charge à Cornaux, en pièces détachées, mais pas n'importe comment: le transport devra prendre en compte le respect de l'environnement. «Il est bien clair qu'il sera exclu de le charger sur 60 camions. Il y a une ligne CFF à proximité...» L'édifice devra donc prendre le train plutôt que la route./bre

Les rendez-vous

Neuchâtel: place du Marché, 14h-17h (Centre scolaire des Coiteux). Peseux: devant la Migros, 8h30-11h30 (Centre pédagogique de Malviliers). Marin: Manor et Migros, 8h30-11h30 (école primaire de Tertres). La Chaux-de-Fonds: centre ville, 8h30-11h30 (collège primaire de la Promenade), 14h-17h (groupe scout St-Hubert). Fleurier: devant divers commerces, 9h-12h (collège du Val-de-Travers). Büttes: place du village, 10h-12h, samedi 23 novembre (groupe scout Valtra). /sdx

Clause du besoin: politique harmonisée

Santé ■ Les cantons romands, Berne et le Tessin adoptent des normes communes. Particulièrement pour ce qui est des autorisations exceptionnelles délivrées aux médecins

L'application de la clause du besoin incombe aux cantons. Or, ceux-ci entendent appliquer avec «discernement» cette mesure en vigueur depuis juillet dernier pour limiter l'admission des fournisseurs de prestations à charge de l'assurance maladie obligatoire. Réunis la semaine dernière sous l'égide de la Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (Crass) - qui comprend aussi les cantons de Berne et du Tessin - ils se sont entendus sur une politique harmonisée. En particulier pour ce qui est du volet des «admissions exceptionnelles», ont-ils fait savoir hier.

Le moratoire instauré par le Conseil fédéral vise à limiter l'augmentation des coûts de la santé. «En cela, la décision est compréhensible. Mais là où nous avons constaté, au sein des

cantons, les énormes possibilités qui existent de contourner l'ordonnance fédérale», observe la cheffe de la Santé neuchâteloise, Monika Dusong, qui fait partie de la Crass.

Médecins dans le viseur

Aussi, la Crass propose-t-elle aux gouvernements des cantons membres «de renoncer à appliquer la limitation aux professions permettant d'éviter le recours à un prestataire de soins plus onéreux». En d'autres termes, les sages-femmes ou les infirmières indépendantes ne sont pas soumises à la clause du besoin. De même pour les dentistes, «étant donné le caractère marginal de leur activité à charge de l'assurance obligatoire», et pour les chiropraticiens, «vu leur nombre peu élevé».

La limitation ne s'appliquerait qu'aux médecins, toutes

spécialisations confondues. Mais elle prévoit des exceptions, par exemple lorsque la couverture en soins dans une

région est insuffisante ou lorsque des soins particuliers ne sont pas disponibles. De même, les cantons pourront

autoriser le remplacement des médecins en cas d'arrêt d'activité ou de remise de cabinet.

Pour évaluer ses besoins, le canton de Neuchâtel a dressé

un inventaire en collaboration avec la Société neuchâteloise des médecins. Si les données sont en train d'être analysées, il apparaît néanmoins qu'il y a pénurie de pédiatres dans le Haut et que la densité des psychiatres est très faible sur tout le sol neuchâtelois.

Le moratoire court jusqu'en juillet 2005. «D'ici là, nous voulons chercher des solutions moins pénalisantes pour les jeunes médecins. Mais ce n'est pas simple: je constate qu'on n'a pas instauré de numerus clausus partout. On continue donc de remplir le pipe-line», relève Monika Dusong.

Les membres de la Crass ont, en revanche, abandonné l'idée d'une caisse publique latine. «Ça n'a pas de sens. Il s'agirait d'une caisse parmi d'autres qui, parce qu'elle serait publique, hériterait de tous les mauvais risques.» /ssp



Pour Monika Dusong, le moratoire doit permettre de trouver des solutions moins pénalisantes pour les jeunes médecins. PHOTO ARCH-MARCHON

Caisse unique?

Au cours de la même séance, la Crass a décidé de poursuivre ses «investigations et analyses» quant à l'éventuelle mise sur pied d'une caisse-maladie nationale unique. «L'idée serait de constituer une caisse unique du type de la Suva, soit para-étatique», explique Monika Dusong.

Les membres de la Crass ont, en revanche, abandonné l'idée d'une caisse publique latine. «Ça n'a pas de sens. Il s'agirait d'une caisse parmi d'autres qui, parce qu'elle serait publique, hériterait de tous les mauvais risques.» /ssp

ACTION SUR LES VESTES

20%

de rabais sur toutes les vestes
dames, hommes et enfants

Mode
Vögele

019 051156 4x4

SORTIES D'ENTREPRISE... SORTEZ DU TRAIN-TRAIN !



UN LIEU PARTICULIER POUR UN MOMENT D'EXCEPTION ! • 3 FORMULES APÉRITIVES EN VOITURE-SALON PANORAMIQUE SUR LA LIGNE TRN LA CHAUX-DE-FONDS / LES PONTS-DE-MARTEL.
DÈS FR. 19.- PAR PERSONNE (MIN. 20 PERSONNES). • NOUS CONTACTER AU 032.937.11.27 OU PAR MAIL: gare.ponts@trn.ch - WWW.TRN.CH

132-122856/4x4

Ne restez pas spectateur



devenez acteur



pour un monde plus juste

Je veux soutenir Terre des hommes:

- par une activité bénévole dans ma région.
- par un parrainage. Envoyez-moi votre documentation.
- par un don. Envoyez-moi un bulletin de versement.

B312

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NPA / Lieu _____

Date _____ Signature _____

Terre des hommes • En Budron C8 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021/654 66 66 • Fax 021/654 66 77 • www.tdh.ch

Annonce soutenue par l'éditeur

Terre des hommes

aide directe à l'enfance meurtrie, sans préoccupation
d'ordre politique, racial ou confessionnel

fit
PERFORMANCE

028-377511
www.fitperformance.ch
FIT PERFORMANCE S.A. - 2043 BOUDEVILLIERS - Tél. 032 857 20 30 - info@fitperformance.ch

BODYPUMP

Le moyen le plus rapide pour être en forme

BODYPUMP • C.A.F. • BODY-SCULPT • TAE BO • HI-LO • STEP
SPINNING • FUNKY KID'S
ESPACE CARDIO-VASCULAIRE ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Garderie • Accès facile • gratuit

[enseignement et formation]

Votre formation

Bien-être

Se relaxer... oui, mais comment ?

Découverte de différentes techniques de relaxation le

jeudi 28 novembre,
de 14h à 16h

Fr. 20.-

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information

RUE DU MUSEE 3 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032 721 21 00 - Fax 032 724 26 64

école-club migros

www.ecole-club.ch

🚐 Votre gain calculé au plus juste

Prime de lancement
nouveau Berlingo
de **Fr. 4'444.-**
ou prix gelé*
Fr. 12'990.-



CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

CITROËN **Apollo Neuchâtel**

2022 BEVAIX • Tél. 032 847 0 847

Boudevilliers
Fleurier
Le Landeron
Saint-Blaise

Christinat Automobiles
Garage Claude Hotz
Garage Claude Fracchetti
Garage du Lac Crescia SA

Tél. 032 857 24 54
Tél. 032 861 29 22
Tél. 032 751 23 24
Tél. 032 753 21 88

new
e-promotion
www.citroen.ch

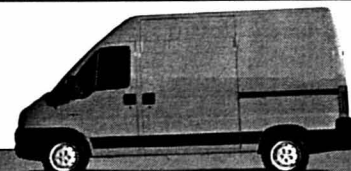
GARANTIE 2 ANS
ou 100 000 km

CITROËN partenaire TOTAL
Financement par
CITROËN FINANCE

C15 (Diesel First, 60 ch) Prime de Fr. 3'333.- ou Prix Gelé* (hors TVA) Fr. 11'990.-



Jumpy (2.0i 16V, 138 ch) Prime de Fr. 5'555.- ou Prix Gelé* (hors TVA) Fr. 17'990.-



Jumper (Fourgon tôlé 29C 2.0i, 110 ch) Prime de Fr. 6'666.- y.c sur nouveau Jumper 2.2 HDi ou Prix Gelé* (hors TVA) Fr. 21'990.-

Prime sur les prix bruts de Fr. 6'666.- sur Jumper, de Fr. 5'555.- sur Jumpy, de Fr. 4'444.- sur Berlingo VU et de Fr. 3'333.- sur C15. Offres non cumulables, valables sur les véhicules cités neufs achetés et immatriculés du 1.11 au 31.12.2002. *Aucune réduction possible sur les prix gelés.

CITROËN

HITS DE LA SEMAINE

GRUYÈRE racé
Portion de 300 g env.

le kg

13.50
16.90



«**MARTINI**»
• blanc
• rouge

100 cl

7.45



«**TEMPO**» mouchoirs en papier

42 x 10

5.45

9.10



«**DOMAX**» crème à récurer, Citro



1/2 prix

2 x 750 ml

2.95
5.90

«**WERNLI**» Famille
Assortiment de biscuits de luxe

440 g

8.95
12.95



paiement pratique avec carte



Postcard

Valable à partir du: 19.11.02 / semaine 47

TOP DENNER
SUPERDISCOUNT

144-099249

www.denner.ch

Qu'importe les conditions de route: même dans les situations les plus extrêmes, xDrive vous assure une sécurité incomparable. Le système électronique de transmission intégrale BMW répartit de manière intelligente la force de traction sur chacune des quatre roues. Et comme, en général, 62% de la puissance sont transmis à l'essieu arrière, les modèles xDrive - X5, berline Série 3 ou Série 3 touring - gardent toutes les caractéristiques sportives des vraies BMW!



xDrive
Transmission intégrale révolutionnaire



The Ultimate Driving Machine

Autoprestige Boudry SA
Boudry
Route Cantonale
Téléphone 032 842 50 10

144-099880

Incredible super offre
sur lave-linge, sèche-linge,
cuisinière, etc.

Et jusqu'à 40% sur frigos

Congélateurs
de grandes marques.

Livraison, installation, gratuites.
ELECTRO-SERVICE
E. BERGER Tél. (032) 855 13 33

028-337178

FORS
Blomberg



DIGITRONIC
programmes de
lavage intelligents
classe AAA

Rabais
spécial!

En vente chez votre revendeur spécialisé.

MCM MAYOR
ELECTROMÉNAGER SA

Verger 4
Tél. 032 841 22 09

2013 Colombier
Fax 032 841 28 13

028-371882

4x4 plus

UNE RÉGION, UNE COMBINAISON PUBLICITAIRE!

L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

DEPUIS 1863
LE JOURNAL
DU JURA

A peine touchait-on la peinture...

Cénotaphe ■ Etat d'altération avancé pour la voûte

Architecte communal adjoint, Fabien Coquillard qualifié d'«*encourageants*» les premiers tests de nettoyage du cénotaphe de la collégiale de Neuchâtel. Les statues des comtes de Neuchâtel devraient donc retrouver leur lustre. Ou plutôt perdre leur couleur bleutée: en procédant au nettoyage de la voûte du chœur, une entreprise a fait tomber une partie de la peinture «céleste» sur le cénotaphe, désormais recouvert d'une couche de poussière bleue (notre édition d'hier).

L'entreprise n'a rien dit

Au moyen d'un aspirateur d'une part, et de ce qui s'appelle un gommage d'autre part (pour les encoignures par exemple), le restaurateur d'art Marc Stähli, d'Auvergnier, a procédé hier à de premiers essais de dépoussiérage. «*Il devra ensuite nous dire combien de temps prendra le nettoyage et quel sera son coût.*» Par qui sera-t-il pris en charge? «*Les responsabilités ne sont pas encore déterminées*», répond Fabien Coquillard.

L'entreprise concernée avait été mandatée pour procéder à des travaux de nettoyage, au moyen d'un plumbeau et d'un petit balai, dans des endroits que le bedeau (l'intendant d'un temple réformé) ne pouvait pas atteindre. «*Or, la couche superficielle de la voûte était dans un tel état d'altération que, à peine la touchait-on avec la main, elle partait en poussière. Le problème, c'est que l'entreprise ne nous l'a pas fait savoir et qu'elle ne s'est pas arrêtée tout de suite.*» L'architecte communal adjoint ajoute: «*Nous ne nous attendions pas à un tel état d'altération. Si nous l'avions su, nous aurions demandé que l'on ne touche pas à cette voûte.*»

A première vue, ce dépôt de poussière ne devrait pas nuire à la restauration minutieuse réalisée ces dernières années sur le cénotaphe (édifié en 1372) pour un coût total supérieur à deux millions de francs. Quant à la voûte, dont la couleur bleue date du 19e siècle, elle fera l'objet de travaux lors de la restauration de l'ensemble de la collégiale, restauration qui devrait débiter l'année prochaine. /PHO

Trois artistes et un gros bébé

CAN ■ Le Centre d'art propose une nouvelle exposition

Deux expositions et trois artistes depuis samedi au Centre d'art Neuchâtel (CAN). Avec «Playground», les New-Yorkais Michael Smith et Seth Price présentent une exposition inédite inspirée par Baby Ikki, le gros bébé de 70 kilos imaginé par Michael Smith il y a 27 ans.

Pour résumer, le visiteur est invité à s'installer sur une balançoire d'où il regarde une vidéo où l'on voit Baby Ikki créer une sculpture composée de coussins empruntés au sofa du salon. Et ce dans un décor plutôt boisé, mais pas vraiment dans le genre chalet. Le tout «*génère une image qui laisse songeur*», relève fort à propos la présentation officielle de l'exposition. Car un bébé qui construit une sculpture au

moyen de coussins sait-il qu'il «*accomplit un geste artistique*»? Et cette question elle-même est-elle pertinente?

Au studio du CAN, Sigismond de Vajay propose une installation intitulée «Protected Hero». Natif de Paris, Sigismond de Vajay a fréquenté l'Ecole des beaux-arts de Sion et a notamment créé, fin 1991, à Vevey (VD), le Toit du monde, centre multidisciplinaire pour la culture actuelle.

Au CAN, il joue sur les cascades de sens à l'aide d'outils tels que l'image vidéo d'un visage projeté au fond d'une minuscule baignoire, ou la projection d'un haut-parleur à l'aide d'un parapluie... A découvrir jusqu'au 12 janvier. /jmp



Une vue de «Playground», le travail inédit de Michael Smith et Seth Price. PHOTO LEUENBERGER

Ni parking, ni installations

Jeunes-Rives ■ L'Association du quartier des Beaux-Arts fait connaître sa position au Conseil communal



L'Association du quartier des Beaux-Arts est opposée à l'élargissement du quai Léopold-Robert. PHOTO MARCHON

Par **Pascal Hofer**

Opposition au retour du parking, opposition à l'aménagement de nouvelles installations sportives ou de nouveaux établissements publics. Dans une lettre adressée au conseiller communal Pierre Bonhôte (avec copie aux présidents des quatre groupes du Conseil général), l'Association du quartier des Beaux-Arts, à Neuchâtel, fait connaître ses souhaits au sujet de «*L'aménagement des rives et du quartier après Expo.02*».

Pour ce qui est du parcage, et donc de la circulation, l'association se dit «*fermement opposée*» au réaménagement de places de parc sur les Jeunes-Rives. Elle considère en effet que le nombre de places à disposition pendant l'Expo, auxquelles il faut ajouter celles qui ont fait leur retour avec la réouverture du quai Léopold-Robert, est «*suffisant*». Dès lors, elle s'oppose aussi à l'élargissement du quai Léopold-Robert vers le sud, comme l'envisage le Conseil communal (cet élargissement, débouchant sur la créa-

tion d'une centaine de places de parc, ainsi que la construction d'un parking souterrain sous la place Alexis-Marie-Piaget permettraient de supprimer le parking des Jeunes-Rives).

Non au couvert

L'Association du quartier des Beaux-Arts fait le commentaire suivant: «*Tout accroissement des possibilités de parcage ne profite qu'aux pendulaires et engendre des nuisances dans le quartier par le trafic parasite qu'il provoque. Il convient de conserver les acquis de l'expérience réalisée*

pendant l'Expo et de maintenir les bonnes habitudes prises par les personnes venant auparavant entre le vieux port et le stade de la Maladière.»

En ce qui concerne les rives elles-mêmes, l'association se dit «*opposée au développement de nouvelles installations sportives ou de nouveaux établissements publics*». Une opposition qui englobe l'éventuel maintien, avec déplacement vers le sud, du couvert de la Grande Scène de l'artéplage. «*Lorsque nous avons envoyé cette lettre, nous ne connaissions pas encore les intentions du Conseil communal à propos du couvert, explique Gérard Perrin, président de l'association. Mais une majorité de nos membres sont opposés au maintien de cette construction.*»

L'association souhaite que les Jeunes-Rives soient «*un espace de loisir et de détente, que l'accès soit facilité et la plage améliorée*». Elle considère en outre que «*la situation créée par Expo.02 est une occasion unique de permettre un aménagement nouveau des rives et des quartiers attenants*». Dans la foulée, elle préconise «*l'organisation d'un concours d'architecture et d'aménagement pour faire de cette zone un quartier résidentiel, scolaire, de loisirs et de détente qui soit un modèle pour les générations à venir.*» /PHO

Décision au mois de mars

«*C'est à bon droit que l'Association du quartier des Beaux-Arts s'exprime sur ce sujet.*» C'est en ces termes que le conseiller communal Pierre Bonhôte (que nous avons joint hier par téléphone) a répondu à l'association. Joignant le geste à la parole, il a invité son président à prendre part à une séance de la commission de circulation.

Explication: au mois de mars 2003, via un rapport du Conseil communal, le Conseil général sera amené à se pro-

noncer sur le projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Projet qui, évidemment, parlera du parking des Jeunes-Rives. Et qui, par ailleurs, prévoira le maintien du couvert de la Grande Scène (dans ce cas, elle serait probablement déplacée en direction du sud), d'où modification du plan d'aménagement.

Dans quel délai?

«*Mais avant l'élaboration définitive du projet, nous procéderons à différentes consultations,*

dont celle de la commission de circulation». Constituée de 15 membres, cette dernière comprend, notamment, des représentants des commerçants, des principaux parkings souterrains et de clubs automobiles.

A propos du couvert, Pierre Bonhôte indique que «*nous attendons maintenant une offre de l'entreprise Zschokke, propriétaire de cette infrastructure, ainsi que le délai dont nous disposons avant la date prévue par l'entreprise pour le démontage.*» /pho

L'énergie brute de 20 Miles

Case à chocs ■ Judah Bauer, son batteur et son bassiste font dans le genre rageur et sans fioritures

Par **Pascal Waeltli**

Les amateurs de rock graveleux et puissant autant que les adeptes d'un blues électrique brut se sont déplacés à la Case à chocs (salle à moitié remplie), samedi soir, pour écouter les New-Yorkais de 20 Miles. Après un passage au Cargo cet été avec The Jon Spencer Blues Explosion, le guitariste Judah Bauer était de retour à Neuchâtel pour un concert d'une efficacité redoutable.

Accompagné d'un batteur et d'un bassiste sobrement perturbables, ce musicien montra une face moins déjantée et plus fine de ses talents, au cours d'un set expéditif. Les paradoxes de cette musique la rendent jouissive: des riffs et des rythmes cinglants et libérateurs liés à un plaisir pervers de se faire maltraiter par le son. Ces baffes rageuses et répétitives forment des mélodies graves, rudimentaires et géniales.

La solidité de l'ensemble, qui hésita parfois sans se lais-

ser aller, ne fut remise en question que par la voix de Bauer, parfois effacée, parfois à côté. Pas de discours ici, seulement quelques mots sombres évoquant des femmes, un cimetière, une mauvaise blague, un gouffre...

Une colère partagée

Peu d'effets, peu de frime, pas de fioritures, quelques changements de guitare et une volonté terrestre et désinvolte de démontrer la puissance du blues des origines.

Les musiciens se sont tournés ainsi non seulement vers le passé du rock'n'roll, mais aussi vers ce qu'il peut avoir d'essentiel et de dévastateur: une colère généreusement partagée.

20 Miles, comme d'autres artistes défendus par le label américain Fat Possom, n'hésite pas à prendre des risques pour faire surgir cette énergie brute propre aux concerts live et qu'on retrouve jusque sur leurs enregistrements. Malgré la concision de leur prestation, on y a eu droit! /PWI

Actions du

Boulangerie

Petits biberli fourrés
220 g
2.90 au lieu de 3.60
500 g
5.20 au lieu de 6.50

Epicerie

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Produit à tartiner
Frelitta**
le lot de 2 x 450 g
5.- au lieu de 6.80
Frelitta bicolore
le lot de 2 x 400 g
6.50 au lieu de 8.40

**Tous les tubes de
moutarde de 200 g**
1.10 au lieu de 1.40

**Mélange de fête
au chocolat**
le sachet de 1 kg
15.- au lieu de 19.-

Fromage

**Tous les fromages
frais Cantadou**
125 g
2.40 au lieu de 3.10

Produits laitiers

**Tous les Drinks
Bifidus**
le lot de 6 x 65 ml
2.40 au lieu de 3.20

Surgelés

**Sur toutes les frites
et les préparations
de pommes de terre
Denny's surgelées**
450-600 g
-.50 de moins
750 g/1 kg
1.- de moins
Exemple:
frites au four, 1 kg
4.30 au lieu de 5.30

Lessive et nettoyage

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Sur les Potz Calc, Calc
fort et détergent pour
vitres, en lot de 2**
1.40 de moins
Exemple:
détergent pour vitres
2 x 500 ml
5.80 au lieu de 7.20

Ménage

**Parfum d'ambiance
à diffuseur électrique
M-fresh,
taille classique** **50%**
(1 fiche +
1 flaconnet de 25 ml)
3.90 au lieu de 7.80



Farine fleur, 1 kg
(excepté M-Budget)
à partir de 2 paquets

1.10 l'un
au lieu de 1.50



**Sur les noisettes et amandes
moulues, -.70 de moins**

Exemple:
noisettes moulues
200 g

1.50
au lieu de 2.20

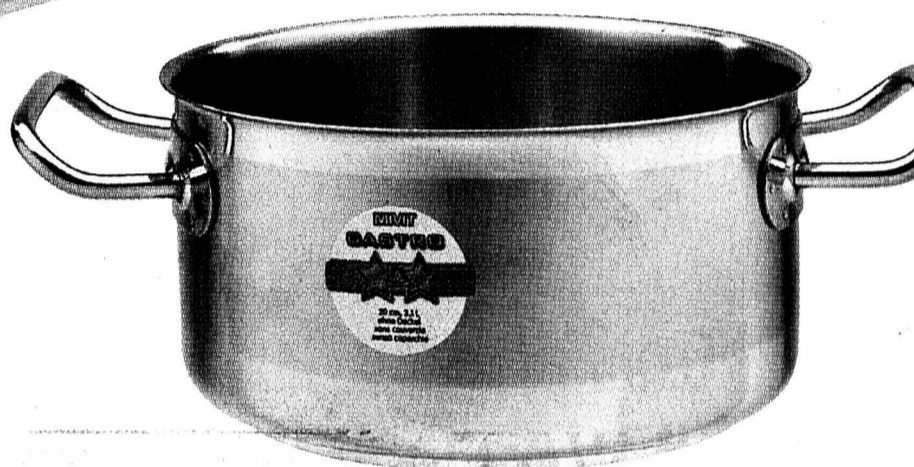


JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Escalopes de poulet
panées Don Pollo**
surgelées,
élaborées en Suisse avec
de la viande de poulet
d'Allemagne
le sachet de 1 kg

12.-
au lieu de 18.40

**Salametto Cacciatore
Beretta**
haché fin
élaboré en Italie avec
de la viande italienne
2 x 150 g

7.30
au lieu de 14.60



**Sur les pralinés en
sachets et en boîtes**
(excepté les boules)

20%
de réduction



**Sur les ustensiles de cuisson
en inox et sur les couvercles
Gastro et Noblesse**

jusqu'à 26.- **5.- de moins**
de 29.- à 60.- **10.- de moins**
à partir de 65.- **20.- de moins**
Exemple:
faitout Gastro
Ø 20 cm

36.-
au lieu de 46.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Toutes les crèmes dessert
le lot de 6 x 125 g

1.90
au lieu de 2.85



19.11 au 25.11



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Gratin dauphinois
l'emballage de 3 x 750 g

10⁵⁰
au lieu de 13.50

Gratin aux poireaux
l'emballage de 3 x 750 g
10.50 au lieu de 13.50



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Revitalisant textile Exelia
sachets de recharge, en lot de 2
2 x 1,5 litre

9⁸⁰
au lieu de 13.80

Sur tout l'assortiment
Zoé Sensitive
2.- de moins

Exemple:
baume hypersensible
30 ml

12⁵⁰
au lieu de 14.50



50%

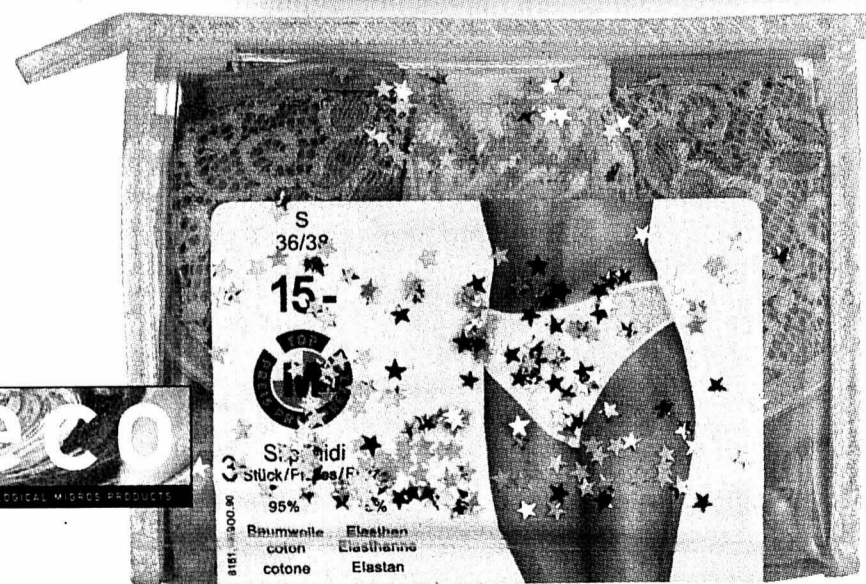
Sur les Tabs
Handymatic
emballages jusqu'à
30 pastilles
50% de réduction
Exemple:
stilles Handymatic 3en1
20 pastilles

2⁷⁰
au lieu de 5.40



460 g
5.40
(100 g = Fr. 1.17)

NEU
NOUVEAU
NOVITA



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Slips midi pour femme
en lot de 3, emballés dans
une trousse
95% coton/5% élasthanne,
couleurs et tailles diverses
(art. n° 8151.149)

15.-

ESPOIR

FLEURIER

La photo séduit

La photographie traditionnelle, sans recours aux techniques de numérisation, a encore de l'avenir dans le Val-de-Travers. Daniel Schelling peut s'en convaincre lors des initiations qu'il organise pour les enfants de dix ans au moins au Centre de rencontres et d'animation (Cora), à Fleurier. Depuis deux semaines, chaque mercredi après-midi, les enfants peuvent ainsi découvrir les subtilités de la prise de vue, ainsi que celles du développement des négatifs, en pleine nature ou dans les sous-sols de l'établissement fleurisien. L'activité prendra fin demain. /phc

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

VAL-DE-RUZ

■ Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon, 032 853 22 56, jusqu'au 22.11. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne.

■ Médecin de garde: dr R. Peter-Contesse, Cernier, 032 853 22 77, jusqu'au 22.11.
■ Dentiste de garde: 032 722 22 22.

VAL-DE-TRAVERS

■ Médecin de garde: 032 888 90 00.
■ Pharmacie de service: 032 888 90 00.
■ Dentiste de garde: 032 722 22 22 à Neuchâtel, 032 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds.

Un centre à repenser

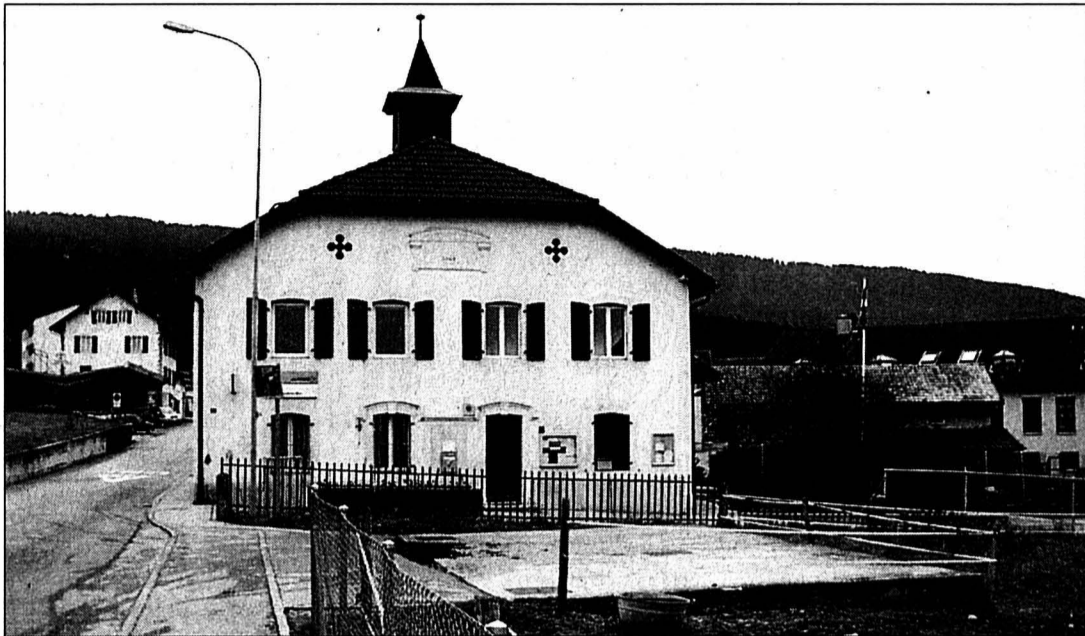
Montmollin ■ *L'exécutif chargé de poursuivre une étude pour rendre le village plus accueillant. Parking en hors-d'œuvre*

Le Conseil communal de Montmollin a reçu la semaine passée le mandat de poursuivre l'étude pour le réaménagement du centre du village. Ebauché par la commission d'urbanisme, le projet devrait permettre de créer, dès que possible, une place de stationnement qui réponde aux normes de sécurité devant le bâtiment communal. L'aménagement d'une place de jeux et de rencontres sera incluse dans une deuxième étape, dans un avenir plus éloigné, et sur la base d'investigations plus poussées.

Certains aspects de cette étude sont importants pour la commune. En particulier, l'Etat n'est pas totalement opposé à céder la route cantonale traversant le village en direction de Coffrane. Avec, comme revers de médaille, l'obligation pour la commune d'entretenir ce tronçon. Si cette cession devient effective, l'exécutif pourra envisager l'interdiction du trafic de transit et des mesures de limitation de vitesse sur cette route, où passent environ 1200 véhicules par jour.

Projections démographiques

En outre, les projections démographiques montrent que les effectifs scolaires pourraient augmenter d'un tiers ces cinq prochaines années. Enfin, l'existence du bureau



Le parking aux abords du bâtiment communal doit être amélioré.

PHOTO CHOPARD

de poste, filiale de Corcelles-Cormondrèche, n'est garantie qu'à court terme. Autant d'éléments importants dans l'optique de la création d'un véritable centre de la localité.

Le Conseil général s'est montré assez vif en se penchant aussi sur le barème établi pour le financement des structures d'accueil de la petite enfance. Les élus ont surtout renâclé contre le fait que les familles jouissant de revenus supérieurs à 125.000 fr. par an étaient encore subventionnées et que les parents les moins bien lotis financièrement n'étaient pas suffisamment

pris en compte. Arguments qui rejoignent ceux avancés à Fenin-Vilars-Saules, il y a quelques jours, et appuient la contestation référendaire du barème régional.

Ni disco ni cabaret

Les élus ont aussi parlé des heures de fermeture des établissements nocturnes, désirant doter leur règlement de police de dispositions dissuasives. Finalement, la règle sera fixée à deux heures du matin. La commune redoute particulièrement des demandes d'implantation de discothèques ou de cabarets, qui se heurte-

raient, sans doute, à de farouches oppositions, comme cela s'était passé aux Hauts-Genèves il y a quelques années.

Enfin, les conseillers généraux ont fait preuve d'un certain scepticisme, voire d'irritation, face à des propositions de décision qui ne font qu'avaliser les dispositions prises irrévocablement par le canton. Plusieurs d'entre eux y voient une perte de l'autonomie communale. Cela est particulièrement patent à Montmollin en ce qui concerne l'encouragement à la fusion ou à la collaboration intercommunale. /AGL

VAL-DE-RUZ Conductrice acquittée

Renvoyée pour homicide par négligence devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanneret, I. S. a finalement été acquittée. Le juge a ainsi mis un terme à la procédure engagée à la suite d'un accident qui avait coûté la vie à un motard dans la rectiligne conduisant de la scierie Debrot à Dombresson, en mai 2001. Alors qu'elle dépassait un autre véhicule au volant de sa voiture, la prévenue n'avait pas vu le motard arrivant derrière elle à une vitesse manifestement excessive. A terre à la suite du choc, le motocycliste avait vu sa machine lui retomber dessus, lui causant des blessures mortelles. Malgré les arguments de l'avocat de la plaignante, épouse du motard décédé, le tribunal a établi qu'il fallait faire jouer le principe de la confiance à l'égard des déclarations de la prévenue. I.S. n'avait pas à s'attendre à l'arrivée d'une moto circulant à près de 150 kilomètres à l'heure, selon l'hypothèse la plus favorable déterminée par l'expert chargé de l'analyse technique et dynamique de l'accident.

En outre, selon la position sur la chaussée et sa vitesse d'approche (près de 20 mètres par seconde en l'espèce), une moto est très difficile à apercevoir dans un rétroviseur, même si elle roule phare allumé. Le juge a donc débouté la plaignante. /ppt

PUBLICITÉ



Mode
automne-hiver

WEEKEND **HAUBER**
MaxMara *Spring Life*


DEVERNOIS **MaxMara**

Gérard Darel **Georges Rech**

Boutique Liliane
Grand-Rue 15 - 2034 Peseux - Tél. 032 731 67 51

FLAMENCO STAGE
7 et 8 décembre 2002
Neuchâtel
avec Michelle Gagnaux «La Barbuja» à l'Ecole de danse
Chrystel Romanowska
Rue d'Orléans 11, Neuchâtel.
Débutants I: 11 h à 12 h 30
Débutants II: 13 h à 14 h 30
Moyens: 15 h à 16 h 30
Avancés: selon demande.
Renseignements et inscriptions au
022 789 38 92 ou 076 494 52 14
ou laburbuja@laburbuja.ch


En sécurité pour seulement 1'990.-*



Maurice.
A votre disposition 24h/24
pour garder votre domicile.

Maurice, alias Maurys, ne dort pas, ne mange pas. Tout son temps, il le passe à votre protection. D'un œil bienveillant, il vous permet d'avoir l'esprit libre et serein lorsque vous vous absentez de votre domicile ou de votre entreprise, en sortie, en week-end ou en vacances.

Le système de télésurveillance Maurys est une solution efficace et peu coûteuse pour la protection de votre habitation, votre bureau, votre commerce ou votre entreprise. Pour plus d'informations, pour recevoir une brochure détaillant notre système de sécurité ou pour un diagnostic sécurité gratuit, appelez notre ligne gratuite 0800 550 900.



maurys
ENSA

118-743628

LA NOUVELLE GAMME FIAT PUNTO 2002.

LEASING 0% OU REPRISE FR. 1500.-*



2+ ans de SuperGarantie

Nous sommes tous différents. Venez découvrir les 6 nouvelles versions de la nouvelle gamme Fiat Punto. Active, Sound, Class, Dynamic, Sporting ou Emotion. C'est une question d'affinité. Avec un **leasing 0%** ou prime de **1500 francs à la reprise**. C'est le bon moment de profiter de nos avantages. La nouvelle Fiat Punto dès Fr. 15 400.- net ou dès Fr. 190.45/mois. **Soyez les bienvenus!**

Venez maintenant l'essayer chez:

NEUCHÂTEL: GARAGE ET CARROSSERIE M. FACCHINETTI, 032/720 22 30.
Bevaix: Garage Tippmar, 032/846 11 66 • Dombresson: Garage Châtelain SA, 032/853 21 22 • La Neuveville: Garage & Carrosserie des Vignes SA, 032/751 22 04 • Neuchâtel: GPS-Automobiles SA, 032/725 12 12 • Peseux: Garage Cambria, 032/731 84 44.

www.fiat.ch

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

* Prix de lancement en francs suisses.
* Leasing 0%: Versement initial de 15% du prix catalogue, durée 24 mois, kilométrage annuel 10 000 km, casco complète obligatoire. Exemple de mensualité, TVA comprise: Punto 60 Active, 3 p., des Fr. 190.45.-. Prime de Fr. 1500.- à la reprise. A l'achat d'une Fiat Punto neuve, l'agent Fiat reprend votre véhicule, immatriculé sous votre nom depuis au moins 6 mois, 1 500 francs au-dessus de sa valeur Eurotax. Offres spéciales non cumulables, valables jusqu'au 31 décembre 2002. 2 ans de garantie. Sur toutes les Fiat neuves, kilométrage illimité, voiture de remplacement, dépannage et assistance.

Histoire d'une toile née dans le coton

Littoral ■ «Périple au pays des indiennes, cochenille, garance et vitriol» est une ode à une étonnante petite cotomade, devenue la muse de l'industrie neuchâteloise des 18e et 19e siècles

Le fil d'Ariane

Cortailod. C'est chez les Labran, au bord du Seyon, entre Saint-Martin et Savagnier, que les premiers essais de l'indiennage ont lieu le 20 mai 1715. La manufacture ne tarde pourtant pas à s'installer sur le site de La Poissine, à l'ouest de l'embouchure de l'Areuse. Le climat du Littoral neuchâtelois y est plus favorable et l'eau coule à proximité des routes commerciales.

Une autre entreprise de toiles peintes naît, en 1731, à la Gouille et sur le ruisseau de la Roussette. Le village voit grand. En 1751 «Fabrique Neuve» construit des rouages sur le Vivier, un bras de l'Areuse. La production quintuple entre 1754 et 1763, notamment grâce à sa spécialité de roses vifs.

Boudry. Une manufacture se crée, aux Isles, en aval de Boudry, en 1727. Une seconde voit le jour à Vauvilliers, en 1741. Cette dernière périlite quelques années après. La première abandonne l'indiennage en 1844, au profit des chandelles et des savons. En 1750, la manufacture de Grandchamp s'installe au bord du ruisseau dit Le Lavage. En 1822, les difficultés se font sentir et l'entreprise dépose son bilan.

Colombier. Le village connaît aussi ses heures de gloire. La manufacture d'indiennes, qui s'installe, en

juillet 1734, à l'extrémité des allées, occupera encore 177 ouvriers à la fin du 18e siècle.

Marin. Née en 1758, l'entreprise marinoise, située rue des Indiennes, est agrandie puis rehaussée. Fragilisée par les aléas de la politique et de l'économie, elle est rachetée, revendue, mise en faillite et liquidée en 1820. Les ouvriers continuent pourtant d'y travailler encore une dizaine d'années avant que ne s'ouvrent des ateliers d'horlogerie et d'autres artisanats.

Cressier. Une indienne voit le jour en 1731, au lieu dit «La Poissine», au bord de la Thielle. Quatre ans plus tard, une deuxième manufacture s'installe au port.

Valangin. La manufacture obtient, en 1766, un droit d'eau sur le Seyon (depuis le moulin de La Borcarderie jusqu'au moulin derrière le château de Valangin). Les ouvriers travaillent le plus souvent pour l'Italie. En 1807, le drap remplace presque entièrement l'indiennage. Les deux activités cessent, par faillite, en 1818.

Le Locle et Couvet ont aussi leur fabrique d'indiennes. Celle de la Mère-Commune, ouverte en 1747, poursuit son activité durant une bonne vingtaine d'années. Située Grand-Rue 6, celle de Couvet est ouverte en 1751 puis abandonnée en 1772. /chm

Par
Christiane Meroni

Après cinq ans de fructueuses recherches et une cérémonie de baptême à Colombier, sur l'un des sites les plus prestigieux de l'indiennage neuchâtelois, l'ouvrage «Périple au pays des indiennes, cochenille, garance et vitriol» invite le lecteur à faire ses premiers pas, seul, à travers l'extraordinaire monde des tissus peints.

Réalisé par Bernard Müller, conçu par Marlyse Schmid et écrit par Maurice Evard, historien et ancien conservateur du musée de Valangin, le superbe livre, richement illustré,

des éditions de la Chatière retrace l'histoire de ces toiles éclatantes de couleurs, qui ont fait la gloire des artisans et industriels neuchâtelois des 18e et 19e siècles.

L'étonnant voyage de cette belle indienne n'aurait sans doute jamais pu commencer sans l'enthousiasme de Bernard Müller et de Marlyse Schmid – ils ont également développé, en 1981, le concept visuel de la «Swatch» –, et sans l'aide d'importants sponsors.

Le fil à suivre

L'ouvrage invite le lecteur à remonter, avec délectation, le temps. A découvrir, au fil des



Traité théorique et pratique de l'impression des tissus, Paris, 1846. PHOTOS SP

pages, la savoureuse histoire d'une toile, issue d'Asie et découverte par les navigateurs portugais au 16e siècle. Née dans le coton, l'indienne se trouve d'ailleurs parmi les premières beautés à emprunter la route de la soie. Elle fait très vite des envieux sur le Vieux Continent. Les Huguenots l'emmènent à Genève en 1691, puis à Neuchâtel, en 1713.

Destinée à la mode vestimentaire, à l'ameublement et à la décoration d'intérieur, l'indienne, pour être belle, a recours au talent de dessinateurs, graveurs, imprimeurs, tireurs, rentreuses et pinceuses.

Sur le Littoral neuchâtelois, les manufactures utilisent des mômes de 10 à 12 ans. Certaines, qui souffrent déjà

d'une réelle pénurie de travailleurs, ont recours à une main-d'œuvre étrangère qu'elles vont chercher de l'autre côté du lac de Neuchâtel.

Témoin de cette situation, Jean-Jacques Rousseau écrit d'ailleurs en 1764: «Bientôt, si nous voulons vivre, il nous faudra manger des montres et des toiles peintes, car l'agriculture est absolument abandonnée pour ces arts plus lucratifs!» / CHM

«Périple au pays des indiennes»: En vente, (90 fr.) dans toutes les librairies du canton. En souscription (70 fr.) jusqu'à la fin du mois de novembre, aux éditions de la Chatière, case postale 125, 2054 Chézard, tél 032 852 03 30, fax 032 852 03 32, e-mail: smdc-sign@worldcom.ch



L'estampille de provenance ne peut pas être vendue. Une ouvrière l'a récupérée pour s'en faire un petit sac.

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

DISTRICT DE BOUDRY

- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Veaux-Béroche: 144.
- Dentiste de garde: 032 722 22 22.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: Centrale, La Neuveville, 032 751 46 61, jusqu'au 24.11.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me

14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h. **Bevaix** Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11h/14-18h. **Bôle** Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15. **Boudry** Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h. **Ludothèque de la Basse-Areuse**: ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30. **Colombier** Bibliothèque communale: me 14-18h, je 16-20h. **Corcelles** Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h. **Cortailod** Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30. **Gorgier** Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h. **Le Landeron** Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thielles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h. **Marin** Ludothèque (Fleur-de-Lys, 7): lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque (Tertres 5a): ma 10-12h/15-19h, me 15-18h, je 15h30-19h, ve 9-12h. **Peseux** Bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h. **La Neuveville** Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. **Ludothèque**: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

DEMAIN

- Jazz A 20h30, au Hot-Club Neuchâtel-Peseux: présentation-conférence sur le jazz.

Prise en charge des structures d'accueil

Cressier ■ Participation de la commune à définir

Les conseillers généraux de Cressier siègent demain, à 20 heures, à la maison Vallier. Un seul rapport sera présenté par le Conseil communal. Lors de cette séance, les élus se pencheront sur le taux de participation au coût de l'accueil et des repas pris en institution, en application de la législation sur les structures d'accueil de la petite enfance.

Le Conseil communal rappelle le caractère obligatoire de la loi (la population de Cressier avait approuvé l'objet par 80% des votants) et le taux de participation des parents. Il en rappelle aussi certaines caractéristiques: standard qualitatif et économique, 20% de la masse salariale prise en charge par l'Etat, onze heures d'ouverture au minimum.

Analyse

Au plan local, l'exécutif a mené une enquête ce printemps pour tenter d'anticiper sur le budget dont il devra disposer l'an prochain. Des 115 questionnaires envoyés aux familles, 62 ont été retournés. Quinze d'entre elles disent pla-

cer leur(s) enfant(s) et six autres souhaitent un placement en crèche. Ces notifications ne sont toutefois qu'indicatives, car, relève le rapport, le montant à supporter par les finances communales dépendra du nombre de structures reconnues par l'Etat, du nombre d'enfants placés ainsi que de la durée du placement et de la situation fiscale des parents.

Le Conseil communal retient un nombre pondéré de 23 enfants (sur 32 placés) pour le calcul de ses estimations. Ces projections laissent apparaître que: si le revenu parental imposable est de 100.000 fr., la commune supportera 173.000 fr. de charge annuelle. S'il n'est que de 80.000 francs, la facture se monte à 234.000 fr. pour Cressier. Au cas où il ne dépasserait pas 45.000 fr., la commune subventionnerait alors à hauteur de 322.000 fr. l'accueil à la petite enfance.

La séance sera complétée par une information sur l'installation d'un système de chauffage à distance et les diverses informations du Conseil communal. /ste

A midi, au P'tit Croqu

Colombier ■ Première cantine dans l'annexe du collège

Le P'tit Croqu a été inauguré, à la fin de la semaine passée, dans le bâtiment de l'annexe du collège des Vernes, à Colombier. Des locaux vétustes qui regroupaient les installations de la protection civile, est née une cantine scolaire aérée et conviviale avec de grandes pièces, dont un emplacement réservé au jeu ainsi qu'une salle pour les devoirs.

Les locaux du P'tit Croqu sont mis gracieusement à disposition par la commune, et ce sont actuellement 53 enfants qui y prennent leur repas de midi. Une infirmière en soins généraux, épaulée par deux aides et des parents bénévoles se relayant au moins quatre fois l'an, chapeaute la bonne

marche de cette infrastructure. Celle-ci est ouverte de 10h45 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

C'est à la suite d'une acceptation du Conseil général d'un projet lancé par l'Association des parents d'élèves qu'une étude de faisabilité avait été lancée. Celle-ci avait démontré non seulement la nécessité, mais également l'urgence de créer une cantine scolaire au village. Ainsi, avec cette nouvelle structure d'accueil, Colombier peut s'enorgueillir de faire office de commune novatrice. /ita

PUBLICITÉ

Le plein d'énergie

- gymnastique individuelle
- sauna, bain turc, lits solaires
- PUMPING
- body forming

FITNESS-CENTRE

MAX BOEGLI

Beaux-Arts 4 - Neuchâtel
Tél. 032 / 724 76 36

Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs • Première séance gratuite sans engagement • Parking à proximité immédiate.



Joyeuses fêtes

PRODUIT DE FRANCE

CHATEAU SAINT-ANDRE

CHATEAUNEUF-DU-PAPE
APPELLATION CHATEAUNEUF-DU-PAPE CONTRÔLÉE

PROPRIÉTÉ ET IMPORTÉ PAR COOP SUISSE SA, GENEVE. PROPRIÉTAIRE A GIGONDAS, VAUCLUSE, FRANCE

A ne pas
laisser passer:

20%
sur tous les vins

sauf sur les champagnes et les vins
mousseux.

p. ex. Châteauneuf-du-Pape AC
«Château Saint-André», 75 cl,
12.70 au lieu de 15.90*

Promotion valable du 19.11. au 23.11.2002. *En vente dans les grands supermarchés Coop.

La vie côté plaisir.

coop

Initiative fiscale déposée hier

Auvernier ■ 400 signatures pour abaisser le coefficient

L'initiative «Pour une diminution raisonnable des impôts» a été remise hier au Conseil communal d'Auvernier, munie de plus de 400 signatures. Le comité d'initiative précise que ce nombre représente plus du double des signatures requises.

Pour un coefficient de 77%

L'initiative a été lancée au début du mois de septembre par trois citoyens se qualifiant eux-mêmes de «libres de toute arrière-pensée politique, mais soucieux d'une fiscalité raisonnable». Walter Willener, Roger Voirol et Pierre-André Jeanneret. Le texte de l'initiative demande de fixer le coefficient fiscal à 77% du barème de référence, avec effet rétroactif au 1er jan-

vier 2002. Actuellement, le coefficient fiscal s'élève à 82 pour cent. «L'excellent résultat des comptes 2001, ainsi que l'évolution positive des recettes de l'année en cours justifient cette baisse, argumentent les initiateurs. Au moment où le Conseil d'Etat renonce à entrer en matière pour une baisse de la fiscalité cantonale, le comité estime qu'il appartient aux communes et à la population de réagir pour abaisser une fiscalité qui est globalement l'une des plus lourdes de Suisse, tant au niveau de l'Etat que des communes.»

Le comité souligne qu'il «attend maintenant du Conseil communal un traitement rapide de l'initiative», ajoutant qu'il «est prêt à en discuter les modalités d'application.» /comm-cpa

Berne refuse d'ouvrir le robinet

Les Bois ■ Condamnés à boire l'eau de leurs sources



Les fermes des Prés-Derrière, toujours alimentées par des sources polluées... PHOTO GOGNIAT

Mis en chantier voici plusieurs années, le projet d'alimenter en eau potable les fermes des Côtes du Doubs - du Noirmont aux Bois - se heurte à un nœud fédéral. Berne veut un projet global sur tout ce territoire. Voilà qui va recaler cette première étape de plusieurs années.

Conseiller communal aux Bois, Daniel Kurz est dépité. Et il sait de quoi il parle. Il habite la ferme des Prés-Dessus, dans les Côtes du Doubs. «Il faudra peut-être que j'attende la retraite pour avoir de l'eau potable», peste-t-il. Sa ferme, comme les quatre autres qui l'entourent aux Prés-Derrière, aux Bois, et les trois autres sur le territoire du Noirmont (Sous-les-Craux, Cerneut et Cerneux-Crétin) sont alimentées par des sources. «Des analyses ont montré clairement qu'elles n'étaient pas potables», avance le conseiller communal, aucune zone de protection n'existant.

Bêtes crevées

«Avec le temps, on développe nos propres anticorps et on bouillit l'eau de consommation... Parfois, l'eau qui arrive est couleur café. Et on n'achète pas de bêtes adultes. Elles ne tiendraient pas le coup», dit-il. Dans une

ferme voisine, plusieurs bêtes ont crevé et la commune des Bois a consenti à verser 200 francs par mois pour que cette famille - qui compte quatre enfants - puisse acheter de l'eau en bouteille. Autre problème: en hiver, les sources tarissent avec le gel et les agriculteurs doivent aller chercher l'eau aux Prailats ou au Cerneux-Godard avec des tombereaux.

La commune a donc élaboré un projet d'alimentation en eau potable. Le turbo a été mis voici deux ans et on songeait à un coup d'envoi des travaux début 2003. Le circuit projeté est long de 7,5 kilomètres pour un coût de 2,6 millions. Mais la Berne fédérale vient de mettre son veto à ce projet. Elle entend que tout le territoire soit englobé: soit les fermes de Sous-le-Mont jusqu'à Biaufond. Ce qui représente plus de 15 km de conduites supplémentaires!

«Avec ses 53 exploitations agricoles, la commune des Bois est la plus vaste du Jura. On pensait réaliser ces travaux par étapes car on sort de gros investissements (step, traversée du village...). Même s'il y a urgence aux Prés-Derrière, voilà que le projet est repoussé de plusieurs années», regrette le conseiller communal. /MGO

L'exécutif éclaire les citoyens

Colombier ■ A la suite de l'acceptation de vendre les réseaux d'électricité et de gaz, la commune envoie un tout-ménage

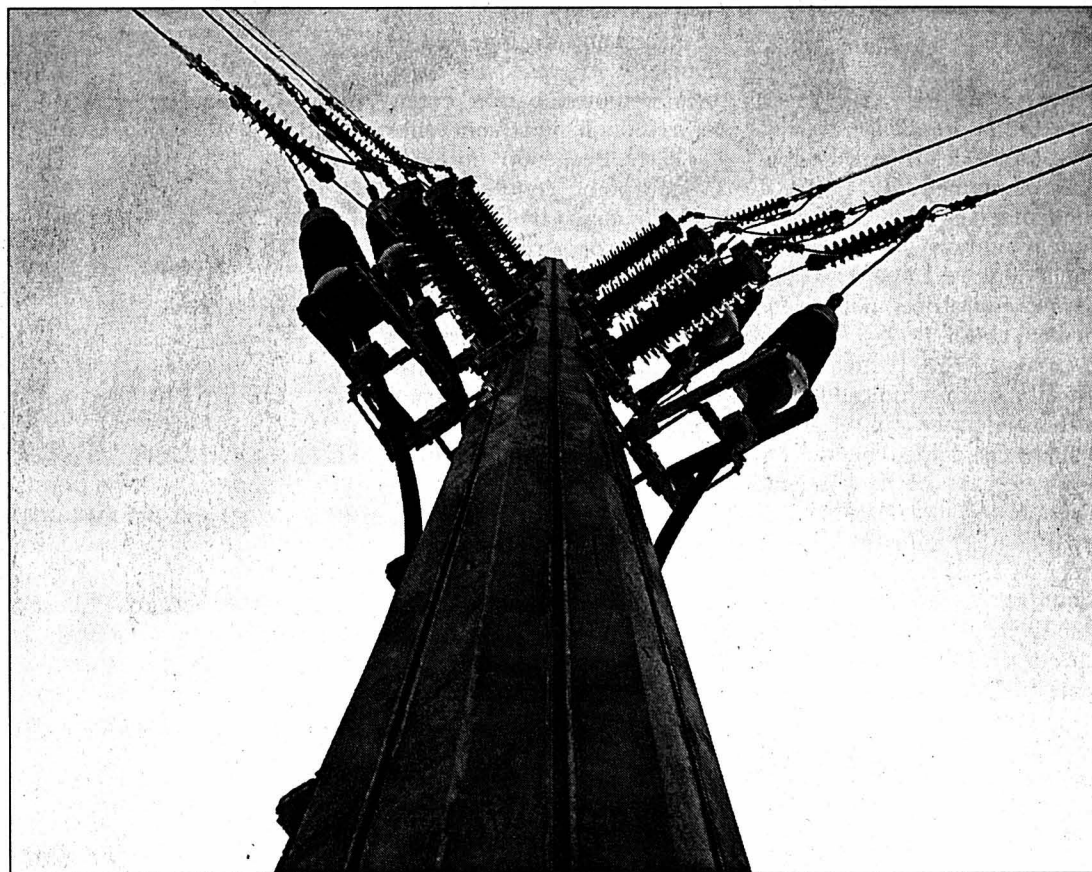
Par
Florence Veya

Le Conseil communal de Colombier est conscient que sa décision, adoptée jeudi passé par le Conseil général (notre édition de samedi), de vendre ses réseaux d'électricité et de gaz à Ensa-Gansa peut susciter certaines craintes et interrogations de la part des citoyens. Aussi, fait inhabituel, a-t-il décidé de s'adresser à la population par le biais d'un tout-ménage afin d'éclaircir certains points.

«Nous avons estimé nécessaire d'informer la population des détails de cette décision et de prévenir toute éventuelle fausse interprétation», souligne l'exécutif dans son communiqué. Le Conseil communal retrace un bref historique de la réflexion l'ayant amené à décider de se séparer de ses deux réseaux. Il relève notamment que comparativement à d'autres communes de même grandeur, «nos coûts de fonctionnement sont beaucoup trop élevés et nous n'avons pas la taille suffisante pour maintenir une structure autonome des Services industriels.»

Et l'exécutif d'expliquer qu'il avait été chargé d'étudier les options possibles pour assurer une solution durable, permettant de valoriser les investissements très importants de la commune relatifs aux réseaux de distribution, aux infrastructures et aux postes de travail. Ceci tout en tenant compte des besoins de chacun, soit ceux des collaborateurs des Services industriels (SI), ceux des consommateurs et ceux des contribuables.

De la solution finalement retenue, soit la vente des réseaux d'électricité et de gaz et le maintien des réseaux d'eau et d'éclairage public, le



Des prestations de qualité à un prix raisonnable constituent, selon le Conseil communal, la principale attente du consommateur. PHOTO A-MARCHON

Conseil communal a extrait huit points principaux qu'il souhaite expliquer aux habitants de la commune.

La propriété du réseau. «Elle ne représente aucune valeur ajoutée pour le citoyen. Aujourd'hui déjà, seules 13 des 62 communes du canton sont encore propriétaires de leur réseau d'électricité et six seulement de leur réseau de gaz. Par contre, pour les réseaux d'eau et d'électricité, la propriété peut encore représenter une valeur certaine.»

L'autonomie. «La législation fédérale limite considérablement la liberté des propriétaires de réseaux, tandis que le rendement économique reste toujours, pour eux, une contrainte.»

Importance régionale. «La globalisation des marchés dimi-

nuera le nombre de distributeurs de manière drastique. Les partenaires choisis pour notre vente représentent notre région et ont une taille suffisante pour maintenir leur indépendance sur ce marché. Ils sont en outre sous contrôle des pouvoirs publics et il est donc faux de parler de privatisation.»

Service public. «Lorsqu'il s'agit d'adopter une approche commerciale, un service public n'est alors plus qualifié.»

Attente du citoyen. «Une prestation de qualité à un prix raisonnable implique un travail professionnel et efficace. Grâce à cette vente de nos réseaux, les tarifs pour l'électricité diminueront et ceux du gaz subiront les habituelles fluctuations du marché du mazout.»

Service de proximité. «Un

guichet au village, ouvert pendant les heures de travail, n'a plus de raison d'être puisque actuellement la plupart des consommateurs, pour qui seule compte la qualité, interviennent par téléphone ou par d'autres moyens de communication modernes.»

Personnel des SI. «Tous les collaborateurs actuels des SI seront repris par les acheteurs, qui leur offriront des prestations similaires. Ils bénéficieront par ailleurs d'un meilleur encadrement professionnel.»

Avantages pour la commune et les citoyens. «Le produit de la vente, soit plus de neuf millions de francs, permettra à la commune d'amortir sa dette sur ces réseaux et infrastructures en bénéficiant, de surcroît, d'un bonus substantiel. La commune touchera en outre des redevances annuelles de l'ordre de 700.000 francs. Quant aux locaux actuellement occupés par les SI, ils seront loués par Ensa-Gansa.»

Et le Conseil communal de conclure: «Il est préférable de franchir ce pas au moment où nous pouvons encore opter pour des choix intéressants et avantageux plutôt que d'attendre que l'évolution nous force, bon gré mal gré, à nous regrouper.» /FLV

L'UP se rebiffe

Formation ■ L'association dénonce les mesures d'économie

L'Université populaire (UP) jurassienne monte aux barricades pour éviter le démantèlement d'une loi pionnière sur l'aide à la formation des adultes.

Réduction inacceptable

L'association reconnaît certes les difficultés financières du canton de Berne, mais juge inacceptable et inopportune la réduction de 20% de son budget actuel alloué à la formation des adultes, ce qui représente un montant de 1,4 million de francs. «La formation continue ne peut pas être soumise à la stricte logique du marché. C'est en effet aussi une tâche de l'Etat que de promouvoir des formations de qualité qui correspondent aux besoins de la région, de l'économie et de la population», indique l'UP jurassienne, dans une lettre envoyée au Conseil régional, à la Conférence des maires et à la députation du Jura bernois et de Bienne. «A ce titre, la formation des adultes ne doit pas être considérée comme une charge, mais bien comme un investissement. Dans cet esprit, nous sommes disposés à continuer une réflexion sur

la définition des priorités de notre offre de formation.» Par son organisation de proximité, l'UP jurassienne contribue de manière importante, notamment dans la région du Jura bernois, à la formation continue des adultes, à l'éducation à la citoyenneté, à la vie associative ainsi qu'à la création de liens sociaux. /OOD



Pour l'UP jurassienne, la formation des adultes ne doit pas être considérée comme une charge, mais bien comme un investissement. PHOTO ARCH-MARCHON

CANTON DE BERNE Pas d'argent pour Tornos

Menu copieux, hier à Berne, pour l'ouverture de la session d'automne du Grand Conseil. Comme prévu, le gouvernement bernois a réaffirmé qu'il ne s'engagerait pas financièrement pour secourir le fabricant de machines-outils Tornos, à Moutier. Il répondait ainsi à trois élus du Jura bernois au Grand Conseil bernois. Les députés autonomistes Maxime Zuber, Jean-Pierre Aellen et le socialiste Christophe Gagnebin s'étaient inquiétés de la crise de Tornos et de la situation économique du Jura bernois.

Le gouvernement a souligné qu'il avait créé un groupe de réflexion sur l'avenir du Jura bernois avec, à sa présidence, l'industriel Rolf Bloch. Cette initiative est née après la restructuration de Tornos, qui s'est soldée par la suppression de 310 emplois. Le groupe de travail devra décider si des contacts doivent être établis avec les services de la Confédération, le canton, les organisations régionales et l'économie privée. /ats-réd

PUBLICITE

Le 24 novembre,

OUI à une assurance chômage sûre et solidaire



Maurice Chevrier, Conseiller national PDC, Evolène

«Les changements apportés par la révision sont un gage de pérennité pour l'assurance chômage.»

Une éducatrice obtient gain de cause

Le Locle ■ La Fondation des Billodes a été condamnée par le Tribunal de prud'hommes à verser une grosse indemnité pour licenciement abusif. Le tort moral n'a par contre pas été retenu

Par
Léo Bysaeth

Sous la présidence de Jean Oesch, le Tribunal de prud'hommes du Locle a condamné vendredi dernier la Fondation des Billodes à verser une indemnité à une de ses anciennes éducatrices, pour licenciement abusif.

Le juge a ainsi partiellement fait droit aux revendications de la demanderesse, qui réclamait six mois de salaire. Il ne lui a en revanche pas accordé d'indemnité pour tort moral, estimant la réparation suffisante en l'espèce. Les deux parties supporteront de surcroît leurs dépens.

Cette affaire complexe et délicate, puisqu'elle concerne une institution sociale, a démarré, pour la justice de paix, en janvier 2002. Après l'échec de la conciliation, trois audiences ont

été nécessaires pour tenter de démêler l'écheveau. De nombreux témoins, parfois entendus très longuement, sont venus à la barre. Beaucoup ont décrit à quel point cette affaire a pourri le climat de l'institution durant de longs mois. Tout un faisceau de témoignages, nous l'avons constaté lors de plusieurs audiences, s'accordent en outre à mettre en cause le comportement professionnel et personnel du collègue avec qui la demanderesse était en conflit.

Au-delà des compétences du tribunal

La plaignante a été licenciée en décembre 2000. Malade, elle a vu son contrat prolongé jusqu'en octobre 2001. Elle a ensuite entamé des démarches pour obtenir des indemnités. Lors de l'audience de jugement, vendredi, le juge a précisé que «le tribunal a eu le senti-



Aux Billodes, le litige opposant la fondation à l'une de ses éducatrices est résolu à moins qu'il n'y ait recours.

PHOTO GALLEY

ment que le litige allait bien au-delà de ses compétences. Il a pris soin de bien faire la part des choses, jugeant qu'il ne lui appartient pas de juger du fonctionnement des Billodes».

Un conflit entre la demanderesse et un de ses collègues est à

l'origine de l'affaire. C'est ce litige seul et ses conséquences que le tribunal a appréciés. A charge de la fondation, le tribunal relève qu'elle a «malheureusement laissé les choses aller trop loin». Quant à la demanderesse, elle a «contribué à entretenir le feu». Si

l'attitude de son collègue n'est pas «exempte de tout reproche», la sienne, «carrée et non coopérative», ne l'est pas non plus. Elle porte donc «une part de responsabilité, même si la part principale incombe à l'employeur».

Devoir de protection négligé

La fondation a certes pris des mesures, mais elles étaient «insuffisantes». Au moment où le conflit a pris de l'ampleur, la fondation a ainsi déplacé la demanderesse. Mais, à ce moment-là, les «syndicats et groupes de pressions» extérieurs étaient déjà intervenus. Dès lors, «le litige a échappé aux deux parties». Pour le tribunal, le licenciement est intervenu «du fait de cette intervention extérieure». Il reconnaît qu'«il n'est pas établi qu'elle (réd: la demanderesse) aurait activement participé à cette dynamique syndicale». Or elle a été licenciée au motif

qu'elle portait un regard négatif sur l'institution. «Donc, conclut le tribunal, la motivation du congé ne correspond pas à la réalité de cette intervention extérieure». Le tribunal considère encore que la fondation n'a «pas suffisamment écouté» la demanderesse «lorsqu'elle s'est plainte du comportement de son collègue» et a «négligé son devoir de la protéger».

Le dispositif rendu est le suivant: le tribunal condamne la défenderesse (la fondation) à verser une indemnité de 17.000 francs à la demanderesse (l'employée). Il ordonne à la fondation de délivrer un certificat de travail à son ancienne employée. Il statue sans frais, mais compense les dépens (chaque partie supporter ses propres frais de justice). Le jugement est encore susceptible d'un recours des deux parties. /LBY

LA CHAUX-DE-FONDS

La Plage fait l'affiche

Eh oui, la Plage des Six-Pompes 2003, c'est pour bientôt, ou presque. Le concours de l'affiche est du moins lancé, avec délai fixé au 14 février. Il est ouvert à toutes et à tous, «enfants de 7 à 77 ans, barbouilleurs ordonnés ou déjantés, etc.», comme le disent les maîtres nageurs de la Plage dans un communiqué.

Le thème de cette édition? L'eau bien évidemment, puisque La Chaux-de-Fonds va fêter ce précieux liquide dans tous ses musées et, qu'accessoirement, l'Unesco a décrété 2003 année de l'eau. La Plage ne pouvait décemment pas se soustraire à l'invitation à barboter. Mais, les plagistes ont ajouté au thème leur grain de sable en intitulant leur 10e édition «L'eau-delà»... Allez savoir pourquoi!

C'est donc sur ce thème que les candidats au prix (500 francs) vont gambegger. Les projets doivent être réalisés en quadrichromie, au format 50 X 70 cm, avec les infos utiles quelque part, comme les dates du festival. Pour ceux qui ont déjà acheté leur prochain agenda, elle se déroulera pendant tout l'été 2003, soit du 4 au 9 août! /ron

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Agora, tél 032 967 89 95, ou par e-mail à laplage@laplage.ch

EN BREF

LE LOCLE ■ Bideau en cochon au Casino. Reprise de «Stratégie pour deux jambons», pièce «cochonne» signée Raymond Cousse, emballée dans un décor de Claudévard – d'après l'auteur, le sol est censé être recouvert de fumier, on verra! Jean-Luc Bideau, qui s'était déjà emparé du texte en 1981, l'interprétera à nouveau au Casino du Locle les 29 et 30 novembre. Les réservations s'effectuent à l'Office du tourisme, au Locle, tél. 032 931 43 30. /réd

Vue avec barreaux sur la ville

La Chaux-de-Fonds ■ A la tour Espacité, une barrière a été posée pour tenter de renforcer la sécurité

«C'est moche, ça enlève vraiment le coup d'œil», marmonne un visiteur au haut de la tour Espacité. L'œil collé à l'une des «boules» lunettes, il est encore plus dépité: «On a un barreau juste dans le viseur...»

Depuis une dizaine de jours, deux grandes barrières sont posées au-dessus de la balustrade sur les parties sud et nord en ouest de la coursive. Soit dans l'angle où la promenade s'arrête et jusqu'à hauteur des fenêtres du restaurant. La raison? La sécurité. Non que la promenade soit dangereuse, car la hauteur du parapet correspond parfaitement aux normes et aucune exigence n'a été formulée par qui que ce soit. Mais deux accidents ont déjà marqué ce lieu, en novembre 1998 et en juin 2001. Deux personnes y ont volontairement laissé leur vie.

Deux, c'est vraiment trop, ont estimé les propriétaires de la tour et la commune, responsable de la coursive – qui est un lieu public. Dès les jours suivants le dernier acci-

dent, ils ont cherché une solution. Denis Clerc, l'architecte communal, a également contacté l'architecte d'Espa-

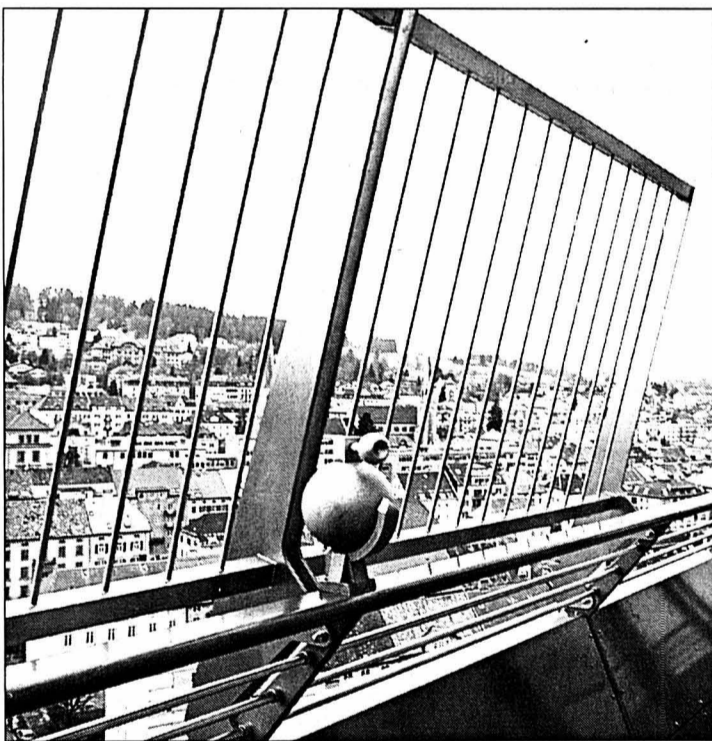
acité, Jacques Richter, «pour faire un projet avec lui» et réuni le représentant des propriétaires de l'immeuble, la police

des constructions et une personne de la Suva pour bénéficier des conseils d'un spécialiste en accidents.

Moins mauvaise solution

«Nous avons vraiment fait le tour du problème et adopté la moins mauvaise solution», remarque Denis Clerc. «Nous tenions absolument à conserver une grande ouverture sur la ville», explique-t-il. Donc pas de grillage, ni de panneaux de plexiglas, vite rendus opaques et peu durables.

Critiquant l'esthétique, le patron du restaurant Citérama, Richard Lehmann, trouve cette barrière également dangereuse. «C'est encore plus facile de grimper, surtout pour les enfants qui se tirent aux barreaux.» Il a exprimé ses remarques dans une lettre envoyée aux autorités communales et au représentant des propriétaires. /IBR

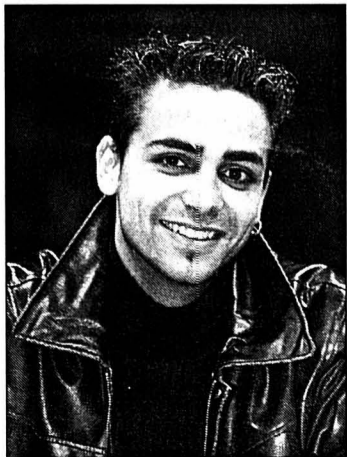


Côté ouest, le coup d'œil a perdu de son charme, mais les responsables ont jugé la mesure nécessaire.

PHOTO LEUENBERGER

Il est jeune, il est beau...

La Chaux-de-Fonds ■ **Flavian Carlino, finaliste du concours de Mister Suisse romande**



Pour le fun, Flavian, 20 ans, se réjouit de découvrir le monde des Mister.

PHOTO LEUENBERGER

Sa maman – mais toutes le disent – et ses amies lui ont déjà dit qu'il est beau. Ce n'est pas pour autant que Flavian Carlino s'est pris la grosse tête. Il a 20 ans, est étudiant polymécanicien de 4e année à l'Ecole technique au Locle, fait de la culture physique – chez papa naturellement –, aime le foot et surtout, apprécie de sortir avec des copains et des copines et s'amuser.

Pour le jeu, il a participé l'année dernière à un défilé de mode à Modhac. «Cela m'intéressait parce qu'il y avait une chorégraphie et ça a été très amusant.» Mais, de là à

concourir pour Mister Suisse romande, il y a un pas... que son amie Roxane a franchi avec lui. «On a fait un marché: si je fais ce concours, elle se présentera à celui de Miss Fête des vendanges l'année prochaine», raconte Flavian.

Alors il a envoyé ses photos et s'est présenté en septembre dernier. Chiche, il a été sélectionné et représentera le canton, en compagnie de Hervé Broillet-Barthélemy, de Neuchâtel, à la «Grande finale 10e anniversaire de Mister Suisse romande». Laquelle se déroulera le 29 novembre prochain au Club Insomnia, à Lausanne. /ibr

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

- **U3A** Aula du Cifom, Serre 62, Université du 3e âge, 14h15, conférence de André Schneider, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel: 1600 ans après: les confessions de Saint Augustin.
- **First Tuesday** Au Club 44, 17h-19h, thème: Horlogerie, derrière les marques, des entrepreneurs innovants.
- **Conservatoire** Salle Fallier, 19h30, audition de la classe de piano de Catherine Courvoisier.
- **Conseil général** Séance à l'Hôtel de Ville, 19h30: demande de crédit pour travaux eaux, gaz, électricité, chauffage à distance, etc.; rapport sur les barèmes des crèches et garderies.

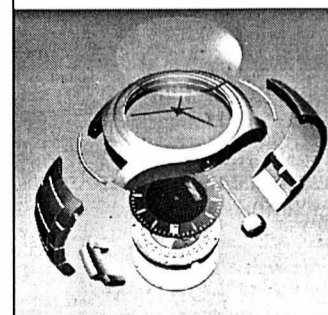
DEMAIN

- **Contes** Bibliothèque des jeunes, rue président-Wilson 32, contes sur le thème de la baguette magique, par Francine Coureau, pour enfants de 3 à 6 ans, 16h.
- **Conservatoire** Salle Fallier, 19h, audition de la classe de violon de Paule Zumbrunnen.

ÉVÉNEMENTS

Manifestation de l'Industrie Française des Composants d'Horlogerie

à l'intention des fabricants Suisses



16 fabricants français de composants vous donnent rendez-vous :

le Mercredi
20 novembre 2002
(à partir de 11 heures),
à Neuchâtel,
Hôtel Beaulac.

Manifestation organisée par le Syndicat National des Fabricants de Composants pour l'Horlogerie et la Micromécanique et le Comité Français de l'Horlogerie, de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie (CFHBJO), avec le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté.

Entreprises participantes : Alliance, Altech Industrie/Groupe Dion, Berthet, Henri Bourgeois, Jean-Louis Burdet, Cheval Frères, Creat'Heure, Dalloz Industrie Lapidaire, Fleury, Bernard Haenni, Interstrap, Maier, Sibra, Super'Or, Groupe Surfaces Synergie, Tena Butty.

Pour plus d'informations, contacter le CFHBJO
Tél : 33-(0)1 53 77 29 00 - Fax : 33-(0)1 43 59 02 74
www.emotionfrance.com



Ensemble 3 pièces, 92-122
Cardigan et T-shirt, polyamide
Pantalon stretch, viscose/polyamide/élastane

39.-

Ensemble 2 pièces, 92-122
Chemise et jupe, polyamide/élastane

C&A le choix des anges

Une garde-robe idéale pour passer de joyeux dimanches en famille. Maintenant chez C&A, la mode à prix sympa.

AARAU - AVRY - BASEL - BERN - BIENNE - CHIASSO-SERFONTANA - CHUR - FRIBOURG - GENÈVE - GENÈVE-BALEXERT - GRANCIA 2 - LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE - LUZERN - MARIN-NEUCHÂTEL - OLTEN - SION - SOLOTHURN - SCHAFFHAUSEN - HERBLINGEN MARKT - SPREITENBACH - TIVOLI - ST.GALLEN - THUN - VEVEY - VOLKETSCHWIL - WINTERTHUR - YVERDON-LES-BAINS - ZUG - ZÜRICH-CITY - ZÜRICH-DERLIKON - www.c-et-a.ch

avis divers

028-377350

Espace Maillefer



La qualité du bel étain.

* Action *
35% de rabais sur certains articles



Faude & Huguenin
Les marques de vos temps forts Maillefer 15 2002 Neuchâtel Tél. 032, 730 31 35 Fax. 032, 731 40 51

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

- LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 62
chaque jeudi de 16 h à 19 h.
- NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 h à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. La consultation s'éleve à Fr. 30.- 132-103662/DOU

SOPHIA & PETER
de renommée internationale.
Flashes précis et datés!
Aide et réponse immédiates au
0901 222 141
et 7 j/7 Fr. 2.50/min.
ivp.France@hotmail.com

L'annonce, reflet vivant du marché

Lire, c'est comprendre.
Ecrire, c'est être libre.

Osez apprendre!

Osez apprendre!



Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, de les aider. ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie

Appelez-nous au 032 914 10 81

C'est décidé...
Je m'abonne!

OPINION
Ouvert ou fermé?

Pour ces ans acharnés, le travail se révèle une différence pressante. A ce moment, son dévouement, son dévouement, son dévouement...
un peu plus à la dégradation physique et morale.
Notoriété et crédibilité
Pour s'en sortir, le malade doit d'abord prendre conscience de son état, qui ne se présente pas sous un aspect rassurant, à la différence de ce que l'on croit. Il doit apprendre à se connaître, à se connaître et à se connaître.

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉE LE 2 OCTOBRE 1758
pour les générations futures

Je choisis le mode de paiement :
 annuel Fr. 306.-
 semestriel Fr. 163.-
 trimestriel Fr. 86.-
 Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NPA/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'EXPRESS, service clientèle, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés ou clientele@lexpress.ch.

L'EXPRESS

Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions et rédacteur en chef: Mario Sessa

Tirage contrôlé: 29.059 exemplaires (REMP, avril 2002)
Lecteurs 65.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h (vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 50 à 12 h et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 90
Fax 032 723 53 99
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 86.- 6 mois Fr. 163.- 12 mois Fr. 306.-
Y compris 2,4% taxe TVA.

Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit cinq jours ouvrables à l'avance. Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h. Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39, en dehors des heures d'ouverture de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

véhicules

RENAULT
GARAGE ROBERT
NISSAN
OUVERT LE SAMEDI MATIN
Tél. 032 730 40 40
Garantie 12 mois pièces et main d'oeuvre

SOLDES

FORD EXPLORER 4x4 aut.
4.0 Ltd Edition - Clim.
1999 34.000 km 37.800.- **32.800.-**

OPEL OMEGA BREAK
2.5 I, V6 GL Montana - Clim.
1995 138.000 km 11.900.- **9.900.-**

RENAULT SAFRANE
2.0, Business - Clim.
1998 42.000 km 19.900.- **17.900.-**

CITROEN XANTIA aut.
2.0, 16V Opéra 5 p. - Clim.
1999 20.000 km 19.800.- **18.000.-**

RENAULT LAGUNA
2.0, RXE - Clim.
1996 131.000 km 10.600.- **8.900.-**

FORD MONDEO
2.0i, Victory - Clim.
1995 124.000 km 9.500.- **8.200.-**

NOËL EN NOVEMBRE PRIX ★ CHOC

RENAULT	Twingo Authentique	2000 km	net 13.950.-	11.400.-
RENAULT	Twingo Dynamic	2000 km	net 18.195.-	14.900.-
RENAULT	Twingo Expression	2000 km	net 16.670.-	13.950.-
RENAULT	Kangoo 4x4	8000 km	net 29.405.-	21.800.-
RENAULT	Clio RS Elia	7000 km	net 36.500.-	32.500.-
CITROËN	Saxo Furio, 5 p.	1000 km	net 13.720.-	12.900.-
CITROËN	Xsara 1.6 excl.	2000 km	net 29.465.-	22.500.-
CITROËN	Picasso Fr. Ride	9000 km	net 31.390.-	24.500.-
PEUGEOT	206 Premium 1.6	11.000 km	net 22.800.-	18.900.-
PEUGEOT	206 SW 1.6 (Break)	6.000 km	net 24.420.-	20.900.-
PEUGEOT	307 XSI	9.000 km	net 34.140.-	27.500.-
PEUGEOT	406 Coupé V6 Pack	2.000 km	net 55.800.-	45.000.-

028-377495

garage hotz
travers fleurier
tél. 032 863 34 63 tél. 032 861 29 22

Service de vente ouvert le samedi jusqu'à 12 h

LES CINÉMAS À NEUCHÂTEL

APOLLO 1 032 710 10 33

CHIENS DES NEIGES
Pour tous. 4e semaine.
V.F. MA 16h15.
De Brian Levant. Avec C. Gooding Jr, James Coburn, Sisco.

APOLLO 1 032 710 10 33

MIC MAC À LA HAVANE
12 ans. 2e semaine.
V.F. MA 18h30.
De Sabine Boss. Avec Viktor Giacobbo, Sabina Schneebeli, Mike Müller.

APOLLO 2 032 710 10 33

AIME TON PÈRE
16 ans. 1e semaine.
V.F. MA 15h30, 18h, 20h30.
De Jacob Berger. Avec Gérard Depardieu, Guillaume Depardieu, Sylvie Testud.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'HOMME SANS PASSÉ
12 ans. 1e semaine.
V.O. s.-t. fr/all. MA 18h15, 20h45.
De Aki Kaurismäki.

APOLLO 3 032 710 10 33

INSOMNIA
12 ans. 2e semaine.
V.F. MA 15h30.
De Christopher Nolan.

ARCADES 032 710 10 44

CRÉANCE DE SANG
16 ans. 2e semaine.
V.O. s.-t. fr/all. MA 18h.
De C. Eastwood. Avec Clint Eastwood, Jeff Daniels, Wanda De Jesus.

ARCADES 032 710 10 44

DRAGON ROUGE
16 ans. 3e semaine.
V.O. s.-t. fr/all. MA 15h, 20h30.
De Brett Ratner. Avec E. Norton, Anthony Hopkins, Ralph Fiennes.

BIO 032 710 10 55

BOWLING FOR COLUMBINE
12 ans. 5e semaine.
V.O. s.-t. fr/all. MA 15h30.
De Michael Moore.

BIO 032 710 10 55

INTERVENTION DIVINE
12 ans. 3e semaine.
V.O. s.-t. fr/all. MA 18h15.
De Elia Suleiman. Avec Elia Suleiman, Manal Khader, Nayef Fahoum Daher.

PALACE 032 710 10 66

SPIRIT, L'ÉTALON DES PLAINES
Pour tous. 7e semaine.
V.F. MA 15h30.
De Kelly Asbury, Lorna Cook.

PALACE 032 710 10 66

LE PIANISTE
12 ans. 8e semaine.
V.F. MA 17h45.
De R. Polanski. Avec Adrien Brody, Thomas Kretschmann, Emilia Fox.

PALACE 032 710 10 66

DÉRAPAGES INCONTRÔLÉS
12 ans. 2e semaine.
V.F. MA 20h45.
De Roger Michell. Avec Ben Affleck, S. L. Jackson, Toni Collette.

REX 032 710 10 77

STUART LITTLE 2
Pour tous. 6e semaine.
V.F. MA 16h.
De Rob Minkoff. Avec G. Davis, Michael J. Fox, A. de Caunes.

REX 032 710 10 77

ÊTRE ET AVOIR
Pour tous. 9e semaine.
V.F. MA 18h.
De Nicolas Philibert.

REX 032 710 10 77

L'HOMME DU TRAIN
12 ans. 1e semaine.
V.F. MA 20h15.
De Patrice Leconte.

STUDIO 032 710 10 88

DÉCALAGE HORAIRE
12 ans. 3e semaine.
V.F. MA 16h30, 18h30, 20h45.
De Danièle Thompson. Avec Jean Reno, Juliette Binoche, Sergi Lopez.

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (032 967 90 42)
11.09.01. Ma 20h45 (VO st. fr/all.). 12 ans. De Y. Chahine.

LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO (032 916 13 77)
DÉRAPAGES INCONTRÔLÉS. 18h. 12 ans. 2e semaine. De R. Michell.

LA CHAUX-DE-FONDS

PLAZA (032 916 13 55)
DRAGON ROUGE. 15h30-20h15. 16 ans. 3e semaine. De B. Ratner.

SCALA (032 916 13 66)

DÉCALAGE HORAIRE. 16h-18h-20h15. 12 ans. 3e semaine. De D. Thompson.

COUVET

COLISÉE (032 863 16 66)
Relâche.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (032 751 27 50)
AYURVEDA - L'ART DE LA LONGÉVITÉ. Me 20h30. 16 ans. De N. Pan.

À VISITER DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «L'édition neuchâteloise au siècle des Lumières: La Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)»

NEUCHÂTEL

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE (BIS) Fbg de l'Hôpital 27. Exposition de l'Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique.

NEUCHÂTEL

HOME CLOS-BROCHET. Aquarelles de Maïte Pignat-Favre. Lu-di 14-18h. Jusqu'à 8.12.

LANDEYEUX

HOME. Peintures de Gilbert Parel, de Cornaux. Jusqu'au 30.11.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.

TRAVERS

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, toute la journée sur réservation.

VAUMARCUS

CHÂTEAU. «Château des mille et une vies». Salles médiévales et de préhistoire.

LA CHAUX-DE-FONDS

BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver).

LE LOCLE

HOME DE LA RÉSIDENCE (CÔTE 24). Peintures de Rémi Scherrer, dit d'Ursanne.

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 28.2.03.

NEUCHÂTEL

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. «Le musée en devenir - acquisitions 2001», jusqu'au 16.2.03.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Ma-di 14-18h. Jusqu'au 30.11.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour.

HAUTERIVE

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. «Objectif passé. Archéologie et photographie».

MOTIERS

MUSÉE RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT DU VAL-DE-TRAVERS. Fermeture hivernale jusqu'au 2.5.2003.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE D'HISTOIRE. Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire.

TRAVERS

MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Présentation d'un atelier de décolletage horloger reconstitué.

VAUMARCUS

CHÂTEAU. FONDATION MARC JURT. Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h.

Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-17h. Dimanche matin entrée libre.

BOUDRY

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «À table». Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6.03.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Lermitte 25», jusqu'au 24.11. Et les collections permanentes.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. «Le degré 02 de l'objet». Ma-di 14-17h.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Sa 13h30-17h30, di 10-12h/13h30-17h30.

PORRENTROY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Ma-di 14-17h.

SAINTE-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande.

L'IMPRESSUM DE L'EXPRESS

SOCIÉTÉ ÉDITRICE: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

RÉDACTEUR EN CHEF (RESP.): Mario Sessa

ABONNEMENTS: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel

Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani.

ÉDITION SUISSE / MONDE / ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ: Guy C. Menuisier (resp.), Chantal Amez-Droz.

IMPRESSUM: Centre Presse, Neuchâtel

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 306

Horizontalement: 1. Petit commerçant. 2. Première partie d'un discours - Règle. 3. Département français - Génie des eaux.

Verticalement: 1. Débauché. 2. Regardions avec attention. 3. A un habit de lumière - Indique une citation.

Solution dans la prochaine édition.

Solution du no 305

Horizontalement: 1. Salamandre. 2. Areligieux. 3. Brette. 4. Ri - Oiseuse.

Votre programme cinéma sur internet www.lexpress.ch

Une caravane sous les étoiles

Théâtre ■ Avec «Rhapsodia», dès jeudi à La Chaux-de-Fonds, le compositeur Louis Crelier propose un voyage poétique à travers les musiques nomades



Des histoires cueillies en route...

PHOTO SP

Par
Sophie Bourquin

Ceux qui avaient succombé au merveilleux du «Jeu de Hotsmakh» l'an dernier ne résisteront sans doute pas à l'envoûtement de «Rhapsodia». C'est dire que le compositeur neuchâtelois Louis Crelier s'appête à offrir au public un nouveau spectacle musical, fantastique, poétique, intense et flamboyant, dès jeudi à La Chaux-de-Fonds, sur les planches du Théâtre populaire romand, à Beau-Site.

A la base de ce spectacle, qui se démarque pourtant des comédies musicales, il y a la musique. La musique tzigane, portée par une troupe de nomades qui pourrait être de n'importe où, entre l'Oural et le Portugal, une troupe qui va cheminant sous la lune, au gré de ses chansons, de ses rencontres, de son quotidien incertain.

«La musique de 'Rhapsodia' est la somme de plusieurs années de voyage musical à travers ces régions», confie Louis Crelier. Qui, en tant que compositeur pour le cinéma et le théâtre,

n'a pas voulu se contenter d'un simple concert et a choisi d'offrir à ces mélodies un spectacle qui s'annonce magnifique, avec l'aide du metteur en scène Stefano di Lauro qui a su puiser un récit dans les compositions. «Di Lauro a l'habitude d'écrire à partir de musiques ou d'images, de points de départ qui ne sont pas des textes», explique Louis Crelier. Théâtre, musique et danse s'enchevêtrent étroitement dans cette pièce qui se déroule sans temps morts ni ruptures de ton. Les musiciens en sont aussi les acteurs et les chansons viennent

s'intégrer tout naturellement dans le récit. «Evidemment, ça n'a pas été facile de mêler tout cela, mais le résultat est assez magique», commente simplement le compositeur.

Au fil des rencontres

L'histoire, c'est celle d'une petite troupe de nomades – la compagnie Zorongo, menée par la belle Tatiana – voyageant entre la Sibérie et le Portugal, et dont la route croise subitement celle d'Ivan, un ange déchu et touchant, tentant vainement de se bricoler de nouvelles ailes afin de regagner le

ciel. Les chansons et les récits s'égrènent, patchwork coloré brodé au fil des rencontres, des histoires vécues, de l'imagination de la jeune Tatiana.

Inspiré par l'esprit tzigane, la tradition yiddish, l'âme russe, Louis Crelier propose «une sorte d'identité métissée, ni folklo ni fabriquée. Les Tziganes s'approprient la musique des lieux qu'ils traversent et la mêlent à la leur. La vraie musique tzigane, c'est celle qui se fait elle-même, au quotidien. Je crois donc être dans le ton». Une musique qui exprime la tristesse et la nostalgie d'un peuple en exil, mais qui porte en elle-même son antidote, une joie de vivre qui sourd des profondeurs. «Ils ont la plus belle musique du monde, c'est un beau métier que je fais».

Le noyau de la troupe est composé de Anca Maria au violon, la jeune chanteuse/danseuse/actrice Tatiana Eva-Marie, Yvan Tschopp à la clarinette, Jérôme Oberson à l'accordéon et Mihai Faur à la contrebasse. Le comédien danseur Ivan Chibanov, du théâtre Gogol de Moscou est venu se joindre à la troupe, «comme l'ange est tombé du ciel dans la pièce», sourit Louis Crelier. L'affiche, dessinée par Jean-Claude Mézières – illustrateur de la BD «Valérian», scénarisée par Pierre Christin –, annonce l'ambiance du spectacle et invite le public à déployer ses ailes et à entrer dans le sillage de ces poètes nomades qui dansent avec la lune. /SAB

La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 novembre, à 20h30. Location au tél. 032 913 15 10.

MAISENCORE

A Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, la programmation musicale de la semaine s'annonce riche et contrastée. Petit coup d'œil sur la partition.

L'OCN innove

Demain à Neuchâtel, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel (OCN) abordera un genre totalement différent de son répertoire habituel: la musique de film. «C'est l'occasion de montrer à un autre public quelles sont les possibilités d'un orchestre de chambre», défend l'administrateur de l'OCN Guy Quenot, qui a concocté ce programme avec le chef invité Marc Demierre, un «spécialiste» du genre, fondateur et directeur de l'Orchestre symphonique Bande-Son basé à Yverdon.

Egalement dirigé par son chef titulaire Jan Schultsz, l'OCN ne se contentera pas d'illustrer ces pages musicales extraites de «Robin des Bois», «Aladdin», «E.T.», «Les Chariots de Feu» et de bien d'autres succès du 7e art. Projection de diapositives, hall tapissé d'affiches de films et jeux de lumière contribueront à renforcer l'ambiance particulière de la soirée. Surtout, en préambule de chaque interprétation, le lien entre un instrument et l'atmosphère qui s'en dégage à l'écran sera brièvement mis en exergue. Une expérience originale et prometteuse pour entendre pleinement ce que, en tant que spectateur, on ne fait que percevoir; rendez-vous dès 20h, au temple du Bas! /dbo

Requiem grandiose

Pange Lingua, le chœur de musique ancienne de l'Université de Neuchâtel, consacre ses deux prochains concerts à la musique française des XVIe et XVIIe siècles. Sous la direction du flûtiste Pascal Dober, choristes et solistes interpréteront des motets de Guillaume Bouzignac, d'Estienne Moulinié et de François Regnard, et le psaume XXII de Jacques Mauduit. Chanté aux obsèques d'Henri IV, le Requiem d'Eustache Du Caurroy, une œuvre grandiose à cinq voix, constitue la pièce centrale de ce programme qui, entre les prestations vocales, intercalera des pièces d'Ennemond Gaultier et Robert de Visé, au luth et au théorbe. Une prestation à savourer le 23 novembre à l'Eglise rouge de Neuchâtel (20h15) et le 24 novembre au Grand-Temple de La Chaux-de-Fonds, à 17h15. /comm-réd.

Piano en fête

Les mélomanes ont rendez-vous dimanche 24 novembre à Neuchâtel, avec Noriko Ogawa, pour un récital qui s'annonce somptueux. Conviée par les Amis du Conservatoire de Neuchâtel, la grande pianiste japonaise interprétera quelques pages essentielles de Debussy, la célèbre Sonate en si mineur de Liszt et deux préludes d'opéra, celui de «La Princesse jaune» de Saint-Saëns et celui de l'acte I de «La Khovantchina» de Moussorgski. /sp-réd.

ORGY 5

La nuit de tous les talents

Drum'n'bass, goa, metal, reggae-raggga: les amateurs de transes moites et d'hypnose musicale ne manqueront pas la cinquième grand-messe annuelle de TrocK qui investira la Case à chocs ce samedi 23 novembre pour une Orgy5 qui restera dans les annales. Dans son sillage, toute une ribambelle de musiciens et de Dj's qui entraîneront le public de concerts en live-acts, en tout une quinzaine de performances, tout au long de la nuit. Une petite sélection d'artistes talentueux, repérés par l'association TrocK au cours de sa moisson helvétique annuelle.

Au programme, côté groupes, les Bernois de Treekillaz (punk-rock), les Saint-Gallois de Bubble Beatz (urban percussions), le big beat vaudois de MXD, le reggae-ska de Zion'Power pour le Valais et le metal d'Underschool Element, made in Fribourg. A compter parmi les invités de cette cuvée 2002, le Chaux-de-Fonnier Dj Louka, ancien résident du Bikini Test. Divers live-acts, performances et animations viendront encore titiller les cinq sens des noctambules, puisque c'est autour de ce thème que s'articulera cette soirée qui s'annonce sous les meilleurs auspices. /sab
Neuchâtel, Case à chocs, samedi 23 novembre, dès 20h.

Tex, un accro du spectacle

Humour ■ Tex revient sur les scènes de la région, avec «Je m'sens bien». Un one man show pour rire de nos dépendances

Nom: Tex.
Né en Bretagne, a grandi à Troyes.
Age: «Je suis un éternel ado».
Deux enfants, un et trois ans.
Profession: humoriste et animateur TV.
Credo: la liberté, de voyager, de dire, de faire.
En tournée romande avec «Je m'sens bien».

Propos recueillis par
Dominique Bosshard

«Je m'sens bien»: mais en core?

Tex: Le spectacle rappelle une série d'évidences: nous sommes tous plus ou moins dépendants d'un produit, café, vin rouge, champagne, absinthe, viagra... Quelle que soit la «drogue», l'argument avancé est: «Je me sens bien». Chaque expédient donne lieu à un sketch et à un personnage, et je parcours tous les âges de la vie. Dans tous mes spectacles, c'est le thème qui crée le personnage. Par ailleurs, j'ai fait appel à un metteur en scène, Jean-Luc Trotignon pour qu'il me ramène à davantage de ri-

gueur: j'avais trop tendance à improviser.

Et dans la vie, Tex se sent-il bien?

T: Je n'ai besoin de rien, c'est la belle vie, je suis comblé par ce que je fais!
Vous avez aussi le talent de jongler avec les accents...

T: C'est vraisemblablement le fruit d'un don naturel, mais c'est Pierre Péchin qui m'en a donné le goût. Tout ce qu'il arrivait à faire avec sa voix, je trouvais ça incroyablement. Ça m'a passionné et cette passion ne s'est pas éteinte; en revanche, j'ai abandonné l'imitation. Celle-ci avait ses limites, tandis que les accents n'en ont pas: ils permettent de tout incarner, des personnages veules, courageux, tristes, gais, la palette est très large!

On vous a vu dans La Revue de Cuche et Barbezat, on vous entend dans La Soupe est pleine: vous aimez la Suisse?

T: J'ai toujours eu des propositions en Suisse, et j'ai toujours eu du plaisir à y venir (il travaille avec un producteur chaux-de-fonnier, ndlr). Si je cherche un peu plus loin, je me dis que j'ai une certaine retenue qui doit

correspondre à celle des Romands. Les Français sont peut-être plus dévergondés que je ne le suis par nature.

Hier, la télévision fournissait des tremplins tels que Le Petit Théâtre de Bouvard, aujourd'hui elle propose Star Academy. De quel œil voyez-vous cette évolution?

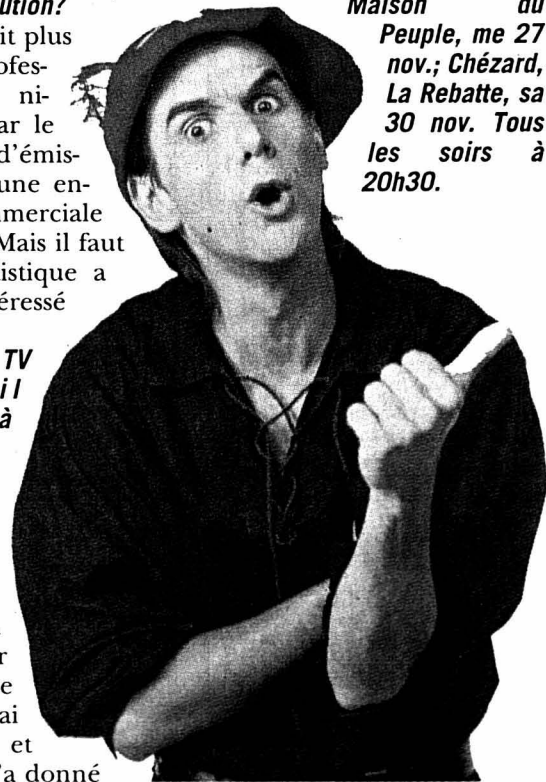
T: On ne fait plus appel à des professionnels, on n'arrive plus par le bas. Ce genre d'émission est plus une entreprise commerciale qu'artistique. Mais il faut dire que l'artistique a rarement intéressé la télévision.

L'animateur TV apporte-t-il quelque chose à l'artiste?

T: Oui, il y a un échange permanent entre les deux. Etre vu à la télé, ça aide à remplir les salles. Le contact que j'ai avec les gens, et c'est ce qui m'a donné envie de faire de la télé-

vision, a accru mon aisance sur scène. A l'inverse, les blagues que je trouve sur scène, je les réinvestis dans l'émission (Les Z'Amours, sur France 2, ndlr). /DBO

Marin, Espace Perrier, ve 22 nov.; Cortailod, Cort'Agora, sa 23 nov.; La Chaux-de-Fonds, Maison du Peuple, me 27 nov.; Chézard, La Rebatte, sa 30 nov. Tous les soirs à 20h30.



Tex: «Je suis comblé!». PHOTO SP

Il n'y a pas d'obstacle insurmontable

Issue d'un canton déjà représenté au Conseil fédéral, Ruth Lüthi fait figure d'outsider. Ses compétences, sa force, son calme pourraient en faire un joker

INTERVIEW

Propos recueillis par
Roger de Diesbach,
Jean Godel
et **Gérard Tinguely**

Conseillère d'Etat depuis 1991, responsable de la Santé publique et des affaires sociales, Ruth Lüthi est née à Granges (SO) en 1947. Installée en terre fribourgeoise depuis 30 ans, bilingue, mariée, sans enfant, elle a fait des études de psychologie et de musicologie à Fribourg, et un doctorat ès lettres à Berne. Elle est membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse depuis 1999. Elle a présidé le PS fribourgeois de 1988 à 1991.

Comment l'annonce de votre candidature a-t-elle été prise?

Ruth Lüthi: Je suis étonnée en bien. Tous les jours, j'ai des e-mails et cartes de gens de tous bords qui m'encouragent, me souhaitent beaucoup de patience et d'énergie. C'est réjouissant. Il y a aussi quelques questions plus critiques de journalistes sur la question de la langue.

Pour un parlement majoritairement alémanique, la meilleure candidate socialiste romande possible ne doit-elle pas être alémanique? Jouez-vous de cette carte?

R.L.: Au parlement, on pourrait se dire que c'est peut-être un avantage. Il y a des Alémaniques qui pourraient être tentés de voter plutôt pour celle qui s'exprime en allemand et connaît la Suisse alémanique. Mais c'est aussi pour cette raison que je n'aurais jamais accepté d'être candidate si j'avais été proposée par les Alémaniques du canton. Ce sont les francophones qui sont venus me demander



Ruth Lüthi, Fribourgeoise depuis 30 ans.

PHOTO SP

les premiers, qui m'ont poussée. Des membres de notre parti, surtout ceux qui en ont la responsabilité actuelle.

Vous n'avez pas l'image d'une ambitieuse. Qu'est-ce qui vous fait avancer?

R.L.: Quand j'ai été élue conseillère d'Etat, il y a déjà eu cette remarque: «On va encore parler d'elle comme conseillère fédérale.» Je trouvais que ça n'allait pas: pourquoi faudrait-il toujours penser plus loin, ne jamais être content de ce que l'on a! Ce qui m'a poussée, c'est l'envie d'assumer des responsabilités. Beaucoup de nos problèmes dépendent des décisions du parlement et du Conseil fédéral. Je suis souvent frappée de la manière dont ont parlé des cantons: «Ils ne font pas leur travail, ils mettent l'argent par la fenêtre!» C'est dire qu'il y a une ignorance.

Vous avez été collégiale à Fribourg. Vous retrouver face à

une droite plus musclée au Conseil fédéral et dans une ambiance peu consensuelle, cela vous fait-il peur?

R.L.: J'ai une certaine confiance de pouvoir aussi convaincre parfois les conseillers fédéraux bourgeois. Je ne suis pas naïve au point de croire que je pourrais facilement imposer mes idées mais au moins arriver à des compromis, afin que ce ne soit pas la droite qui passe des projets qui m'inquiètent pour l'avenir du pays.

Si vous êtes élue, vous contesterez donc la mainmise de Pascal Couchepin sur le Département de l'intérieur?

R.L.: En tout cas, je me battrais pour avoir ce département. Je ne veux pas dire que je suis la seule à pouvoir défendre nos assurances sociales ou une assurance maladie garantissant à long terme l'accès aux soins pour tous. Mais c'est clair, dans ce département, je pourrais continuer avec mes convictions.

Y aurait-il un goût du pouvoir chez la discrète voire timide Ruth Lüthi?

R.L.: Je ne crois pas. Je suis plutôt la femme d'action qui travaille les dossiers, qui essaie de convaincre les autres et de changer les mentalités, si possible. C'est ce qui m'intéresse dans le travail politique. C'est vrai que je n'aime pas trop parler de moi. Mais ça me fait aussi plaisir si les autres reconnaissent que le travail est bien fait.

Craignez-vous la personnalisation du pouvoir, la rudesse des rapports avec la presse?

R.L.: En lisant les journaux, on voit que ça peut être rude. Si je pense à Ruth Metzler, un jour on vous met au ciel et le lendemain ou vous critique à fond. La presse n'est pas seulement là pour faire des éloges. Il s'agit de ne pas tout prendre de manière personnelle tout en restant sensible. Ma formation de psychologue m'aide à comprendre que les réactions ne sont pas toujours

dirigées contre vous mais expriment une peur, un mécontentement ou un ras-le-bol.

Vous imaginez-vous vous calfeutrant derrière une équipe, coupée de la population, à l'instar de certains conseillers fédéraux?

R.L.: Si je pense à la manière dont j'ai fonctionné, je crains plutôt l'inverse. J'ai tendance à écouter trop de personnes, trop de milieux parce que je veux les entendre moi-même. C'est clair, à un certain moment, il faut fixer des limites, c'est une question de gestion du temps.

Deux Fribourgeois en même temps au Conseil fédéral ne serait-ce pas l'obstacle insurmontable pour vous?

R.L.: Je suis sûre que des parlementaires font cette réflexion: il vaut mieux répartir les conseillers fédéraux entre les régions. Mais ce n'est pas pour rien qu'on a supprimé cette clause cantonale. Pour moi, ça ne devrait plus être un obstacle insurmontable. Ainsi, on dira: pendant quelques années, Fribourg aura deux conseillers mais il y a eu des décennies où il n'en avait aucun.

Vous êtes donc en piste avec l'ambition d'être élue, pas en prévision des élections au Conseil des Etats en 2003?

R.L.: Je passe par des jours et des semaines assez durs, qui mangent beaucoup d'énergie et de temps. Le faire uniquement pour se faire connaître, ce serait beaucoup. Je ne le nie pas: si ça ne marche pas maintenant, ça peut me servir pour une autre occasion. Mais je dirais que c'est un produit annexe. RDD/JNG/GTI-La Liberté

Patrizia Pesenti renonce

La conseillère d'Etat tessinoise Patrizia Pesenti se retire de la course à la succession de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral. Jean Studer réserve sa décision jusqu'à la fin de la semaine.

«J'ai décidé de me retirer pour ne pas créer de problème au Parti socialiste suisse», a dit Mme Pesenti hier lors d'une conférence de presse à Bellinzona. «Les luttes internes ne sont pas de mise en cette période délicate pour la cohésion sociale et régionale de notre pays», a-t-elle poursuivi.

La directrice tessinoise du département de la Santé publique et des œuvres sociales n'a pas caché une certaine amertume face aux choix de la direction du PSS et du groupe parlementaire. «Je suis persuadée que le choix présenté au Parlement aurait dû inclure la Suisse italienne», a souligné la conseillère d'Etat.

«Nous demanderons des éclaircissements à la direction nationale du parti à propos de son peu d'attention et de considération pour les minorités linguistiques et culturelles au sein du PSS», a prévenu Anna Biscossa, présidente du PS tessinois.

Jean Studer consulte

Quant à Jean Studer, il reste pour le moment dans la course à la succession de Ruth Dreifuss. Il se prononcera en fin de semaine, après avoir consulté la présidente du groupe socialiste aux Chambres fédérales, Hildegard Fässler, ainsi que les instances cantonales de son parti.

«J'ai pris acte de la décision de Mme Pesenti», a déclaré l'unique prétendant socialiste masculin à la succession de Ruth Dreifuss. /ats



Patrizia Pesenti, à l'heure de l'abandon.

PHOTO KEYSTONE

Convictions socialistes

Quel parti socialiste jouerez-vous: La Poste de Leuenberger ou celle des syndicats?

R.L.: Je dirais la ligne du parti suisse. Je me trouve très bien dans le «papier» discuté au dernier congrès en vue des élections 2003. S'agissant des services publics et de la privatisation des régies d'Etat, je partage les opinions des cantons romands.

Qu'est-ce qui est au cœur de votre conviction socialiste?

R.L.: Je tiens toujours beaucoup à un Etat social. Il peut seulement être créé si le principe de solidarité fonctionne encore. Si je tiens au service public, c'est que je

vois ce qui se passe si on privatise des services qui devraient fournir des prestations à tous. Comme socialiste, je défends une vie digne et une certaine qualité de vie pour tous.

Mais comment la payer?

R.L.: Est-ce que notre pays riche peut se permettre ce qu'on a construit dans la deuxième moitié du XXe siècle? Je suis convaincue que l'argent est là. Mais ce qui m'inquiète c'est qu'il n'y a plus la volonté de financer notre sécurité sociale, plus cette solidarité qui permet de dire: on prend un peu plus à ceux qui ont les moyens. /RDD/JNG/GTI

La culture plus importante

Si vous allez au Conseil fédéral, et quand vous êtes à Berne, vous parlez l'allemand?

R.L.: Je ne suis pas sûre. Comme présidente de la Conférence suisse des directeurs des affaires sociales, je parle plus en français qu'en allemand. Je veille à avoir des intervenants des deux langues. Moi, je parle plus en français parce que j'ai été nommée comme une représentante de la Suisse romande.

Cela vous énerve-t-il qu'on soupèse votre caractère plutôt alémanique que romand?

R.L.: Je comprends que la Suisse romande veuille quel-

qu'un qui peut les représenter. Et en même temps, cela me rend un peu triste de voir que je suis depuis trente ans à Fribourg et toujours pas considérée comme l'une des vôtres.

Que toutes les parties et les langues du pays soient présentes au Conseil fédéral, cela vous paraît-il important?

R.L.: S'il doit prendre une décision, c'est important que dans ses débats le Conseil fédéral connaisse les intérêts, les attentes et les problèmes de toutes les régions. Et que l'on tienne compte de la Suisse romande qui est autre chose que le triangle Zurich-Bâle-Zoug. Par mes expériences

– je connais les attentes et la manière de faire la politique en Suisse romande – j'ai quelque chose à apporter.

La langue n'entre donc plus en ligne de compte?

R.L.: Les questions de culture sont peut-être plus importantes que la langue. Maintenant, si je veux défendre les intérêts de la Suisse romande, est-ce que je peux mieux le faire en français ou en allemand? Ce n'est pas sûr que ce soit en français parce que les Alémaniques me comprennent mieux si je parle leur langue. J'utilise l'allemand pour mieux convaincre. /RDD/JNG/GTI

Jours meilleurs pour les paysans

Rapport agricole 2002 ■ Après le recul de 2001, le revenu net pourrait prendre l'ascenseur. Certaines exploitations s'en sortiraient bien dans l'UE

De Berne
Georges Plomb

Bonne nouvelle: le revenu agricole, promet l'Office fédéral de l'agriculture, pourrait enfin remonter en 2002. Ainsi, la production finale («chiffre d'affaires» de l'agriculture) passerait de 7,275 à 7,344 milliards de francs. Ainsi, le revenu net grimperait de 2,440 à 2,680 milliards. Ces chiffres sont provisoires. C'est là l'une des meilleures choses annoncées, hier à Berne, par le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture Manfred Böttsch. Il présentait le «Rapport agricole 2002».

Année faible

Car l'année 2001 ne fut pas bonne. La production finale («chiffre d'affaires») y fut de

4% inférieure à celle de la moyenne des trois années précédentes. Quant au revenu du secteur, il fut inférieur de 8% à celui de la moyenne des années 1998-2000. Il y a aussi recul si l'on prend une plus longue période: le revenu moyen des exploitations des années 1999-2001 est de 4% inférieur à la moyenne de 1990-1992. Les faibles résultats de 2001 sont notamment liés aux difficultés de la production végétale et à la crise de la vache folle. Une éclaircie: le degré de désendettement diminue.

Entre les revenus des exploitations riches et pauvres, l'écart s'accroît. Entre le quart supérieur et le quart inférieur, le rapport passe – pendant les années 90 – de 2,1 à 2,3. Certes, de 1990 à

2000, le nombre des exploitations en Suisse a reculé de 24%. Mais ce n'est pas le rythme le plus effréné. En Autriche, la réduction fut de 28,2%, en France, de 28,1%, en Allemagne, de 27,8%. Seule l'Italie, de nos quatre principales voisines, connaît un rythme plus lent (-9,2%).

Comment se comporteraient les exploitations suisses si elles étaient plongées dans les conditions de prix de l'Union européenne (paiements directs et structures restant les mêmes)? Eh bien, les exploitations laitières bien structurées de 20 à 50 ha – de 30 à 50 ha en montagne – s'en sortiraient bien. Il en irait de même pour celles spécialisées dans la garde des vaches allaitantes et l'engraissement des porcs. Mais les choses se passeraient moins bien pour les exploitations de culture des champs. Une

étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich le révèle.

Pour les paysannes, les tâches de femme au foyer et de mère restent – à leurs yeux – primordiales, activités difficiles à chiffrer en francs. Ce qui n'empêche pas les paysannes de consacrer 24 heures par semaine aux travaux dans l'exploitation. Ce sont là les conclusions d'une autre étude.

Plus d'écologie

Les éleveurs utilisent de plus en plus des méthodes d'élevage écologiques. Entre 2000 et 2001, le bétail bénéficiant de sorties régulières en plein air a augmenté de 12%, celui bénéficiant de systèmes respectueux de l'espèce de 17%. La réduction de l'utilisation d'engrais au phosphore – et leur remplacement par d'autres méthodes

– est un autre succès depuis une vingtaine d'années. Parallèlement, la proportion de la population suisse approuvant la généralisation d'une agriculture respectueuse de l'environnement augmente (elle passe de 48% en 1992 à 70% en 2002).

Hier, l'Union suisse des paysans (USP) trouvait que l'Office fédéral de l'agriculture enjolivait les faits. Ce qui la choque, c'est que le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ne s'élève, en moyenne des années 1999-2001, qu'à 34.000 francs par année, c'est que le pouvoir d'achat des familles paysannes, entre les années 1990-1992 et 1999-2001, ait reculé de 14,8%, c'est que la situation de quelque 30% des exploitations n'est pas suffisante pour garantir une survie à long terme. /GPB-La Liberté

COMMENTAIRE

Au Parlement, la bataille de la «Politique agricole 2007» – qui déboulera au Conseil des Etats – pourrait être houleuse. Car la nouvelle politique – plus de marché et d'écologie, moins d'Etat – ne se passe pas bien pour une partie des agriculteurs suisses. Beaucoup de familles paysannes – malgré la réduction de 24% des exploitations agricoles en dix ans – doivent se contenter d'un revenu étié. Leur pouvoir d'achat diminue, la survie de bon nombre d'entre elles n'est plus garantie à long terme.

Sur le frein

Or, personne n'ose carrément leur dire de quitter la terre pour se recycler ailleurs. Mais quel autre sort pourrait-il leur attendre?

La semaine dernière, la commission de l'économie du Conseil des Etats – qui prépare «Politique agricole 2007» – a

proposé quelques garde-fous à l'abolition du contingentement laitier, à la mise aux enchères des viandes importées, mais s'est montrée plus chiche pour les détenteurs d'animaux recourant à des fourrages écologiques. Il n'est pas encore question, non plus, d'un plan social pour les agriculteurs en cas de cessation d'exploitation (car d'autres types d'aide existent). De même, il ne faut pas trop compter sur une notable augmentation du volume d'aide fédérale (paiements directs en tête), encore moins sur le retour d'une agriculture planifiée comme au temps de la guerre et de l'après-guerre. Mais on voit bien que l'agriculture suisse, compte tenu de ses contraintes (exiguïté des sols) est mal équipée pour apprivoiser l'économie de marché. Le moment est venu d'actionner le frein. Georges Plomb



Entre 2000 et 2001, le bétail bénéficiant de sorties régulières en plein air a augmenté de 12%, celui bénéficiant de systèmes respectueux de l'espèce de 17%. PHOTO ARCH-KEYSTONE

«L'HEBDO»

Ariane Dayer démissionne

Ariane Dayer quitte «L'Hebdo» avec effet immédiat. La journaliste, qui était rédactrice en chef depuis 1997, a présenté sa démission au groupe Ringier hier. Ce départ est qualifié d'«irréparable» par la Société des collaborateurs du magazine.

«Réflexion commune»

L'annonce de la démission d'Ariane Dayer, 38 ans, est intervenue «au terme d'une réflexion commune sur l'avenir stratégique du titre», a annoncé l'éditeur zurichois. «Après vingt ans d'activité, il était important de donner à la publication de nouvelles impulsions», a expliqué Gérard Geiger, directeur général de Ringier Romandie. Partout en Europe les «news magazine» sont sous pression: «L'Hebdo» ne fait pas exception à la règle, a ajouté Gérard Geiger. «Le travail consiste à mettre en œuvre des transformations profondes, dans la forme et la structure du magazine, qui correspondent à la nouvelle situation de marché.»

Il n'y avait aucune volonté chez Ringier de voir Ariane Dayer partir avec effet immédiat, a assuré le directeur général. «Il y avait en revanche le désir de poursuivre une collaboration sous une autre forme.» Ariane Dayer a manifesté son désaccord avec le développement de «L'Hebdo» tel que l'envisage l'éditeur, estime pour sa part la Société des collaborateurs de l'hebdomadaire. «Nous saluons le courage d'Ariane, sa volonté sans faille de maintenir une ligne éditoriale claire. (...) Son départ est pour nous irréparable.»

Entrée chez Ringier en 1993 comme correspondante à Berne, Ariane Dayer était devenue cheffe de la rubrique politique de «L'Hebdo» en 1994, avant d'occuper dès 1997 le poste de rédactrice en chef. La personne qui lui succédera n'a pas encore été choisie, a précisé Ringier. /ats

ENBREF

CARLO JAGMETTI ■ Soupçons infondés. Les avertissements de l'ex-ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis Carlo Jagmetti avant la crise des fonds en déshérence ont bel et bien été archivés. Dans son ouvrage, le diplomate laissait entendre que certains documents avaient disparu. Les soupçons émis par Jagmetti dans le livre sont par ailleurs infondés, selon la commission de gestion des Etats. L'ex-ambassadeur déclarait que dès août 95, il avait à plusieurs reprises mis en garde Berne contre la polémique qui se dessinait aux Etats-Unis. /ats

SUISSE-SÉNÉGAL ■ Accords. Le Sénégal et la Suisse ont signé, hier à Dakar, deux accords de subventions d'un montant de 2,4 millions. Ces sommes sont destinées aux secteurs de l'agriculture et de la pêche. Une première enveloppe de 1,9 million doit être consacrée à la formation des paysans sénégalais. Une seconde subvention de 490.000 francs sera, elle, utilisée pour un projet destiné à protéger l'exploitation des ressources halieutiques du pays. /ats

Troisième séance sur Schengen/Dublin

Bruxelles ■ La Commission refuse d'accorder un traitement de faveur à Berne. Pour l'UE, il n'est pas question d'introduire une clause de sauvegarde

De Bruxelles
Tanguy Verhoose

«Inacceptable!» La Commission européenne a exclu hier la possibilité d'octroyer à Berne une clause de sauvegarde qui permettrait à la Suisse d'ignorer certains développements de l'acquis Schengen – la réglementation européenne relative à la coopération policière et judiciaire.

Aspects techniques

Les négociateurs suisses et communautaires en charge des dossiers Schengen et Dublin (politique d'asile et d'immigration) se sont retrouvés hier, à Bruxelles, pour la 3e fois. La séance «a permis aux parties de rapprocher leurs points de vue», a souligné Monique Jametti Greiner, vice-directrice de l'Office fédéral de la justice, en soulignant que «plusieurs aspects techniques de

l'acquis Schengen/Dublin – stupéfiants, protection des données, coopération policière, visas, etc. – ont pu être clarifiés au niveau des experts». Un accord semble également se dessiner sur la contribution financière de la Suisse au système Schengen. Dans ce contexte, les deux parties négocieront dès le 3 décembre sur la base d'un premier projet d'accord. «On avance, c'est vrai», reconnaît-on à la Commission. «Mais les négociations achoppent toujours sur deux problèmes-clés: l'entraide judiciaire et l'acquis Schengen futur.»

La Suisse estime pouvoir opposer une fin de non-recevoir à une demande d'entraide judiciaire si le fait qui la justifie n'est pas punissable d'une peine d'emprisonnement minimale de six mois à la fois chez elle et dans l'Etat requérant de l'Union. «La Suisse affirme que plusieurs pays membres de l'UE partagent son

avis; ce n'est pas le cas», affirme-t-on à la Commission. Les négociations butent également sur le mécanisme – automatique, en principe – de reprise par Berne des développements de la législation européenne.

Afin de garantir le respect des droits populaires en cas de référendum, la Commission semble prête à accorder des délais de transposition législative suffisamment longs à la Suisse. En revanche, confesse Monique Jametti Greiner, elle n'a pas manifesté «d'énorme enthousiasme» pour une autre revendication helvétique: l'inclusion dans un accord sur Schengen d'une clause de sauvegarde. La Suisse, explique-t-on, veut se prémunir contre tout développement de l'acquis Schengen qui pourrait un jour menacer ses «intérêts nationaux», tels que la neutralité. Aussi réclame-t-elle le droit de pouvoir rejeter une

décision communautaire, sans que cela porte à conséquence – une dénonciation de l'ac-

cord bilatéral. Pour la Commission, c'est «inacceptable». Ni plus, ni moins. /TVE

Initiative de l'UDC

Les négociateurs suisses et communautaires ne sont pas encore entrés dans le détail de la convention de Dublin à laquelle l'Helvétie voudrait être associée, car les Quinze sont en train de la renégocier. Cette convention européenne permet de déterminer l'Etat qui est responsable de l'examen d'une demande d'asile. Il définit également les obligations de réadmission des immigrés illégaux qui se rendraient dans un pays à partir du territoire d'un autre pays.

La conclusion d'un accord dans le domaine de la

politique de migration et d'asile «serait vraiment dans l'intérêt de la Suisse, pas dans celui de l'Union», a reconnu hier Monique Jametti Greiner. La vice-directrice de l'Office fédéral de la justice ne voit «aucune incompatibilité juridique» entre l'initiative de l'UDC qui sera soumise dimanche au vote du peuple et les obligations qui incombent aux parties prenantes à la convention de Dublin. En effet, l'initiative prévoit un respect des «engagements actuels et futurs» de la Suisse sur le plan international. Mais politiquement, «c'est autre chose». /TVE

La Conférence des recteurs des universités suisses (www.crus.ch) cherche pour le 1^{er} février 2003 ou date à convenir un/e

collaborateur/trice pour le service «information et documentation» et Swiss ENIC (80-90%)

Nous vous offrons une activité intéressante et très variée au sein d'une petite équipe.

Votre mission

Au service d'information et de documentation, vous serez responsable en premier lieu de l'acquisition de documents (les enregistrer, les cataloguer, etc.). Au centre d'information sur la reconnaissance (Swiss ENIC), vous accomplirez des travaux de secrétariat et de recherche, préparerez des publications et organiserez les séances de diverses commissions.

Votre profil

De langue maternelle française (avec une bonne connaissance de l'allemand) ou bilingue, vous possédez des connaissances en anglais. Vous avez récemment achevé une formation dans le domaine «information - documentation - bibliothèque» et pourtant déjà acquis une certaine expérience professionnelle. Vous vous intéressez aux questions de formation universitaire, travaillez avec efficacité et précision et savez utiliser les programmes informatiques.

Veillez nous faire parvenir votre offre écrite et documentée (photo comprise) d'ici au 2 décembre 2002 à: M. Mathias Stauffacher, Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), Sennweg 2, 3012 Berne (renseignements: M. Leander Amherd, responsable Information et documentation, 031 306 60 30, lu-je).

005-245661

Société de renommée suisse depuis 1978, implantée également en Europe, en Asie, aux U.S.A et en Australie cherche pour **votre région** une

COLLABORATRICE

En qualité de **conseillère en beauté**

- Vous êtes passionnée par l'esthétique.
- Vous aimez les contacts humains.
- Vous avez une présentation soignée.
- Vous êtes de nationalité suisse ou permis C.
- Vous possédez un permis de conduire.

Nous vous offrons:

- Une formation de base et en cours d'emploi (aussi pour débutantes).
- Obtention du diplôme de cosméticienne Les Naturelles.
- Une motivation permanente et une promotion encouragée.
- Une ambiance de travail sympathique et dynamique.
- **Un taux d'activité variable à 100%, 80% ou 60%.**
- D'excellentes prestations salariales et sociales.

Recherchez-vous également cette satisfaction professionnelle?

Alors n'hésitez pas, adressez-nous votre curriculum vitae ou contactez-nous directement au **tél. 032 721 15 81.**

PREDIGE S.A., Ressources Humaines
Rte de Cossonay 196, 1020 Renens
E-MAIL info@predige.ch

022-546732/DUO

Partner Job

Mandatés par une importante entreprise industrielle du canton de Neuchâtel, nous recherchons sa future

Assistante de vente

Vous avez une formation d'employée de commerce, au bénéfice d'une première expérience dans un département de vente. Vous êtes de langue maternelle allemande et vous avez d'excellentes connaissances en français, l'anglais serait un atout. Vous maîtrisez parfaitement les outils informatiques.

Vos tâches principales seront la rédaction des offres, la gestion des confirmations de commandes, l'intégration des commandes dans le portefeuille, la gestion de la facturation, la gestion des retours et des notes de crédit et le suivi des clients (marché allemand).

POSTE FIXE.

Intéressée? Alors n'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à Emmanuel Oro.

DISCRETION ASSURÉE.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

132-129104

Nous engageons de suite ou pour date à convenir



RESPONSABLE DU SERVICE APRÈS-VENTES

Cette fonction, qui exige une formation technique, conviendrait bien à un mécanicien en automobiles. La personne se verra confier la réception de la clientèle, la tenue du planning d'atelier, l'établissement de devis, la gestion administrative de l'atelier.

La préférence sera donnée à un collaborateur motivé, travailleur, disponible, de bonne présentation, possédant quelques années d'expérience en mécanique automobile.

Veillez adresser votre dossier à la Direction du **GARAGE DES TROIS ROIS S.A.**
Pierre-à-Mazel 11 - 2007 Neuchâtel

132-129104

Utilitaires VW.

Il n'y a pas d'alternative à la qualité.



www.vw-nutzfahrzeuge.ch

Inutile de chercher un meilleur synonyme à la qualité que les utilitaires VW. Voyez la solidité, la fiabilité et la sécurité proverbiales, inhérentes aux VW Caddy, VW Transporter et VW LT. Et voyez le choix quasi illimité de variantes de carrosserie, d'équipement, de motorisation et d'empattement qu'ils offrent. De quoi acquérir un utilitaire VW parfaitement adapté à vos besoins spécifiques et augmenter ainsi considérablement la rentabilité de vos transports de personnes ou de marchandises. Pas étonnant qu'un nombre de plus en plus grand d'entreprises en Suisse misent sur la qualité et la fiabilité des utilitaires VW. Et aussi sur leur rapport équipement/prix difficile à battre, qui ne vous laisse d'autre alternative que de vous passer au plus vite à l'agence Volkswagen la plus proche!



Utilitaires VW. Premier choix dans toutes les tailles.



OMNICOM

TÉLÉOPÉRATRICES(TEURS)

DÉCOUVREZ UN NOUVEAU MÉTIER.

SI VOUS ÊTES DE NATURE SOURIANTE ET POSITIVE, QUE VOUS AVEZ LE SENS DU CONTACT, QUE VOUS ÊTES DÉTERMINÉ(E) ET VOLONTAIRE AVEC OU SANS EXPÉRIENCE

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

032 720 10 23

SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ DE REJOINDRE UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION. VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN BON SALAIRE ET DE POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DANS UN CADRE STIMULANT ET POSITIF.

HORAIRES SOUPLES ET MODULABLES. 30% - 80%

028-377503/DUO

OMNICOM SA PUIITS-GODET 12 - 2000 NEUCHÂTEL

ANDRÉ PERROUD 028-376691/DUO
Installations électriques générales
2056 Dombresson
Tél. + Fax 032 853 20 73
cherche

MONTEUR ÉLECTRICIEN

Travail super varié.
Ambiance d'une petite entreprise.

CH-GESCHÄFTSGRUPPE

expandiert und bietet Top-Einkommen von zu Hause aus. Sind Sie ehrlich, zuverlässig und eine reife Person? STSint./Smile2000, Tel. 01 822 29 36

008-007805/ROC

Cherchons personnes

ambitieuses, indépendantes et flexibles, expérience dans le domaine **COMMERCIAL OU FINANCIER** bienvenu (formation au sein de l'entreprise). **Travail 30 - 100% possible.** Renseignements au **079 634 95 09.**

132-123196/DUO

Inspecteur d'exploitation

expérimenté à 100%

Pour la région de Neuchâtel et Jura.

Nous demandons:

- nationalité CH ou permis C uniquement.
- Disponible dès mi-décembre 2002.
- Capacité à gérer du personnel.
- Autonome, responsable, flexible.
- Permis de conduire obligatoire.

Nous offrons:

- Salaire adapté au poste.
- Possibilités d'avancement.
- Horaire variable.

Merci d'envoyer vos dossiers complets avec curriculum, photo à:
HOPP S.A. - Direction
Ch. des Larges-Pièces - 1024 Ecublens.

022-547875

Les yeux d'enfants ! devraient voir !

Aidez-nous à soigner ces enfants d'un village africain grâce à la vitamine A. Ensemble, nous les protégerons de la cécité.

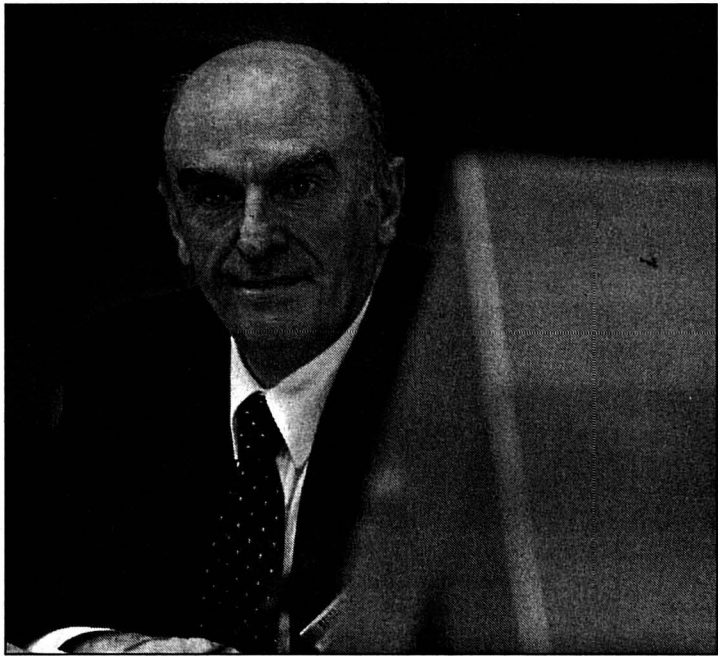
CBM Mission chrétienne pour les aveugles
Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12, Fax 032 724 84 14
CP 87-192253-5



Recrutez parmi ...

... 161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL



Hans-Rudolf Merz a expliqué sa décision par des raisons professionnelles. PHOTO KEYSTONE

Succession ardue chez les radicaux

Présidence ■ **Hans-Rudolf Merz renonce à poser sa candidature**

Le conseiller aux Etats appenzellois Hans-Rudolf Merz a renoncé hier à présenter sa candidature à la succession de Gerold Bührer à la présidence du Parti radical (PRD). Il a avancé des raisons professionnelles pour justifier sa décision.

«Je reste fidèle à toutes mes activités présentes et passées», a expliqué dans un communiqué M. Merz. Cela étant en partie perçu comme un risque, «je préfère renoncer à ma candidature».

En cette année d'élections fédérales, le PRD a besoin d'une direction qui puisse se concentrer sur les stratégies politiques et les principes libéraux du parti, écrit M. Merz. Le conseiller aux Etats reste au service de son parti, du canton et du public.

Mandats critiqués

Les mandats au sein de l'économie de M. Merz ont été vivement critiqués, même dans les rangs radicaux. Il siège dans les conseils d'administration de deux entreprises dont l'une est au cœur d'une polémique sur l'amiante et l'autre soupçonnée d'avoir eu des liens avec le régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

En outre, sa fonction de président du conseil d'administration de l'assurance-vie Helvetia Patria passe mal après ce qui s'est passé avec son prédécesseur. Gerold Bührer a en effet chuté en raison de sa présence au conseil d'administration de la Rentenanstalt/Swiss Life.

Interdépendance problématique

Pour l'ancien président du PRD Franz Steinegger, le re-

trait de M. Merz illustre bien le dilemme résultant de l'interdépendance entre le parti et l'économie. Si chaque mandat dans un conseil d'administration pose autant de problème, «nous devons bientôt chercher les fonctionnaires dans un couvent», note-t-il.

Il faut désormais discuter avec tous les candidats possibles et aussi avec M. Merz, a déclaré à l'ats M. Steinegger. «Nous devons aborder sur le fonds le problème des mandats au sein de l'économie», a-t-il souligné.

Après la démission de M. Bührer, l'Appenzellois avait été présenté comme le candidat idéal par la direction du parti. M. Merz s'était alors lui-même prononcé en faveur d'une élection démocratique. Le nouveau président devrait être élu le 11 janvier par les délégués radicaux.

La présidente par intérim Christiane Langenberger a expliqué à la télévision allemande DRS «qu'aucun candidat ne s'était encore annoncé».

Autres candidats possibles

A côté de M. Merz, seul le conseiller national lucernois Georges Theiler a été présenté jusqu'à présent. Ce dernier s'est donné le temps de la réflexion. Il devrait se décider à la fin de la semaine. Quant à la conseillère nationale zurichoise Trix Heberlein, elle ne sait pas si elle sera candidate. La charge de travail pour les élections fédérales - Mme Heberlein se présente pour le Conseil des Etats - rend sa candidature «problématique». /ats

ENBREF

SECRET BANCAIRE ■ A ancrer dans la Constitution? La commission de l'économie du National veut inscrire la garantie du secret bancaire dans la Constitution. Elle propose au plénum de donner suite à une initiative parlementaire de l'UDC. Pour la commission, ce geste renforcera la position du Conseil fédéral dans les négociations avec l'UE. Selon elle, le secret bancaire est important pour la place financière suisse, qui contribue à raison de quelque 20% aux recettes fiscales du pays. /ats

UDC ■ Le Bernois Ulrich Zimmerli s'en va. L'ancien conseiller aux Etats bernois Ulrich Zimmerli a annoncé hier qu'il quittait l'UDC. Il ne peut plus en conscience être identifié à l'UDC. Selon lui, l'UDC poursuit «depuis des années une politique de donneuse de leçon en politique, de mépris des opinions différentes et des opposants politiques». Agé de 60 ans, Ulrich Zimmerli est professeur de droit à l'Université de Berne. Il a représenté l'UDC de 1987 à 1999 au Conseil des Etats. /ats

Les subventions suivront les coûts

Santé ■ Selon la commission du National, le subventionnement des primes maladie doit augmenter avec les coûts de la Lamal

De Berne
François Nussbaum

La commission sociale du Conseil national a mis hier la dernière main à la révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal). Elle propose notamment d'indexer les subventions annuelles de la Confédération à l'évolution, non pas des prix, mais des coûts de l'assurance de base. Débat au National en décembre.

Indexation à 5-6%

Si la hausse des prix et des salaires est relativement faible ces dernières années (1-2%), celle des coûts de la santé avoisine les 5-6% et celles des primes 10%. Les subventions fédérales devraient, selon la commission, au moins suivre les seconds. La somme prévue pour 2004 augmenterait donc de 5-6% dès 2005.

Ce montant 2004 est fixé à 2,7 milliards. C'est 300 millions de plus qu'aujourd'hui, pour compenser le plafonnement des primes selon le revenu, introduit par cette révision de la Lamal: 2 à 10% du revenu pour les familles avec enfants, 4 à 12% pour les autres. Les cantons devront ajouter 150 millions.

Hausse de la franchise

Les subventions fédérales et cantonales, destinées à ré-

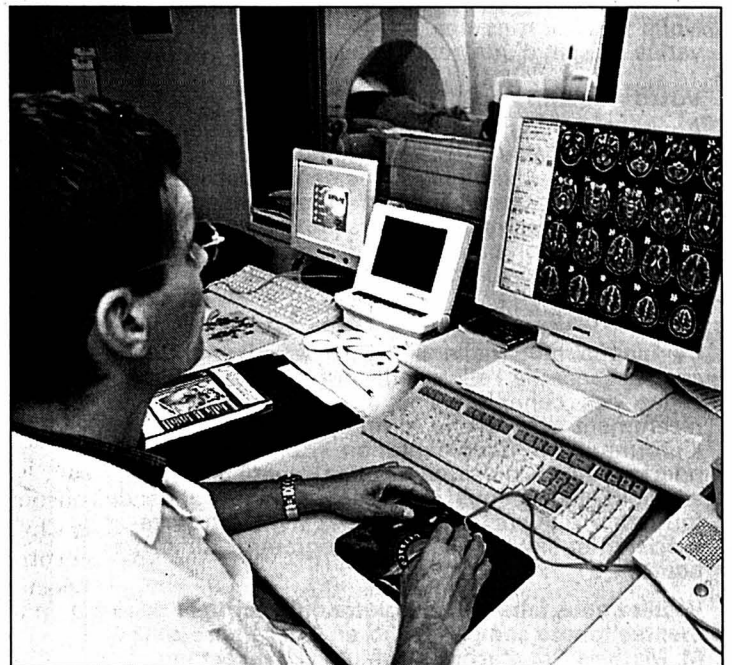
duire les primes des bas salaires, atteindront donc globalement les 4 milliards, soit 25% des coûts de l'assurance de base. Selon la commission, un supplément sera également demandé aux assurés: la franchise obligatoire passera de 230 à 400 francs.

Par ailleurs, la révision règle la participation des cantons aux coûts hospitaliers: moitié pour eux, moitié pour les caisses, même si l'assuré est en privé, mais au tarif de la division commune. A moins que le séjour ait lieu dans un établissement qui ne figure pas dans la planification hospitalière cantonale.

D'abord de vrais contrats

D'autres points ont été renvoyés à une révision ultérieure (des études ont été demandées au Conseil fédéral). Par exemple l'abandon du remboursement obligatoire, par les caisses, de tous les médecins, mais aussi des hôpitaux (liberté de contracter). Et un financement hospitalier unique par les caisses (monisme).

Dans l'intervalle, la commission propose de conserver le système actuel de remboursement des médecins, mais sur la base de véritables contrats. Ceux-ci préciseront que les soins et traitements



Prochain débat sur la santé: en décembre au National.

PHOTO ARCH-MARCHON

doivent être efficaces, économiques et de qualité. Si un contrôle sérieux est assuré, on évitera le gaspillage et les abus.

Il faut voter

Une amélioration du système de compensation des risques est également renvoyée à plus tard. Les caisses assurant davantage de «mauvais risques» sont aidées par les autres, mais seulement en fonction du sexe et de l'âge

des assurés. Il faudrait sortir de ce système les «cas lourds» (plus de 40.000 francs pa ran).

Enfin, la commission refuse de renvoyer à nouveau le vote sur l'initiative socialiste «la santé à un prix abordable». Selon elle, le plafonnement prévu des primes ne peut pas être vu comme un contre-projet au calcul des primes selon le revenu, que réclame l'initiative. Il faut donc voter, sans attendre la révision. /FNU

De règlements clairs en clauses

Gen-Lex ■ Pour la commission de la science du Conseil des Etats, la loi ne doit pas promouvoir le génie génétique

La loi sur le génie génétique ne doit pas avoir pour but de promouvoir cette technologie. Forte de cet avis, la majorité de la commission de la science du Conseil des Etats a biffé ce principe introduit par le National dans le paquet Gen-Lex.

Si la loi ne doit pas bloquer la recherche scientifique dans le domaine du génie génétique, elle doit en revanche clairement la réglementer, a dit le président de la commission Peter Bieri (PDC/ZG) hier devant la presse à Berne.

De toute façon, la question d'un moratoire sur l'utilisa-

tion d'organismes génétiquement modifiés (OGM) est enterrée, a-t-il tenu à rappeler.

Droit de recours maintenu

Contrairement au National, la commission a décidé de maintenir le droit de recours contre les autorisations de mise en circulation d'OGM pour les associations de protection de l'environnement.

Mais pour le reste, elle propose au plénum qui se prononce en décembre, de se rapprocher des vues de la Chambre du peuple.

La commission s'est ainsi pléniée au régime d'autorisations successives pour les

disséminations d'OGM, qui prévoit notamment que la recherche doit d'abord être menée en milieu confiné. Mais elle a ajouté une clause fixant que les essais ne peuvent être pratiqués que si les connaissances scientifiques le permettent.

Dispositions plus souples

La commission a aussi accepté d'autoriser jusqu'à fin 2008 l'utilisation, dans le cadre de disséminations expérimentales, de gènes résistants aux antibiotiques employés en médecine. C'est la date fixée par l'Union européenne, d'après M. Bieri.

En revanche, la majorité de la commission propose de supprimer la disposition exigeant des utilisateurs d'OGM qu'ils veillent à ce que ces organismes ne portent pas atteinte à une production naturelle, ni au libre choix des consommateurs.

En ce qui concerne la responsabilité civile, la commission a repris en substance le modèle du National, fixant que seuls les titulaires d'une autorisation répondraient des dommages liés à l'utilisation d'OGM.

Un régime moins strict est prévu pour la mise en circulation d'OGM. /ats

Conseillers fédéraux substitués

Réforme du gouvernement ■ Selon une commission des Etats, cette variante permettrait plus de souplesse

La commission des institutions politiques du Conseil des Etats veut doter les conseillers fédéraux de substitués. Elus par le gouvernement et confirmés par le Parlement, ceux-ci s'occuperaient de certaines tâches spécifiques du département.

Ce modèle a été préféré à une variante avec neuf conseillers fédéraux. Il permettrait de combler au mieux les lacunes qui nécessitent la réforme du gouvernement, a déclaré le président de la commission Franz Wicki (PDC/LU) hier devant la presse.

Chaque département aurait un conseiller fédéral substitué, chargé d'un secteur politique. Outre les tâches qui lui sont dévolues, il pourrait siéger et voter au sein du gouvernement lors de l'absence du conseiller fédéral principal. Il remplacerait celui-ci en commission, devant les Chambres fédérales, dans les cantons ou à l'étranger.

Coûts différents

Ce modèle se heurte à une variante qui prévoit d'augmenter le nombre de conseillers fédéraux à neuf. Ces derniers continueraient à être élus par l'Assemblée fédé-

rale. Le coût du modèle des substitués est estimé à 11,5 millions de francs, contre 38 millions pour celui des neuf conseillers fédéraux.

Le Conseil fédéral préfère quant à lui un gouvernement «à deux cercles» avec sept ministres délégués secondant les membres du collège.

Toujours contre l'avis du Conseil fédéral, la commission a déjà choisi de donner plus de poids au président de la Confédération en prolongeant son mandat à deux ans voire quatre. La réforme du gouvernement devrait être traitée par le plénum en mars 2003. /ats

PUBLICITE

Le 24 novembre,

OUI à une assurance chômage sûre et solidaire

«Les durées d'indemnisation prévues par la révision de l'assurance chômage, 18 mois pour les moins de 55 ans et 24 mois pour les plus de 55 ans, sont parfaitement adaptées à la situation suisse. La durée moyenne du chômage en 2001 était de 7 mois».

Yves Christen, Conseiller national PRD, Vevey

Comité romand
«Oui à une assurance chômage sûre et solidaire»
CP 3085 - 1211 Genève 3 - www.oui-laci.ch
Resp.: C. Lance 118-743697/ROO

ANDREOTTI

**Consternation
en Italie**

La condamnation dimanche de Giulio Andreotti, 83 ans, pour complicité dans le meurtre d'un journaliste a consterné ses pairs. Elle vient rouvrir le dossier des troubles relations entre le monde politique et la mafia.

La Cour d'assises de Pérouse a condamné à 24 ans de prison l'ex-président du conseil pour complicité dans l'assassinat du journaliste Carmine Pecorelli, abattu de quatre balles dans sa voiture à Rome le 20 mars 1979. Les assassins n'ont jamais été identifiés et M. Andreotti a toujours nié toute implication. Il avait été acquitté en septembre 1999 dans cette affaire.

Témoignage d'un repent

Le rôle de la mafia dans ce meurtre a été révélé à la justice italienne en 1993 par un parrain repent de Cosa Nostra, Tommaso Buscetta, décédé il y a deux ans et demi aux Etats-Unis. Interrogé par les juges italiens, il a dit tenir d'un autre parrain, Gaetano Badalamenti, l'implication de la mafia «pour faire une faveur à Andreotti». Badalamenti, qui purge actuellement une peine de prison aux Etats-Unis, a été condamné dimanche par contumace à la même peine de 24 ans par la Cour d'assises de Pérouse. Il avait affirmé en 1995 ne pas connaître Giulio Andreotti.

Giulio Andreotti s'est déclaré hier «déconcerté» par la sentence. Mais il n'ira pas en prison. Nommé sénateur à vie en 1991, il est protégé par son immunité parlementaire et par son grand âge. Et ses avocats ont annoncé leur intention de saisir la Cour de cassation./afp

Le plan pour Chypre à rude épreuve

**Partage du pouvoir ■ Des doutes sur le calendrier proposé par l'ONU.
Les Chypriotes grecs prêts à négocier. Le leader turc Erdogan très réservé**

Les Chypriotes grecs se sont dit prêts hier à négocier le plan de l'ONU pour mettre fin à la division de l'île. Mais ils émettent des doutes quant à la possibilité de parvenir à un accord avant le Conseil européen du 12 décembre.

Les Chypriotes grecs sont les premiers, sur les quatre parties concernées - Chypriotes grecs, Chypriotes turcs, Turquie, Grèce - à accepter ces discussions sur le plan de partage du pouvoir sur le modèle suisse. Les Chypriotes turcs n'ont pas encore officiellement réagi au document présenté par l'ONU il y a une semaine.

Délai trop court

Les responsables chypriotes grecs se sont exprimés à l'issue d'une session de trois heures du Conseil national. Cette instance consultative, qui regroupe tous les partis politiques, a chargé le président de la partie grecque de Chypre, Glafcos Cléridès, d'informer les Nations Unies de leur feu vert.

Mais même s'ils se disent prêts à négocier, les Chypriotes grecs estiment qu'il sera très difficile de parvenir à un accord pour la réunification de l'île avant le Conseil européen du 12 décembre. Le cas de Chypre, candidate à l'adhésion à l'Union européenne, devrait être évoqué lors de cette réunion.

«Le délai proposé est extrêmement court (...). C'est pourquoi les dates citées par les Nations Unies ne devraient pas être considérées comme obligatoires», a affirmé



Recep Tayyip Erdogan (à droite) s'est rendu hier à Athènes où il s'est entretenu avec le premier ministre grec Costas Simitis.

PHOTO KEYSTONE

un porte-parole du gouvernement chypriote grec en annonçant la décision du Conseil national.

Cartes «abominables»

En Turquie, le chef du parti conservateur musulman (AKP), vainqueur des récentes élections législatives, Recep Tayyip Erdogan, a été encore plus catégorique. S'exprimant à Athènes, première étape d'une tournée européenne, il a affirmé qu'il serait «impossible» de parvenir à un accord avant le sommet de Copenhague. Selon M. Erdogan, les parties ne pourront respecter le délai du 12 décembre en raison notamment

de l'hospitalisation du dirigeant chypriote turc, Rauf Denktaş. Ce dernier a été opéré du cœur à New York.

La règle du jeu

Recep Tayyip Erdogan, qui souhaite en fait que la Turquie et Chypre adhèrent simultanément à l'UE, a par ailleurs fustigé les cartes de partage du territoire chypriote inclus dans le plan de l'ONU. «Le plan est négociable, mais les cartes sont abominables», a-t-il dit, critiquant le fait que le plan de confédération de type helvétique soumis aux parties chypriotes par l'ONU réduise à quelque 28% le territoire contrôlé par les Chy-

priotes turcs, contre 37% actuellement.

A Bruxelles, la Commission a réitéré hier le refus des Quinze de lier l'adhésion de Chypre à l'UE à celle de la Turquie. «La règle du jeu est claire: chaque pays candidat est jugé selon ses mérites propres, c'est-à-dire selon les efforts qu'il accomplit pour respecter les critères d'adhésion», a déclaré un porte-parole.

Chypre est divisée depuis 1974, quand l'armée turque est intervenue pour occuper le tiers nord de l'île en réponse à un coup d'Etat fomenté par Athènes pour rattacher l'île à la Grèce./reuter-afp

**Turquie:
gouvernement
formé**

Le premier ministre turc Abdullah Gul a officiellement dévoilé hier la liste de son gouvernement. Les premiers défis de sa nouvelle équipe seront la relance de l'économie, la réunification de Chypre et l'adhésion à l'UE.

La liste présentée par Abdullah Gul a été approuvée par le président de la République, Ahmet Necdet Sezer, après un entretien exceptionnellement long d'une heure et demie. M. Gul, 52 ans, un expert en économie et vice-président du Parti de la Justice et du Développement (AKP), issu de la mouvance islamiste, avait été nommé samedi à la tête du gouvernement.

Diplomatie et défense

Au terme de l'entrevue avec le président, Abdullah Gul a laissé entendre que le chef de l'Etat avait imposé son choix pour certains postes. «C'est possible, naturellement», a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet.

Yasar Yakis, un ancien diplomate de carrière et un expert des pays arabes où il a servi plusieurs années comme ambassadeur, a été nommé au poste de ministre des Affaires étrangères. Vecdi Gonul, un ancien gouverneur et ex-président de la Cour des comptes, s'empare du poste de ministre de la Défense.

Une seule femme

Ali Babacan, un ex-conseiller financier de 35 ans, a été nommé ministre d'Etat et assumera le contrôle de l'économie turque après l'attribution des compétences aux quatre ministres d'Etat. Une seule femme est entrée au cabinet: Gurdal Aksit a été nommée ministre du Tourisme.

Le nouveau gouvernement compte 24 ministres, contre 38 pour le précédent gouvernement de Bulent Ecevit, un vétéran de la politique turque âgé de 77 ans qui a subi une cuisante défaite aux élections du 3 novembre.

La passation de pouvoir entre Abdullah Gul et Bulent Ecevit devrait avoir lieu aujourd'hui./afp-reuter

Hans Blix se veut ferme et rassurant

**Irak ■ Arrivée de l'avant-garde des inspecteurs.
Début du processus de vérification du désarmement**

L'avant-garde des inspecteurs de l'ONU est arrivée hier à Bagdad pour lancer un processus rigoureux de vérification du désarmement irakien, interrompu depuis quatre ans. Le chef de la mission Hans Blix s'est montré à la fois ferme et rassurant.

S'exprimant en début de soirée à l'issue de ses premiers entretiens avec les responsables irakiens, Hans Blix a affirmé qu'il y avait «du progrès». Il a rencontré le général Amer Al-Saadi, conseiller de Saddam Hussein, et le général Hossam Amin, chef de l'Organisme national de contrôle, contrepartie irakienne de la Commission

de vérification et d'inspection de l'ONU (Cocovinu). La discussion a eu lieu au Ministère irakien des affaires étrangères. A son arrivée à Bagdad, Hans Blix s'était montré ferme à l'é-

gard du régime irakien. Il a déclaré qu'il était à Bagdad «pour mener une inspection qui soit crédible, une inspection qui soit dans l'intérêt de l'Irak et de celui du monde». /ats-afp-reuter



Hans Blix accueilli au Ministère irakien des affaires étrangères par un conseiller de Saddam Hussein. PHOTO KEYSTONE

**Avion d'El Al visé
Proche-Orient ■ Une tentative
de détournement déjouée**

Israël a mené un raid contre l'Autorité palestinienne hier à Gaza. Ses agents de sécurité ont par ailleurs déjoué une tentative de détournement d'un avion de la compagnie El Al. Le pirate de l'air «révélait» de reproduire les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Les blindés israéliens ont mené leur raid dans un quartier du sud de Gaza. Ils ont détruit partiellement un bâtiment de la Sécurité préventive palestinienne. La Sécurité préventive est le principal service de police et de contre-espionnage palestinien. L'une de ses missions consiste à co-

opérer avec Israël dans la lutte contre les attentats.

Cette opération a eu lieu quelques heures après une tentative de détournement d'un avion de la compagnie israélienne El Al par un Arabe israélien âgé de 23 ans. L'appareil, un Boeing 757 avec 170 personnes à bord, assurait la liaison entre Tel-Aviv et Istanbul, en Turquie. Les agents de sécurité à bord de l'appareil ont réussi à maîtriser le pirate de l'air avant qu'il ne puisse se servir d'un couteau. L'appareil a finalement pu atterrir sans encombre à Istanbul où l'agresseur a été arrêté./afp-reuter

EN BREF

ÉLARGISSEMENT DE L'UE ■ Dates fixées. L'élargissement de l'UE à dix nouveaux pays sera effectif le 1er mai 2004. Les ministres européens des Affaires étrangères ont fixé cette date lors d'une réunion hier à Bruxelles. Ils ont en outre décidé qu'une nouvelle Commission européenne comprenant 25 commissaires, un pour chacun des 25 membres de l'UE, entrera en fonction le 1er novembre 2004./afp-reuter

AIRBUS ■ Contrat avec Aeroflot. La société européenne Airbus a signé hier à Toulouse un contrat avec la compagnie russe Aeroflot. Le constructeur aéronautique livrera 12 appareils de type moyen-courrier (A319-320). Ce contrat, qui porte sur un montant de 650 millions de dollars, a été signé en marge d'une rencontre à Toulouse entre Jean-Pierre Raffarin et le premier ministre russe Mikhaïl Kassianov./afp

PAILLOTES ■ Procès en appel à Bastia. Le procès en appel de l'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet et de sept autres prévenus s'est ouvert hier après-midi à Bastia (Haute-Corse). Ils sont poursuivis pour les incendies volontaires en 1999 de deux «pailletes», des restaurants de plage illégaux. En première instance, le 11 janvier dernier, Bernard Bonnet a été condamné à trois ans de prison, dont un an ferme./reuter

TÉHÉRAN ■ Heurts à l'université. Des affrontements ont éclaté à l'Université de Téhéran hier. Ils ont opposé des centaines d'extrémistes à des étudiants qui manifestaient contre la condamnation à mort de l'intellectuel réformateur Hachem Aghajari. Plus de 5000 étudiants s'étaient rassemblés à l'université au lendemain de l'intervention d'Ali Khamenei qui a «ordonné» à la justice de réviser le verdict./afp

JAPON ■ Explosion près d'une base américaine. Une explosion s'est produite près d'une base militaire américaine au Japon, ont annoncé hier soir des responsables à Washington. Les causes de la déflagration ne sont pas connues. Les responsables américains ont indiqué ne disposer que d'informations parcellaires. L'explosion a eu lieu à quelque 250 mètres de la base qui porte le nom de «Camp Zama»./afp

PÉROU ■ Déroute du parti de Toledo. Le président péruvien Alejandro Toledo a subi une défaite cuisante dimanche. Le principal parti de l'opposition, l'Association pour la révolution en Amérique (Apra, social-démocrate, de l'ex-président Alan García), a remporté les élections locales. Pérou Possible (PP, centre), le parti d'Alejandro Toledo, n'enlève qu'un gouvernement régional sur 25 soumis au vote./afp-reuter

Le cimetière, dernier domicile connu

Société ■ *Novembre est le mois des morts. Une raison d'aller au cimetière, notre ultime «maison».*
Une opportunité aussi de faire le point sur le rapport que nous entretenons avec la mort

Par
Jean-Pierre Dewarrat

Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est qu'il donne à ses morts une sépulture. Ce constat induit l'idée d'une puissance supérieure ou d'une notion de dignité et d'unicité de l'être humain. Bâtitteur, l'homme a édifié des tombes, des grandioses pyramides à la plus humble fosse. Tombeaux et caveaux, hypogées et sépulcres, cénotaphes et sarcophages en témoignent abondamment. Il s'est mis en scène sur des bas reliefs antiques ou plus simplement a-t-il gravé des pierres tombales, couchées ou dressées, ou planté de simples croix. Il s'est représenté, ainsi de nos jours par exemple les portraits qui parsèment les pages mortuaires des journaux.

Pour honorer les morts et en perpétuer le souvenir, il a développé une architecture empreinte de toute une symbolique qui va de la pointe dressée vers le ciel jusqu'au rappel du lit éternel, du cercle au rectangle. Il a marqué et af-



Pour honorer les morts, l'homme a développé toute une architecture symbolique.

PHOTO ARCH-GALLEY

fiché ses croyances. Regroupés en une «aire de paix» (ainsi l'exprime si bien l'Allemand Friedhof), ces lieux de sépultures, individuels ou collectifs, ont à leur tour produit des structures plus larges que

sont les cimetières, catacombes, columbarium, cryptes, nécropoles ou osuaires. A côté de l'architecture, voire de l'aménagement urbanistique de ces lieux, les mots ne sont pas innocents

non plus, ainsi cimetière signifie en grec «lieu où l'on dort» et nécropole, la «ville des morts».

Nous n'abordons pas ici l'architecture, ni l'aménagement individuel des tombes

ou collectif des cimetières. Non, c'est plutôt le rapport que notre société, et partant nous individus, entretenent avec la mort et son monde, virtuel ou réel, qui nous intéresse. Quelques réflexions.

«Parkings» en déshérence?

L'Eglise chrétienne ne fait plus recette. Sauf à trois moments phares de la vie: baptême, mariage et enterrement. Et pour ce dernier, le doute est permis. D'abord, certains renoncent à toute cérémonie, puis depuis quelque temps, c'est la cérémonie qui perd de son ordonnance. On n'accompagne plus le défunt jusqu'à son dernier domicile – sa tombe ou son urne cinéraire – pour lui dire au revoir, en prendre congé, on file directement à l'auberge.

Certains cimetières urbains sont aujourd'hui à leur tour presque «enterrés» au milieu de l'agglomération, en zone industrielle ou commerciale. On songe de plus à réduire le temps de durée des concessions, le vilain mot. En dernier lieu, hormis les personnes âgées, on ne rencontre plus

guère de monde dans les cimetières qui semblent autant de places de... parc délaissées. Sauf, en terre catholique, à la Toussaint, ultime hommage et devoir – ou mauvaise conscience? – d'une société qui court de plus en plus vite, stocke ses aïeux dans des EMS (et ne les visite que trop rarement, le dimanche et en vitesse), érige encore des tombes mais ne les utilise presque plus et n'a trouvé – comme seule à l'angoisse de la vacuité existentielle – que le vertige ludico-consumériste et son corollaire, l'occultation de la mort. Sous toutes ses formes.

Alors que la mort donne du sens à la vie, que la relation entretenue avec nos ancêtres (le célèbre qui suis-je et d'où viens-je?) apporte des réponses à l'horizon du lendemain (où vais-je?), la mort ne fait plus recette non plus. Sauf au cinéma dans les films catastrophe ou d'horreur. Aujourd'hui, le temple, c'est le supermarché et la tombe, notre solitude que ne comblent ni la villa de nos rêves, ni le Natel, ni la pratique du sport ou du fun. /JPD/ROC-La Liberté

A vendre

A VENDRE
À CORTAILLOD
 proche des transports publics et voies de communications
VILLA de 5 1/2 pièces + dépendances
 Terrain de 1160 m².
 Volume construit 690 m³.
 028-377271
CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A vendre à Neuchâtel,
 dans quartier tranquille avec vue sur le lac et les Alpes
APPARTEMENT CHARMANT
 de 3 pièces, bain, cave et balcon, à quelques minutes de la gare.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch 028-374847

Taux hypothécaires dès 2,00%*
 *Taux fixe 1 an au 11 novembre 2002
 Propriétaires ou futurs propriétaires, profitez dès aujourd'hui de conditions hypothécaires exceptionnelles. Financement de votre villa ou appartement jusqu'à 80% en 1^{er} rang.
Renseignements au 032 732 99 40
CIC Castle Investment Consultants SA
 Financements hypothécaires
 Prévoyance – Planification financière
 Le Château – 2034 Peseux 028-377292,030

F. Thorens SA – Saint-Blaise – Tél. 032 756 00 56
 Consultez notre site internet <http://www.thorensa.ch>

		droit de superficie
Cernier	Terrain 2'200 m ² en zone commerciale	
Chaux-de-Fonds	Centre ville 1'100 m ² pour projet immobilier	Fr. 2,5 mio
Cressier	Terrain 20'000 m ² zone industrielle (à dézoner)	Fr. 100.- le m ²
Cressier	Terrain pour villa, environ 800 m ²	Fr. 220.- le m ²
Cressier	Maison locative de 3 logements de 3 pièces	Fr. 450'000.-
Marin	Ancienne ferme rénovée (3 appartements), 1,5 ha	Fr. 1,8 mio
Marin	Maison mitoyenne à transformer	Fr. 295'000.-
Marin	Terrain pour habitation, commerce et artisanat, env. 3000 m ²	Fr. 1,7 mio
Hauterive	Villa-terrace 5 pièces avec 2 places de parc	Fr. 595'000.-
Hauterive	Maison individuelle de 2 appartements	Fr. 525'000.-
Neuchâtel	Imm. industriel et commercial, surf. utile 3'000 m ²	Fr. 4,3 mio
Neuchâtel est	Petite maison individuelle avec jardin	Fr. 629'000.-
Saint-Blaise	Très belle maison ancienne 8 pièces, jardin, verger	Fr. 1,6 mio
Le Landeron	Maison mitoyenne de 3 appartements	Fr. 495'000.-
Bevaix	Villa 6 pièces avec couvert pour 2 voitures	Fr. 549'000.-
Saint-Aubin	Dans le port, 4 1/2 et 5 1/2 pièces	dès Fr. 490'000.-
Vaumarcus	Terrain 1'400 m ² divisible, à bâtir, équipé	Fr. 250.- le m ²

A vendre à Saint-Blaise
 au sud du chemin du Verger
PARCELLE DE TERRAIN
 à bâtir de 1250 m², en zone de «moyenne densité» pour petit immeuble locatif ou PPE.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch 028-374838

A vendre à Boudry
Appartement de 4 1/2 pièces rez supérieur
 Avec 20% de fonds propres, Fr. 55.000.-; Fr. 1200.-/mensuel, y compris charges PPE.
 Pour plus de renseignements:
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09. 028-375072

Fr. 595.000.-
 C'est le bon moment d'acheter au
Val-de-Ruz
 Grande et belle
VILLA individuelle de 9 pièces
 Construction 95/96
 Financement 80% à 2,04%
 Fr. 810.-/mois + amortissement.
Tél. 032 731 50 30
 E-mail: neuch@vente-immob.ch
www.vente-immob.ch

Fr. 120.000.-
 A vendre à
Neuchâtel proche du centre
APPARTEMENT 2 pièces
 idéal comme bureau.
 Pour traiter
 Fr. 24.000.-
Tél. 032 731 50 30
 E-mail: neuch@vente-immob.ch
www.vente-immob.ch

A VENDRE
À AUVERNIER
 sur les hauts du village, vue panoramique exceptionnelle

VILLA de 8 1/2 pièces
 Piscine couverte.
 Volume construit 3100 m³.
 Terrain env. 1500 m².
 028-377274
CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A VENDRE
AVEC Fr. 45.000.-
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CERNIER
 Proximité du centre du village, écoles, magnifique situation dominante.
4 pièces Fr. 300.000.-
Coût mensuel: Fr. 1104.- + charges
 y compris amortissement.
 Appartement spacieux.
 Annexes: cave, garage.
 028-377281
CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A vendre au Val-de-Travers
maison mitoyenne
 grande cuisine agencée, 6 chambres, 2 salles de bains, cave, galetas, dépendances, jardin 800 m².
 Prix intéressant.
 Ecrire sous chiffres 028-377081, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.
 028-377081

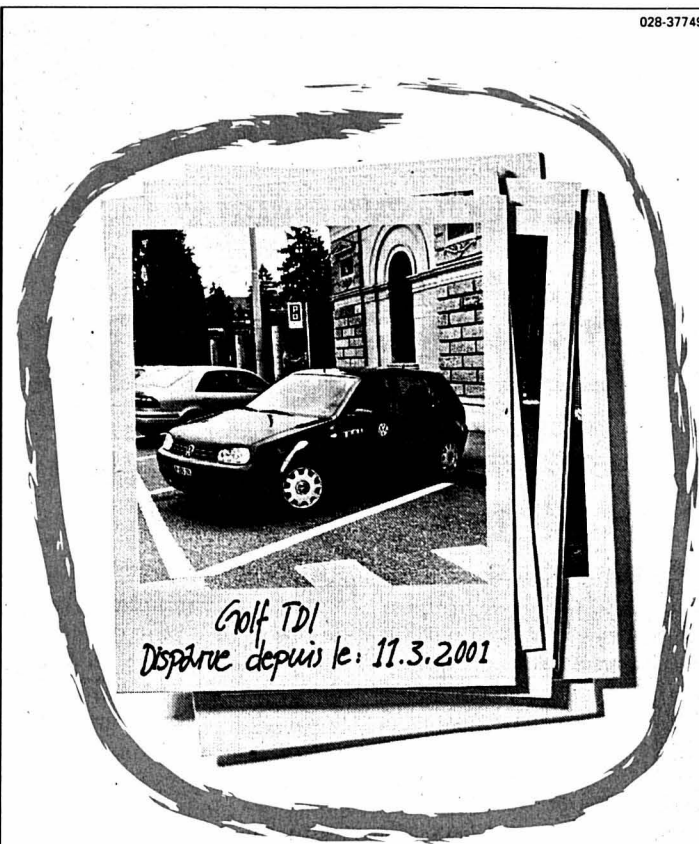
A VENDRE
À NEUCHÂTEL
 au nord de la gare
5 1/2 pièces
 Vaste séjour, cuisine séparée, grand balcon, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, réduit, garage.
Prix de vente: Fr. 380.000.-
 028-377277
CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A Vendre Sur plans
Appartements en PPE
Neuchâtel / Sablons 42
 ▶ 4 1/2; 7 1/2 et 8 1/2 pièces
 ▶ Tout confort
 ▶ Loggia ou terrasses
 ▶ Vue sur le lac et les Alpes
 Demandez une affichette, sollicitez un rendez-vous
 Pour plus d'informations: www.geco.ch
GECO Neuchâtel UNPI
 Groupe GECO SA
 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 727 75 15

À VENDRE
 au centre du village de CORNAUX
 Nouvelle construction de
3 VILLAS GROUPÉES
 • Proches des écoles et commerces
 • 5 1/2 pièces (grandes chambres)
 • Garage + places de parc
 • 3 salles d'eau
 • Finitions et matériaux au choix
 • Surface habitable net 180 m²
 • Fonds propres ou/et LPP 120.000.-
 • Mensualités, ch. comprises 1.500.-
Tél. 032 732 99 40 ou 079 417 11 30
 028-376562

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES
 Vous êtes propriétaire; vous voulez connaître la valeur de votre bien et savoir quelles sont les possibilités de réalisation. Consultez-nous!
M. François Thorens - Tél. 032 756 00 56
 Expert fédéral en estimations immobilières diplômé
 028-338417

URGENT
 C'est le bon moment de vendre
Cherchons
 Pour nos clients
Sur le Littoral VILLAS + terrains à construire
 Votre prix sera le nôtre
Tél. 032 731 50 30
 E-mail: neuch@vente-immob.ch
www.vente-immob.ch



Golf TDI
Disponible depuis le: 11.3.2001

**Monsieur Dubois,
à l'occasion,
pensez à nous
ramener
la Golf TDI!
Rappelez-vous,
c'était juste pour
un essai!**



SENN Automobiles S.A.

Pierre à-Mazel 25 Neuchâtel 032 723 97 97

Garage de Bellevaux	J.-F. Bühler	Neuchâtel	032 724 28 24
Garage de la Cour	A. Caso	Peseux	032 731 77 00
Autocarrefour	M. Corradini	Colombier	032 841 35 70
Garage Duthé	C. Duthé	Fleurier	032 861 16 37
Garage du Seyon	C. & P. Viatte	Dombresson	032 853 28 40



Restaurant du Cercle de la Voile

Port du Nid-du-Crê
Tél. 032 724 27 13
Corinne et Thierry Parigot

La chasse touchant à sa fin...

... le chef vous propose ses spécialités d'abats
durant tout le mois de novembre

Tripes à la Neuchâteloise à gogo	Fr. 18.-
Tripes aux morilles	Fr. 23.-
Foie de veau aux pommes et calvados	Fr. 24.-
Ris de veau poêlés au vinaigre de Xérès	Fr. 22.-
Rognons de veau à la moutarde de Meaux, provençale, flambés	Fr. 22.-

Demandez nos offres personnalisées pour vos repas de fin d'année, de famille, de groupe...

www.fitperformance.ch

BODYPUMP

028-377511 - info@fitperformance.ch

**Le moyen le plus rapide
pour être en forme**

BODYPUMP • C.A.F. • BODY-SCULPT • TAE BO • HI-LO • STEP
SPINNING • FUNKY KID'S
ESPACE CARDIO-VASCULAIRE ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Garderie • Accès facile • P gratuit

ACCOR
hotels

Novotel

Accor hotels

**Votre partenaire
pour des séminaires
et des banquets
à la mesure de votre budget.**

- un site facile d'accès (grand parking gratuit)
- 3 salles de séminaires dans un décor agréable et reposant
- 60 chambres confortables

**Bienvenue vous êtes chez vous
au Novotel de Thielle.**

NOVOTEL-THIELLE • LE VERGER 1 • 2075 THIELLE
TÉL. + 41 032 755 75 75 • FAX: + 41 032 755 75 57
E-MAIL: H0531@accor-hotels.com
www.novotel.com www.accorhotels.com

A vendre

A vendre

**A vendre
Terrain
à bâtir**

Chapons Dessous - Saint-Aubin/Sauges

- Parcelle de 841 m² bénéficiant d'une situation idyllique.
- Vue magnifique sur le lac et les Alpes.
- Ensoleillement et tranquillité absolue.
- Zone résidentielle à faible densité, destinée à l'habitat individuel comprenant au plus 3 logements.

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Neuchâtel
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel 032 727 75 15

A louer

**A louer
tout de suite
ou pour date à convenir
A Saint-Blaise
au centre du village**

3 pièces

Cuisine équipée, 1 cave,
galetas communautaire.
Loyer Fr. 1260.-
+ charges Fr. 136.-

F. THORENS SA - 2072 SAINT-BLAISE
Tél. 032 756 00 55
<http://www.thorensa.ch>

Gérance d'immeubles
Achat • Vente • Courtage

Régie immobilière P. Béguin

2208 Les Hauts-Geneveys • Tél. 032 853 52 51

A vendre
sur les hauts de Neuchâtel

**Charmante maison
familiale**

de 5½ pièces, garage, situation
tranquille et ensoleillée.

A louer

**A louer
tout de suite
ou pour date à convenir
A Saint-Blaise
au centre du village**

3 pièces

Cuisine équipée, 1 cave,
galetas communautaire.
Loyer Fr. 1260.-
+ charges Fr. 136.-

F. THORENS SA - 2072 SAINT-BLAISE
Tél. 032 756 00 55
<http://www.thorensa.ch>

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER
tout de suite ou à convenir
faubourg de l'Hôpital 12

**Magnifiques appartements
de 3½ pièces et 6 pièces**

Cuisine agencée,
cheminée de salon.

Contact: M. Pereira
Ligne directe: 032 729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER
en ville de Neuchâtel
faubourg de l'Hôpital 11

Dans immeuble entièrement
renové pour début 2003
ou à convenir

**Appartement
de 5 pièces 160 m²
avec magnifique
terrasse 50 m²**

Ascenseur.
Loyer en rapport.

Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

A louer à Saint-Aubin (NE)

Très beau 3 pièces

environ 70 m², calme, 1^{er} étage,
dans immeuble de charme.

Vue jardin et vignes, 1 place de parc, cave.
Prix: Fr. 1500.- c.c., dès décembre

Tél. 079 506 01 40

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

**À louer, à Neuchâtel,
centre-ville, zone piétonne**

Appartement de 4½ pièces
(environ 125 m²)

Cuisine agencée, salle de bains/W.-C. + W.-C. séparé.

Contact: Mlle Sanchez
Ligne directe: 032 729 09 57

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

régimmob sa

Ruelle W.-Mayor 2 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 36 05

**À louer à
NEUCHÂTEL**

Avenue du 1^{er}-Mars

LOCAUX COMMERCIAUX
155 m² ENV. AVEC GALERIES
2 sanitaires.
Convient pour magasin,
bureaux, cabinet, etc.

www.unpi.ch

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER
en ville de Neuchâtel
faubourg de l'Hôpital 11

Dans immeuble entièrement
renové pour début 2003
ou à convenir

**OFFRE UNIQUE!
Magnifique
appartement
de 4½ pièces
en duplex**

Poutres apparentes.
Loyer en rapport.

Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

NEUCHATEL
Route des Falaises 70

**plusieurs BUREAUX
individuels**

- Fr. 500.- ch. inclus
- dès le 01.01.03 ou à convenir
- chacun avec douche et WC
- très belle situation au bord du lac
- près entrées autoroute
- près restaurant d'entreprise
- possibilité de louer des places de parc

wincasa

Services Immobiliers
Rémy Pheulpin
Téléphone 032 723 09 11
remy.pheulpin@wincasa.ch
www.wincasa.ch

**ETUDE
RIBAU & VON KESSEL**
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032 724 67 41 Fax 032 725 89 69

**A vendre
ROCHFORT,
au lieu dit La Chapelle**

MAISON FAMILIALE
de 2 appartements de
5½ et 4 pièces avec garage

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

**À louer à Cressier
tout de suite ou
pour date à convenir**

Vignes-Rondes 2

4½ pièces

Cuisine agencée,
Salle de bains/W.-C.
+ W.-C. séparés.
Balcon.

Fr. 1200.- + charges

Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

PROPRÉTAIRE
de votre

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
pour moins de Fr. 1300.- par mois.
Fonds propres nécessaires.

Téléphoner au 032 841 26 80.

**appartements
de vacances**

THONY 2000 + LES COLLONS

Domaine skiable des 4 Vallées

**Grand choix d'appartements de
vacances en vente et en location**

www.imalp.ch ou tél. 027 322 33 55

Mot caché

**Solution: Le mot à former de la
grille avec les lettres inutilisées est:**

MOUFLON

PROGRAMME



CLUB
DES LECTEURS
DE L'EXPRESS

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch

Tél. 032 723 53 70 (le matin)

MUSIQUE DE CHAMBRE

NEUCHÂTEL
Salle de concerts
Faubourg de l'Hôpital 24
Jeudi 21 novembre 2002, à 20 h 15



RÉCITALS DU JEUDI



Récital

Christophe Horak, violon, Lora Dimitrova, piano

Après des études au conservatoire de Neuchâtel, à la Guildhall School of Music de Londres, cet archet neuchâtelois est parti à la conquête de Berlin où l'Académie de l'Orchestre philharmonique lui fournit la meilleure éducation de musicien d'orchestre possible.

Prix d'entrée: Fr. 15.-
AVS, chômeurs, étudiants: Fr. 10.-

Renseignements: tél. 032 725 20 53



NEUCHÂTEL
Théâtre du Passage
Passage Max-de-Meuron 4
Jeudi 21 et vendredi
22 novembre 2002, 20 h 30

service culturel
migros

théâtre du
passage

THÉÂTRE DU PASSAGE

Harlequin

par le Théâtre Populaire Romand
De Carlo Goldoni

Emportée par un rythme et une force nerveuse exceptionnels, la pièce a fait vibrer le public. La réussite est dans l'extraordinaire performance des acteurs. Sous les apparences du jeu, c'est la mise à nu des intermittences du cœur, de la douloureuse vanité de l'amour, qu'Harlequin va exploiter. Dans un décor de rêve et des costumes somptueux, soutenus par une musique d'époque, onze comédiens ont donné une dimension étourdissante et proprement fantastique à ce chef-d'oeuvre.



Prix d'entrée: Fr. 35.-
Étudiants/chômeurs/AVS/AI Fr. 25.-

Renseignements:
Le Strapontin, tél. 032 717 79 07



FLEURIER

Resto-Théâtre Méli Mélo d'RG - Place d'Armes 7
Vendredi 22 novembre 2002, 22 h

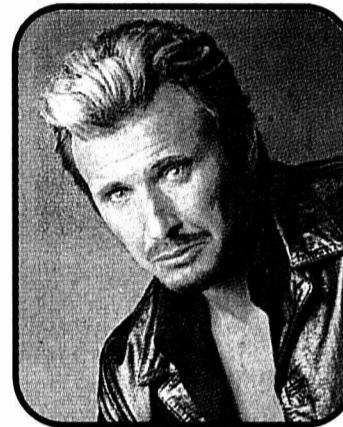


THE MASK

Johnny Végas

Sosie de Johnny Hallyday

Il a été élu en direct meilleur sosie de Johnny Hallyday par les téléspectateurs de TF1 lors de la soirée des Sosies du 2 mars 2002! Johnny Végas n'est pas uniquement un sosie physique et vocal de Johnny Hallyday. Il est avant tout un fan... Il partage avec le public, en concerts live, toute l'émotion du mythe Hallyday... Chante en direct.



Prix du spectacle: Fr. 25.-

Possibilité de se restaurer avant / pendant et après le spectacle aux conditions accordées par les partenaires de l'Art de Vivre aux membres du Club, sur présentation de la carte.

Réservations: tél. 079 690 02 01



MARIN
Espace Perrier
Vendredi 22 novembre 2002, 20 h 30

L'AGENCE



Tex

«Je m'sens bien»

Mise en scène: Jean-Luc Trotignon

Le one man show de Tex, judicieusement intitulé «Je m'sens bien», est un condensé d'énergie communicative, de jeux de mots et de facéties rebondissantes.

Tex se joue avec un rare bonheur des accents, qu'il soient du Sud-Ouest, de la Belgique, du Québec ou de Suisse à travers une galerie de personnages aussi savoureux que délirants.

Prix d'entrée: Fr. 35.-

Location: Ticket Corner Marin, tél. 032 756 16 19

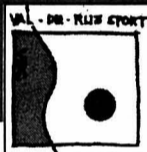


Location: Banques Raiffeisen du Littoral NE

ANIMATION
NUITS
DE FOLIE

CORTAILLOD
Salle Cortagora
Samedi 23 novembre 2002, 20 h 30

CERNIER
Centre scolaire de La Fontenelle
Samedi 23 novembre 2002, 17 h 30



VBC VAL-DE-RUZ SPORT

Volleyball Club Val-de-Ruz Sport

reçoit

VBC Münchenbuchsee

Championnat suisse de Ligue nationale B



Prix d'entrée: Adultes Fr. 7.-
Étudiants, apprentis: Fr. 5.-
Enfants jusqu'à 16 ans gratuit

Billets à l'entrée



NEUCHÂTEL
Salle de concerts, Faubourg de l'Hôpital 24
Samedi 23 novembre 2002, 11 h



SAMEDIS «PROMOTION»

Jean-Marc Bétrix, violon Angélique Mignot, piano

Premier récital de la quatrième saison des samedis «promotion» au cours duquel nous pourrions applaudir deux jeunes musiciens de talent qui, sous le signe de la danse, - mazurka, boléro et ...danse de l'ours -, nous offriront un voyage enchanteur allant de la France à la Hongrie... Oeuvres de Bartok, Mozart, Debussy...

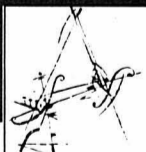


Prix d'entrée: Fr. 5.-

Renseignements: tél. 032 725 20 53



NEUCHÂTEL
Temple du Bas - Salle de musique
Dimanche 24 novembre 2002, 17 h



LES AMIS DU CONSERVATOIRE

«Le piano en fête»

Noriko OGAWA

Avec quelques pages essentielles de Debussy et la célèbre Sonate de Liszt, le récital de la grande pianiste japonaise s'annonce somptueux. Il sera complété par deux Préludes empruntés au répertoire lyrique: l'un tiré de la Khovantchina de Moussorgski, l'autre de La Princesse Jaune de Saint-Saëns.



Prix d'entrée: Fr. 27.-. Enfants, apprentis,
étudiants, chômeurs, hômes: Fr. 15.-
Location: «Le Strapontin»,
tél. 032 717 79 07
Renseignements: tél. 032 717 79 07



AU TACO
Crêt-Taconnet 22
Jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2002, à 20 h 30



THÉÂTRE TUMULTE

Jazz au Taco

Family and friends
Bovet brothers

Avec Stephan Erard, trompette, Lucien Bovet, drums,
Mimo Pisino, basse, Cédric Bovet, sax,
Philippe Bovet, piano



Prix d'entrée: Fr. 10.-

Réservations: tél. 032 725 76 00



RÉCITAL

VOLLEYBALL

JAZZ



Des soldats espagnols à pied d'œuvre. PHOTO KEYSTONE

Nappe dévastatrice

Galice ■ 36 km de littoral déjà souillés par le fioul

Un total de 36 kilomètres de littoral de Galice, sur une distance de plus de 150 km au sud de La Corogne, ont été souillés par les fuites de fioul du pétrolier «Prestige». Le pétrolier endommagé, qui se trouvait dans la matinée à 93 milles nautiques (168 km) de la côte, continuait sa route vers le sud. Il était tracté par un puissant remorqueur chinois. Les images de télévision montraient hier le pétrolier avec un trou béant sur le flanc droit, naviguant avec sa ligne de flottaison nettement enfoncée par rapport au niveau de la mer.

L'Union européenne propose son aide

Dimanche, le navire avait perdu à nouveau du fioul à 72 milles nautiques (130 kilomètres) au large de la côte de la Galice. Les techniciens qui ont survolé dimanche la zone ont vu une nouvelle

nappe de 5,5 km de long sur 1,8 km de large, tandis que les nappes éparses de fuel, déversées depuis mercredi, ont souillé quelque 36 km de côte sur une distance de plus de 150 km.

Une dizaine de pays européens ont proposé leur collaboration pour récupérer le pétrole flottant en mer. Le gouvernement espagnol avait lancé un appel à l'aide, qui a été relayé par la Commission européenne. «Un bâtiment français est déjà sur place et un bâtiment néerlandais est en route», a indiqué Bruxelles. La Norvège, qui n'est pas membre de l'UE, a également offert son assistance.

Des unités d'infanterie de marine et de la marine espagnole participaient hier matin aux travaux de nettoyage de la côte galicienne, au sud de La Corogne, notamment dans les zones les plus affectées de Malpica, Cayon et Camelle. /ats-afp

Grisons toujours sur le qui-vive

Intempéries ■ Le canton demande le renfort de l'armée. Normalisation à Genève, où une enquête a été ouverte

Les régions touchées par les fortes intempéries du week-end se remettent peu à peu. Elles font les comptes et analysent d'éventuelles négligences. Aux Grisons, où la pluie s'est remise à tomber hier, on continue de parer au plus pressé. Hier après-midi, la situation, déjà précaire, s'est encore dégradée dans ce canton. Elle restait cependant stable en fin de journée.

Service d'approvisionnement

Quelque 300 personnes d'une vingtaine de communes grisonnes n'ont toujours pas

pu regagner leurs maisons. Plusieurs villages de la vallée supérieure du Rhin restaient coupés du monde, notamment ceux de Panix et de Schlans.

Entre Ilanz et Disentis, les voies de communication devraient rester bloquées au moins jusqu'à la fin de la semaine. Un service d'approvisionnement doit être organisé dès aujourd'hui. En revanche, la ligne ferroviaire entre Coire et Arosa a pu être rouverte hier matin.

Aucun glissement de terrain important n'a eu lieu dans la nuit de dimanche à hier, mais les villages de Ters-

nau et de Tinizong, dans l'Oberland grison, sont toujours menacés. Les autorités cantonales se disent préoccupées. Elles ont appelé l'armée en renfort. Hier déjà, une septantaine de pionniers d'ouvrage ont spontanément été mis à disposition par l'armée à Untervaz, au nord de Coire.

Possible plainte dans la commune de Lully

La situation s'est également détendue dans le canton de Genève, où quelque 500 personnes ont été touchées à Lully. Réunies en collectif,

elles examinent l'opportunité de porter plainte. Les maisons inondées ont été construites au pied d'un coteau près de l'Aire et sur une nappe phréatique. Le même quartier avait déjà été inondé il y a 18 mois. Depuis lors, la mise en place d'un collecteur a été décidée, mais les travaux n'ont pas commencé. Le canton vient en outre d'adopter une base légale qui faisait défaut, visant à empêcher toute construction en zone inondable. Dans le but de voir si des carences légales sont à l'origine de ces inondations ou si quelque chose n'a pas fonctionné dans le plan d'urbanisation du secteur, le Conseil d'Etat a de son côté ouvert une enquête.

Au Tessin, les dégâts devraient atteindre quelques millions de francs. Alors qu'il pleuvait toujours un peu hier, la plupart des routes ont pu être rouvertes et les niveaux des deux lacs ont baissé. Dans le canton d'Uri, la route du Susten est elle aussi toujours fermée. Au-dessus de Wassen, elle a été recouverte par la boue en deux endroits.

Fonds débloqués

Par ailleurs, Caritas et la Chaîne du Bonheur débloquent un demi-million de francs en faveur des victimes des intempéries. Les deux organisations offrent une aide subsidiaire. Elles prennent en charge les coûts qui ne sont pas couverts par les assurances ou les prestations du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles. /ats



Opérations de déblaiement dans le village grison de Trun. PHOTO KEYSTONE

A une année du drame

Crash de Bassersdorf ■ Swiss désire un compromis rapide

Le 24 novembre 2001, un Jumbolino de Crossair s'écrasait près de Bassersdorf (ZH), entraînant la mort de 24 personnes. Un an plus tard, l'origine de l'accident n'est pas encore connue.

Rapport en juillet 2003

Les débris de l'avion jonchent toujours le sol du hangar à Pfungen, dans le canton de Zurich, où ils ont été déposés il y a un an. Ils devront y rester jusqu'à la fin de l'enquête, qui ne sera pas terminée avant 2003. Le rapport est attendu pour juillet 2003 au plus tôt. Tout ce qui a été dévoilé jusqu'à présent sur les conditions du drame est que

le pilote du Jumbolino volait trop bas.

Ni la compagnie Swiss, qui a succédé à Crossair, ni les avocats des survivants ne veulent attendre les conclusions du rapport pour régler la question des dommages et intérêts. Swiss désire liquider cette affaire le plus vite possible. La compagnie a versé jusqu'ici 200.000 francs par passager. Elle attend encore les demandes de réparation des parents des victimes et des survivants pour compléter les montants. Dans le but d'un accord extrajudiciaire et pour augmenter la pression, leurs avocats ont déjà publié un rapport d'experts qui désigne des coupables. /ats



Le crash avait fait vingt-quatre morts. PHOTO ARCH-KEYSTONE

Conférence sur les zones humides

Valence ■ La Suisse plaide pour la protection des forêts et des ressources d'eau douce

Les 133 Etats parties de la convention de l'ONU sur les zones humides se sont réunis hier à Valence. Jusqu'au 26 novembre, ils vont définir leur stratégie pour les six ans à venir. Le but, défendu par la Suisse, est de protéger les ressources d'eau douce à l'échelon mondial.

Prise en compte de la montagne

L'accent de cette huitième conférence devrait être mis sur «la mise en œuvre effective des mesures de conservation dans les pays et sur l'établissement d'un système de contrôle», a indiqué hier l'Office fédéral de l'environnement (Ofefp). La délégation suisse est dirigée par le directeur de l'Ofefp Philippe Roch.

La Suisse compte mettre en évidence le rôle essentiel de ces écosystèmes que sont les zones humides (lac, marais) pour la protection des ressources en eau douce. Berne soutiendra également la prise en compte des zones humides de montagne dans la convention. Hier, Philippe Roch a appelé les entreprises privées et les Etats, qui vont investir des milliards de dollars pour assurer l'approvisionnement en eau des populations, à consacrer une partie de leurs efforts à la conservation et à la gestion durable des forêts, des zones humides et des sols.

«L'eau est la clé du développement durable. Sans eau, pas de vie, pas de nourriture, ni de développement économique. Les zones hu-

mides, les forêts et les sols sont les clés de l'approvisionnement durable en eau», a-t-il souligné.

Signée à Ramsar (Iran) en 1971, la convention était d'abord un instrument pour la protection des habitats d'oiseaux d'eau. Au fil des années, elle est devenue un outil du développement durable.

La convention, dont le secrétariat permanent est à Gland (VD), recense les zones humides d'importance internationale. Parmi près de 1200 sites inscrits sur la Liste Ramsar depuis 1975, huit se situent en Suisse, dont la réserve Fanel-Chablais de Cudrefin, les Grangettes (VD), ainsi que la rive sud du lac de Neuchâtel, la rade de Genève et le cours du Rhône en aval. /ats

PRISE D'OTAGES

Barcelone respire

La police espagnole a mis fin hier à une prise d'otages dans une école de la périphérie sud de Barcelone, en capturant un homme qui avait un temps retenu des enfants. Personne n'a été blessé. Seize gosses avaient d'abord été relâchés environ deux heures après le début de la prise d'otages. L'homme, armé d'un couteau, avait séquestré 25 enfants, tous âgés de 12 ans. Le ministère de l'Intérieur n'a pas confirmé les informations selon lesquelles ce jeune âgé de 25 ans réclamait un million d'euros. Il avait donné l'assurance qu'il voulait seulement de l'argent, selon David Perez, un membre du Conseil municipal interrogé par l'agence de presse espagnole Efe. /ap

ENBREF

VIETNAM ■ Ecolières ensevelies dans un marais. Trois écolières vietnamiennes ont trouvé la mort en cherchant des escargots à Thuy Bang, près de l'ancienne cité impériale de Hué (centre). Les adolescentes, âgées de douze à treize ans, ont été ensevelies dans la boue d'un marais où elles s'étaient aventurées. Des adultes présents sur place n'ont pas réussi à sauver les trois adolescentes. /ats-afp

KENYA ■ Rupture d'un barrage. Douze personnes ont été tuées et 2000 déplacées dans la nuit de dimanche à hier dans une inondation dans la région de Kiambu (centre du Kenya). Le drame a été provoqué par la rupture d'un barrage due à des pluies torrentielles. Le Centre d'opérations contre les désastres naturels a lancé un appel aux dons d'aide alimentaire et de matériel pour abriter les déplacés. /ats-afp

RUTH LILLY ■ Pas rancunière. Le célèbre magazine littéraire américain «Poetry» a refusé pendant des années de publier les vers de Ruth Lilly, mais il ne refusera certainement pas sa dernière offre: un cadeau de plusieurs millions de dollars. L'héritière de la fortune amassée par Eli Lilly dans l'industrie pharmaceutique a annoncé qu'elle verserait chaque année cette grosse somme au magazine. /ap

BRÉSIL ■ Roberto Carlos chante devant 300.000 personnes. Enorme vedette brésilienne, Roberto Carlos a chanté devant 300.000 spectateurs, dimanche soir à Rio de Janeiro. Son concert en plein air marquait les 90 ans du téléphérique du Pain de Sucre, la montagne surplombant la ville. En 1968, Roberto Carlos avait été le premier chanteur étranger à remporter le Festival de San Remo en Italie. /ats-afp

CHARLES VEILLON

Pas de licenciements collectifs

La direction et le personnel de Charles Veillon SA, à Bussigny-près-Lausanne, ont signé un accord. Le plan prévoyant 194 licenciements collectifs est retiré.

Acclamé lorsqu'il est sorti du bâtiment administratif de la société, le directeur général Jacques Zwahlen leur a déclaré: «Après les trois semaines lourdes et pénibles que nous venons de vivre, c'est une immense satisfaction d'avoir abouti à un texte qui nous permet de nous retrouver, de continuer à travailler ensemble.»

Prenant possession des 12.473 signatures soutenant la pétition des employés de Veillon, il a reconnu «l'énorme effort» de la commission du personnel et du syndicat FTMH.

Projet de délocalisation

Annoncé le 23 octobre dernier pour juin 2003, le déplacement du centre de logistique à Entlebuch (LU), auprès de l'entreprise concurrente Ackermann, n'est pas totalement abandonné.

Rentenanstalt/SL se renfloue à hauteur de 1 milliard de francs

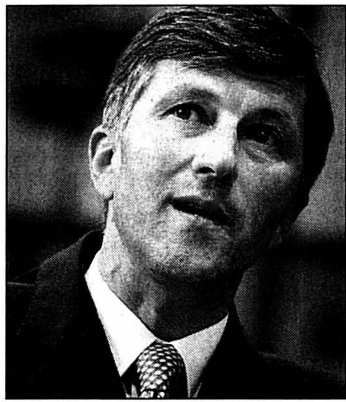
Assurance ■ Emission de nouvelles actions et d'un emprunt convertible. La Bourse apprécie

Le prix des nouvelles actions émises pour l'augmentation de capital de Rentenanstalt/Swiss Life a été fixé à 79 francs. L'opération, complétée par un emprunt convertible, permettra de renforcer les fonds propres du groupe à hauteur de 1,1 milliard de francs.

Swiss Life Holding - la nouvelle entité qui chapeautera Rentenanstalt/Swiss Life - émet un total de 10,84 millions de nouvelles actions, qui doivent rapporter 856 millions de francs. Parallèlement, l'émission d'un emprunt convertible permettra de lever entre 200 et 250 millions, a annoncé hier le numéro un suisse de l'assurance vie.

Echos positifs

Le prix des nouvelles actions est inférieur de plus de la moitié au cours actuel du titre, qui s'établissait à 163,50 francs hier en ouverture de séance. Mais il



Rolf Dörig se dit confiant dans la réussite de l'opération. PHOTO ARCH-KEYSTONE

se situe dans la fourchette de 60 à 80 francs prévue par les analystes.

Les anciens actionnaires bénéficient d'un droit de souscription préférentiel dans un rapport de 1:1 pour un prix de 79 francs par action. Le délai de souscription s'étend du 25 novembre au 3 décembre. L'émission a été souscrite par un

consortium bancaire emmené par le Credit Suisse First Boston (CSFB).

Rolf Dörig, le nouveau président de la direction du groupe, se dit confiant dans la réussite de l'opération: «Différents actionnaires importants ont confirmé leur intention d'exercer leurs droits de souscription», relève-t-il dans le communiqué. L'acquisition de plus de 35% des actions émises serait ainsi déjà assurée.

L'augmentation de capital survient alors que le groupe est pris dans la tourmente liée à sa double erreur comptable de cet automne, pour un montant total de 446 millions de francs, et aux révélations sur la société Long Term Strategy (LTS) qui a permis aux dirigeants de réaliser de grasses plus-values.

A la Bourse, l'action Rentenanstalt a progressé à la clôture de 7,06%, à 174,5 francs, une des plus fortes hausses de l'indice des valeurs vedettes SMI. /ats

Une erreur de saisie pèse sur les tarifs

Swisscom ■ Réduction de 10% des prix d'interconnexion

Swisscom se montre plus ambitieux en matière de baisse de ses tarifs d'interconnexion sur les lignes fixes. Le géant bleu les réduira en moyenne de 10% à compter du 1er janvier de l'an prochain et non de 5% seulement comme annoncé à la mi-octobre.

Swisscom explique, dans un communiqué publié hier, avoir procédé à cette modification après vérification supplémentaire des prix. L'opérateur historique, via sa filiale Swisscom Fixnet Wholesale, a en effet constaté que le calcul effectué donnait un résultat trop élevé en raison d'une erreur de saisie.

Concurrents sceptiques

Le géant bleu dit avoir immédiatement corrigé l'erreur. Il y a six semaines, ses concurrents avaient jugé insuffisante la baisse de 5%, en la qualifiant d'opération cosmétique. La terminaison de com-

munications sur le réseau régional s'élèvera ainsi en moyenne à 1,30 (contre 1,39) centime la minute en 2003.

L'annonce de cette baisse des tarifs n'a pas suscité de fortes réactions des concurrents du géant bleu, le porte-parole de Sunrise, Mathieu Janin, la qualifiant de «marginale». En revanche, Swisscom a augmenté d'autres taxes, ce qui correspond à un jeu à somme nulle, a-t-il ajouté. Personne ne peut en outre contrôler sur quelles bases reposent les calculs de Swisscom. Pour cette raison, Sunrise exige non seulement plus de transparence, mais aussi la libéralisation intégrale du dernier kilomètre.

Pour mémoire, l'interconnexion consiste à mettre en relation les réseaux de Swisscom avec ceux des autres opérateurs. Elle équivaut à un prix pour l'utilisation de l'infrastructure du numéro un du secteur en Suisse. /ats

EN BREF

VON ROLL ■ Départ de Martin Messner. Le directeur général (CEO) du groupe technologique Von Roll, Martin Messner, quitte son poste à la fin novembre. Le recentrage sur la seule activité Von Roll Isola (isolation) rend cette fonction caduque, a annoncé le groupe hier soir. La direction des trois unités du groupe sera confiée à leurs actuels chefs respectifs, qui seront assistés par des membres du conseil d'administration. /ats

EMPLOI ■ Déprime dans l'hôtellerie et l'informatique. La dégradation sur le front de l'emploi en octobre a particulièrement touché les employés de l'hôtellerie/restauration ainsi que les spécialistes du conseil et de l'informatique. Seuls le textile et la chaussure ont enregistré une très légère décline du chômage (-10 personnes), indique le Secrétaire d'Etat à l'économie qui publie les chiffres détaillés du chômage. /ats

LIQUIDATION ANDRÉ ■ Montant des créances admises. Le liquidateur du groupe vaudois de négoce international André & Cie a admis des créances pour 234 millions de francs. Les productions rejetées ou suspendues se montent à 1,320 milliard. Les premiers versements pourraient se faire au premier semestre 2003. Les créanciers suisses ont jusqu'au 6 décembre pour contester cette liste. /ats

HORLOGERIE ■ Contrefaçon. La maison d'horlogerie biennoise Glycine-Watch a obtenu une victoire juridique en Italie pour ses droits sur sa marque, Glycine. Le Tribunal civil de Rome a admis ses arguments contre la société Griggio S.p.A, accusée de contrefaçon et concurrence déloyale. Le tribunal a ordonné le séquestre auprès de Griggio de toutes les pièces, marchandises et publicités portant la marque Glycine. /ats

ALLEMAGNE ■ Taxation des plus-values boursières. L'Allemagne va introduire une taxe sur les transactions boursières. Elle prélèvera 15% dès février prochain sur les plus-values de cessions d'actions, de participations dans des fonds ou de biens immobiliers. Jusqu'à présent, les profits tirés de la vente de titres boursiers sont exonérés d'impôts si les actions sont conservées au moins un an. /ats-afp

LABOURSE

BCN logo and website information: www.bcn.ch, BGN-Webbanking, Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier

Table of stock indices: Z rich, SMI, Zurich, SPI, New-York, DJI, New-York Nasdaq comp, Francfort DAX, Londres, FTSE, Paris, CAC 40, Tokio, Nikkei 225, DJ Euro Stock 50.

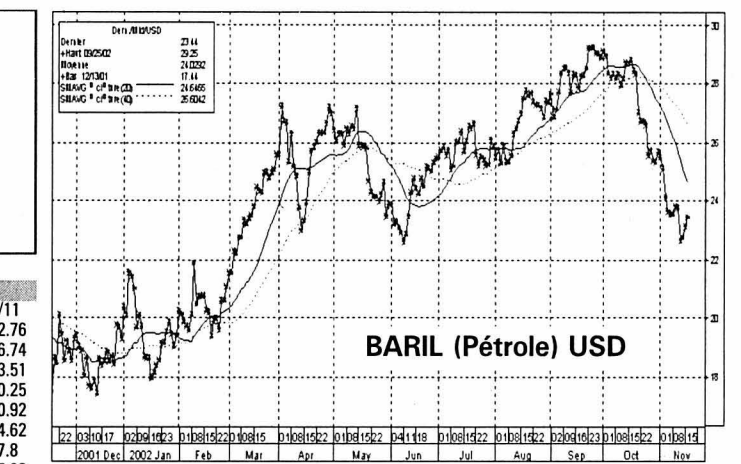


Table of Swiss stock market (Bourse suisse) with columns for stock names, current price, and percentage change.

Table of European stock market (Bourses européennes) with columns for stock names, current price, and percentage change.

Table of North American stock market (Bourses Nord-américaines) with columns for stock names, current price, and percentage change.

Table of investment funds (Fonds de placement) and exchange rates (Taux de référence) with columns for fund names and values.

Une très belle vitrine

Hockey sur glace ■ Neuchâtel est le canton romand le plus représenté en LNA. Treize ambassadeurs assurent la représentation cantonale au sein de l'élite

Par
Julian Cerviño

Il n'y a plus de club neuchâtelois en LNA, mais le canton de Neuchâtel est toujours bien présent dans la catégorie-reine du hockey sur glace helvétique. Treize ambassadeurs assurent, en effet, la représentation neuchâteloise au sein de l'élite. Aucun autre canton romand ne fait mieux, le Valais arrivant en deuxième position avec 12 représentants.

Au niveau national, Neuchâtel possède la cinquième plus grande représentation derrière Zurich (62), Berne (52), les Grisons (34) et Saint-Gall (15). On parle ici bien sûr de la provenance des joueurs, de leur origine. Dans le cas neuchâtelois, Patrice Brasey, qui a débuté le hockey sur glace à La Chaux-de-Fonds, n'est pas pris en considération dans les statistiques dressées par notre éminent confrère «Slapshot». Si on en croit ce magazine spécialisé, les Neuchâtelois sont également quatrièmes au niveau des buteurs (119).

Le HCC en tête

Lorsqu'on jette un coup d'œil à la liste des 13 joueurs neuchâtelois présents dans les contingents des équipes de LNA, on remarque que 20 années séparent le plus «vieux» (Gil Montandon, 37 ans) du plus jeune (Kevin Romy, 17 ans). Frédy Bobillier (34 ans), Régis Fuchs (32 ans), Patrick Oppliger (27 ans), Sandy Jeannin (26 ans), Philippe Marquis (26 ans), Mi-

Les joueurs neuchâtelois dans les clubs de la LNA



Photos: Lafargue, Andreas Blatter (Berner Zeitung), Keystone-archives / Infographie: François Allanou

chael Neiningner (25 ans), Loïc Burkhalter (22 ans), Raphaël Brusa (22 ans), Thomas Déruns (20 ans), Félicien Du Bois (19 ans) et Caryl Neuenschwander (18 ans) sont dans l'ordre décroissant les autres Neuchâtelois composant cette très belle vitrine.

Pour ce qui est des clubs formateurs, pas de surprise, le HCC arrive largement en tête avec huit anciens juniors

(Fuchs, Burkhalter, Oppliger, Neuenschwander, Déruns, Romy, Neiningner et Brusa) devant Fleurier (3, Marquis, Jeannin et Bobillier), Neuchâtel YS (1, Montandon) et Les Ponts-de-Martel (1, Du Bois).

Belle motivation

Evidemment, si cette forte présence en LNA flatte l'orgueil cantonal, elle ne manque toutefois pas de susci-

ter quelques regrets et de soulever quelques questions. Avec un tel potentiel, comment se fait-il en effet que notre canton ne fasse plus partie de l'élite? Il est clair que si un club - le HCC au hasard... - pouvait réunir ces 13 joueurs dans son équipe, il n'aurait plus grand-chose à faire pour vivre de beaux jours en LNA.

«Je doute qu'on puisse rassembler un jour tous ces Neuchâtelois,

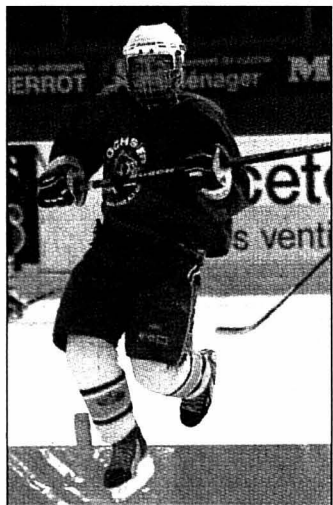
remarque Michel Du Bois, président de l'Association cantonale de hockey sur glace. Mais on ne vit pas de regrets. Il faut surtout se dire que cette présence neuchâteloise dans l'élite constitue une belle motivation pour nos jeunes. On remarque que même sans club en LNA, on arrive à percer.» Il suffit de savoir s'accrocher et de tout faire pour que son heure arrive. /JCE

Un nouveau trou

Qui seront les prochains Neuchâtelois à intégrer un contingent d'une équipe de LNA? Mis à part Cédric Botter (17 ans), actuellement en formation à Berne où il évolue au sein de juniors élites, il est difficile d'avancer d'autres noms. Pierre-Yves Eisenring, directeur technique du Mouvement juniors neuchâtelois (MJNE), préfère ne pas s'avancer. «Je ne veux citer personne, his-

toire de ne pas monter la tête à tel ou tel junior, lâche-t-il. Je peux juste dire qu'il y a deux ou trois joueurs qui ont le potentiel pour arriver dans l'élite. Mais tant qu'ils n'ont pas atteint le stade des novices élites et des juniors élites, il est trop tôt pour se prononcer. Il s'agit de voir comment ces garçons vont vivre leur adolescence, leur croissance et leur puberté.»

Il semble pourtant certain que l'on se trouve devant un nouveau trou. «Comme il y en a eu après l'essor d'Oppliger, Jeannin, Marquis et Leimgruber, signale Pierre-Yves Eisenring. Il faut toujours attendre deux ou trois années pour voir surgir des talents de la trempe de Déruns ou Romy. Je constate simplement qu'actuellement aucun Neuchâtelois évoluant dans notre canton ne fait partie des sélections nationales juniors.» Le responsable de la formation du MJNE ne tient pas compte de Cédric Botter, membre de la sélection des moins de 18 ans, Kevin Romy, Caryl Neuenschwander et Félicien Du Bois, sélectionnés avec les moins de 20 ans. Il faudra donc compter sur ces «exilés» pour assurer la représentation cantonale durant quelques saisons... /JCE



Difficile de dire qui sera le prochain Neuchâtelois à effectuer le grand saut.

PHOTO GALLEY

Vers un étonnant retour

Lugano ■ Renato Tosio (38 ans) pourrait reprendre du service à la Resega. A la place de Rüeger...

Une grande figure du hockey suisse pourrait effectuer un étonnant retour. Renato Tosio (38 ans) est en négociation avec Lugano, non pas pour endosser le rôle de directeur technique, mais bien celui de gardien à la place de Ronnie Rüeger!

Renato Tosio a gardé pendant six saisons les buts de Coire et surtout pendant 14 saisons la cage de Berne avec lequel il a remporté quatre titres internationaux et obtenu ses galons d'international (184 sélections). Le Grison avait pris sa retraite au printemps 2001. Il avait ensuite fonctionné comme directeur sportif de Coire en LNA, mais avait quitté le club avant la fin de la saison dernière. Depuis, il s'est contenté de quelques apparitions dans les rangs des vétérans de Coire comme... attaquant.

«Un défi incroyable»

A Lugano, les performances décevantes de Ron-

nie Rüeger, «piqué» à Zoug l'an dernier en plein championnat pour bénéficier de trois joueurs de champ étrangers et laisser Cristobal Huet sur la touche, ont fini par agacer la commission technique du club tessinois.

L'affaire devrait se conclure avant la fin de la semaine, mais les deux parties

sont en position d'attente en raison de l'alitement du président du conseil d'administration, Beat Kaufmann. L'engagement porterait jusqu'à la fin de la saison. «Pour moi ce serait un défi incroyable de revenir dans les patinoires après une saison et demie d'arrêt.» a commenté Renato Tosio./si



Le retour de Renato Tosio semble programmé. PHOTO ARCH-LAFARGUE

FOOTBALL

Une attente sereine

Comme toujours, Freddy Rumo transpire la joie de vivre. Et les matches du week-end dernier n'ont fait que renforcer l'homme dans ses convictions. «Ça baigne dans deux domaines sur trois» rigole-t-il, convaincu que Neuchâtel Xamax a accompli un pas décisif dans sa route pour le tour final. «Il suffira de conclure l'affaire samedi prochain...»

Dès lors que le dossier de la Maladière est lui aussi bien emmanché - c'est le deuxième domaine... -, il n'y a guère que dans l'affaire du repreneur ou de l'investisseur que le schmilblick n'a pas progressé. Ou en tous les cas pas dans le sens souhaité, puisque quelques articles de presse ont engendré des remous en Italie, où l'avocat chaux-de-fonnier se trouvait récemment, afin d'intensifier des contacts jugés pour l'heure intéressants avec un autre groupe que celui de Claudio Carrano. «Ces interlocuteurs sont bien organisés et ils ont reçu copies de ces informations qui les ont réellement surpris, raconte Freddy Rumo. C'est extrêmement regrettable, car ces écrits ont jeté l'opprobre sur une affaire qui se réalisera peut-être. Reste à savoir à qui profitera le crime...»

Mis en cause autant dans ses affaires à Venise que dans ses projets neuchâtelois, l'industriel milanais a certes réagi. «Je crois savoir qu'il déposera une plainte. Cela dit, cette affaire italo-italienne ne nous intéresse absolument pas» ajoute le président du conseil d'administration de Neuchâtel Xamax SA.



Freddy Rumo: wait and see.

PHOTO MARCHON

Il n'empêche: alors que l'échéance du 20 novembre est proche, Claudio Carrano ne s'est toujours pas manifesté. Ce qui n'a pas l'heur de troubler l'attente sereine de Freddy Rumo. «Il a toujours affirmé que l'échéance serait tenue et son associé nous a assurés que tout serait fait dans les règles de l'art. Bien sûr, son image a été un peu écornée et c'est moche. Il faut savoir pourtant que nous avons entrepris quelques vérifications. En fonction des données récoltées ici ou là, tout est sérieux.» On en saura plus dans les heures qui viennent.

«Le seul risque, c'est qu'il ne verse pas ce million, reprend l'homme de loi. Nous avons défini un délai court afin de ne pas être menés en bateau. Il faut savoir toutefois, et M. Carrano en est conscient, que nous n'irons pas au-delà de la date fixée. Nous ne voulons pas d'un de ces feuilletons à rebondissements. D'autant que nous avons une solution de rechange, certes plus longue à mettre en place, mais qui présentera d'autres avantages.» /JFB

AUJOURD'HUI

Les éclaircies sont minoritaires

Situation générale: des passages nuageux hantent la région. Ils n'ont plus guère de jus. D'autres perturbations sont en embuscade le long de la façade ouest du continent. Les premières précipitations sont attendues jeudi.

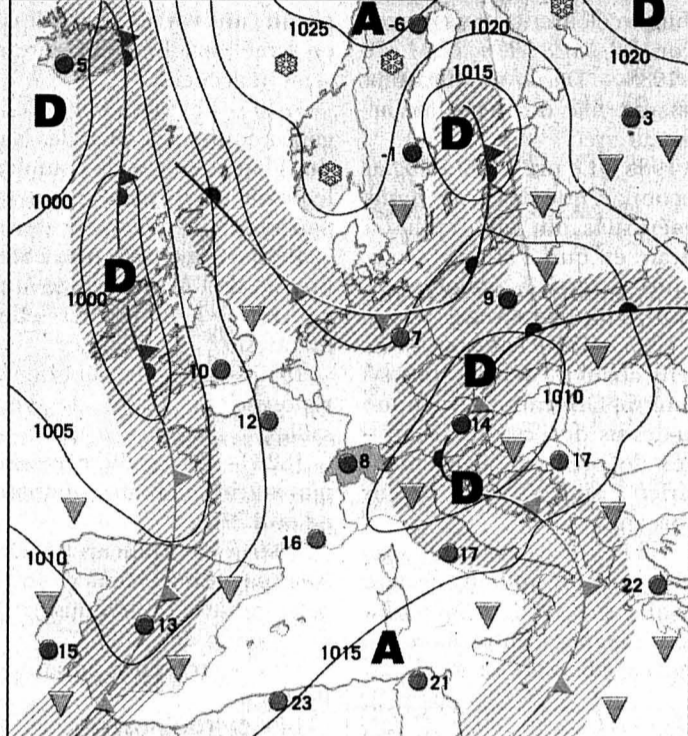
Prévisions pour la journée: l'accueil n'est pas très chaleureux au chant du coq, le ciel est d'un gris uniforme et des gouttes ou flocons tombent ici ou là selon l'altitude. Ça s'arrange par la suite, les nuages prennent la poudre d'escampette et le soleil peut glisser quelques-uns de ses précieux rayons, surtout sur les hauteurs. Les températures ont aussi le moral dans les talons, elles affichent de 3 à 7 degrés suivant le lieu.

Demain: en partie ensoleillé.

Ensuite: ce sont des perturbations, généralement peu actives, qui font la loi.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter
Tanguy

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 6°
- Boudry: 6°
- Cernier: 3°
- Fleurier: 3°
- La Chaux-de-Fonds: 4°
- Le Locle: 4°
- La Vue-des-Alpes: 1°
- Saignelégier: 4°
- St-Imier: 3°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 8°
- Berne: très nuageux, 5°
- Genève: très nuageux, 9°
- Locarno: pluie, 8°
- Sion: très nuageux, 5°
- Zurich: brouillard, 6°

... en Europe

- Athènes: beau, 18°
- Berlin: beau, 11°
- Istanbul: ensoleillé, 19°
- Lisbonne: très nuageux, 16°
- Londres: peu nuageux, 6°
- Madrid: très nuageux, 9°
- Moscou: très nuageux, 8°
- Paris: très nuageux, 9°
- Rome: pluvieux, 18°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 33°
- Le Caire: ensoleillé, 28°
- Johannesburg: ensoleillé, 31°
- Miami: pluvieux, 23°
- Pékin: ensoleillé, 3°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 30°
- San Francisco: variable, 18°
- Sydney: ensoleillé, 26°
- Tokyo: variable, 19°

Soleil

Lever: 7h41
Coucher: 16h54

Lune

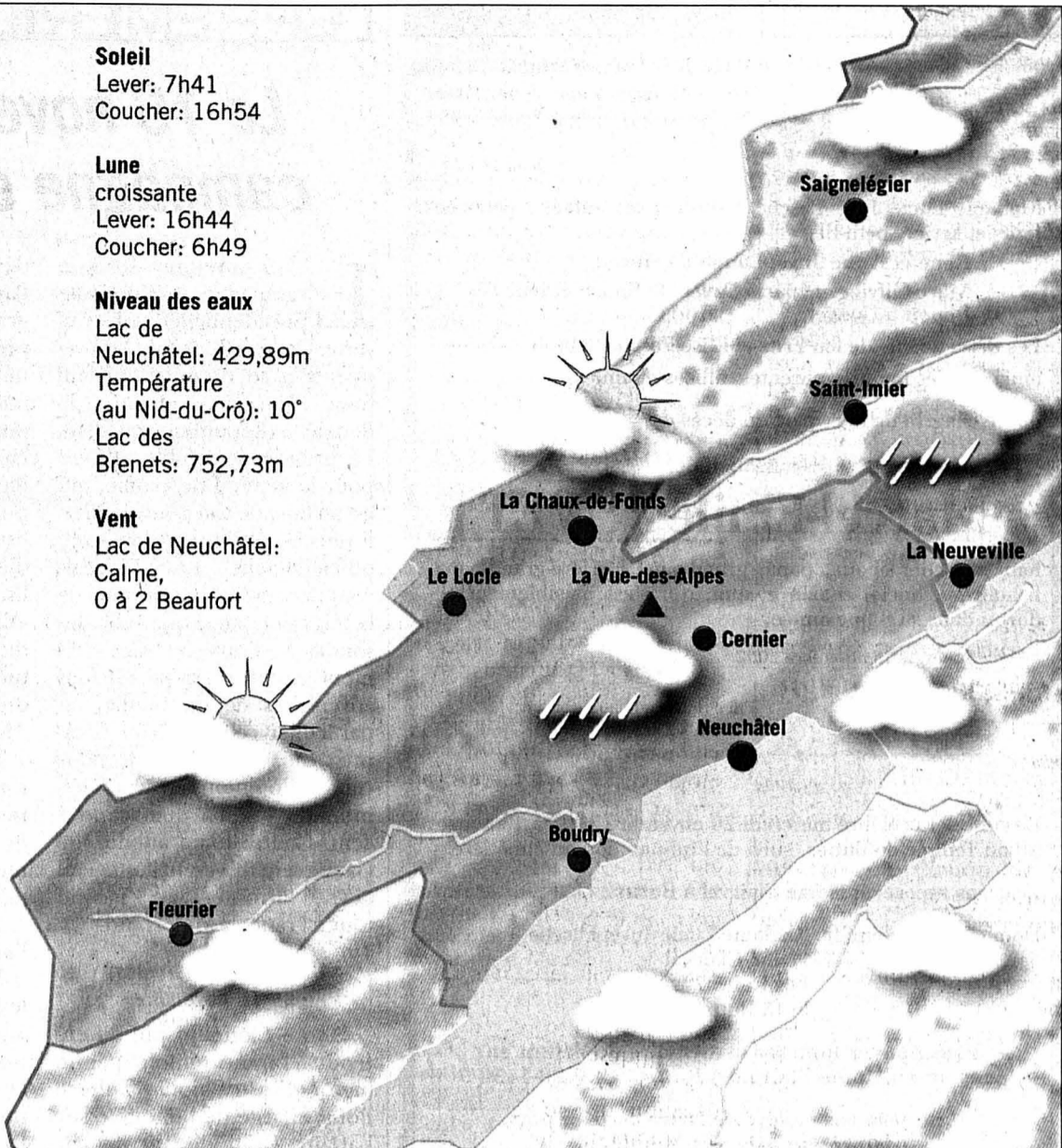
croissante
Lever: 16h44
Coucher: 6h49

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,89m
Température (au Nid-du-Crô): 10°
Lac des Brenets: 752,73m

Vent

Lac de Neuchâtel: Calme,
0 à 2 Beaufort



Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
En plaine: 6° A 1000 m: 4°	7° 8°	9° 7°	8° 5°

Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

SOCIÉTÉ

Une table réaliste

Il était une fois... vers 1960.

Dans une entreprise spécialisée dans la construction, un ingénieur reçut le mandat pour la construction d'un clou spécial. Il fit un devis, puis il prit sa règle à calculs, il étudia et conçut l'objet demandé par son client.

Il transmit son esquisse au dessinateur, qui la mit en forme sur sa planche à dessin. Après contrôle, le plan fut transmis à l'atelier pour sa construction. Le clou terminé, un monteur le plaça chez le client à l'endroit prévu. Suite à cette fabrication, la demande fut tellement importante que la fabrique engagea du personnel pour faire face.

Quarante ans plus tard, l'évolution de la fabrication, l'informatique, les nouvelles conceptions de travail ont nécessité l'engagement de managers afin d'améliorer la rentabilité de l'entreprise. On a commencé à parler récession, restructuration, on a fait une évaluation des besoins. Alors, pour diminuer la masse salariale, on a débauché les monteurs, les dessinateurs, étant entendu que l'on sous-traiterait la fabrication. Pour améliorer le gain des actionnaires, on engagea des consultants en réorganisation d'entreprises, les employés furent mis au chô-

mage. De cette manière on exporta le problème financier de la fabrique sur le dos de l'Etat et on se frotta les mains... Question: pourquoi l'Etat ne réagit pas à cet état de faits? Au lieu de diminuer les prestations de chômage, ne pourrait-on pas intervenir envers les managers et les actionnaires? A moins que les politiciens soient aussi des actionnaires...

Et le clou me direz-vous? Les managers, eux, restèrent bien sûr. L'un d'eux prit contact avec les clients cités plus haut et les informa que

pour une question de sécurité, il fallait remplacer les clous construits en 1960 au plus vite: ils avaient été mal conçus, il n'étaient plus adaptés, ils allaient casser inévitablement. Il était donc urgent de les remplacer.

Les clients, étonnés, se dirent que s'ils ne voulaient pas avoir de pépins, il leur fallait bien changer ces clous. Aussi donnèrent-ils mandat pour ce travail.

Aussitôt dit, aussitôt fait... ou presque! Le nouvel ingénieur, ayant suivi un cours de management au cours du-

quel il avait appris à déléguer, engagea un ingénieur spécialiste en clous qui, lui aussi, avait «fait» du management. Alors, celui-ci engagea un technicien qui avait également suivi ce cours, et qui délégua son travail au dessinateur qui, lui, n'avait pas suivi le cours et n'avait donc personne à qui déléguer. Alors, il se mit devant son ordinateur et dessina le nouveau clou, qui a été redimensionné selon les dernières données techniques.

Le dessin a été remis par voie de service au technicien,

qui a pris rendez-vous avec ses supérieurs, afin de faire une séance technique sur l'évaluation du prix, les demandes d'offres, l'incidence financière pour les clients, de la construction du nouveau clou. Pour mettre en évidence la responsabilité de chacun, il a fallu engager une secrétaire pour taper les PV. Les semaines, les mois passent, nous en sommes aujourd'hui au 572e PV, la décision de produire les nouveaux clous n'a toujours pas été prise...

Conclusion: après 40 ans de service, les vieux clous sont toujours opérationnels. Moralité: hier on agissait sans discuter, aujourd'hui on discute sans agir. Il y a sûrement un juste milieu à trouver...

Roger Lavanchy,
Peseux

CROIX-ROUGE

Aucun don pour la propagande politique

Depuis peu, certains défenseurs de l'initiative contre les abus du droit d'asile font croire que la Croix-Rouge suisse (CRS) utilise des dons ou des subventions publiques dans la campagne contre l'initiative. Ceci est entièrement faux. La Croix-Rouge suisse réfute avec vigueur de telles allégations mensongères. Nous avons constaté, en vertu des principes généraux de la Croix-

Rouge, que l'initiative aurait des conséquences inhumaines.

Néanmoins, nous nous abstenons de mener une campagne politique. En plus, nous respectons scrupuleusement la volonté des donateurs quant à l'affectation de leurs dons. De surcroît, la Croix-Rouge ne reçoit aucune subvention de la Confédération. Aucun franc provenant de dons à la Croix-Rouge suisse n'est utilisé pour la contribution de la CRS à l'organisation suisse d'assistance aux réfugiés.

René Rhinow,
président de la Croix-Rouge suisse

Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes.

Rappelons quelques règles auxquelles sont soumises les lettres de lecteurs:

- La rédaction est seule habilitée à décider de la publication d'une lettre de lecteurs ou d'un communiqué politique. Dans le cas où un grand nombre de courriers de lecteurs lui sont adressés, en particulier lors de scrutins importants, la rédaction ne retient pour diffusion qu'un échantillon le plus représentatif possible des avis exprimés.

LE DESSIN DU JOUR

